

Recensement Census



Rapport nº 2

Rapport sur les consultations du recensement de 1996

RECENSEMENT
96
CENSUS





Statistique Canada Statistics Canada

Canada

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS DU RECENSEMENT DE 1996

*** English version available upon request ***

Mars 1994

TABLE DES MATIÈRES

Résumé

Bien que le contenu du recensement de la population ait relativement peu changé depuis 1971, Statistique Canada ne cesse d'apporter des modifications aux questions du recensement afin de pouvoir continuer de répondre aux besoins en information qui caractérisent la fin du XX[e] siècle et de s'assurer que les questions satisfont aux exigences des utilisateurs de données. Notamment, des questions sur des sujets tels que les limitations d'activité, les unions libres, la connaissance de langues autres que le français ou l'anglais ainsi que le principal domaine d'études se sont ajoutées aux autres questions du recensement. Le processus de modification du contenu du recensement se traduit par de meilleurs résultats lorsque les nouveaux besoins en matière de données ont été recommandés et examinés dans le cadre de consultations auprès des clients et des répondants.

Le processus de consultation du recensement de 1996 — entrepris au cours d'une période de restriction financière et de réévaluation des politiques — s'est déroulé dans le contexte des impératifs habituels, dont voici un résumé.

1. *Satisfaire les besoins en information* — Malgré l'accroissement des besoins en matière de nouvelles données plus détaillées, le recensement n'est pas toujours l'outil de collecte le plus approprié. Il est préférable de recueillir certaines données — malgré leur valeur sociale — dans le cadre d'autres types d'enquêtes.

2. *Ne pas augmenter les coûts* — À cause de la diminution des ressources, les coûts par ménage doivent être maintenus aux niveaux de 1991. Ceci limite considérablement les changements pouvant être apportés. Il faut également que le personnel de Statistique Canada continue de viser une plus grande rentabilité grâce aux progrès technologiques.

3. *Améliorer la couverture — ou du moins la maintenir* — Parmi les changements sociaux survenus au cours des dix dernières années, l'un des plus importants est l'accroissement de l'apathie — voire de l'hostilité — que le public manifeste lorsqu'il est invité à fournir des renseignements personnels ou à collaborer avec les autorités. Ce changement d'attitude se traduit par une baisse des taux de réponse et — en bout de ligne — par une diminution de la couverture.

4. *Simplifier le questionnaire et le guide* — Comme 13 % de la population ne parle aucune des deux langues officielles et que 24 % des Canadiens ont des capacités de lecture très limitées, il convient de simplifier les concepts compliqués afin de ne pas nuire à l'exactitude des réponses.

5. *Ne pas accroître le fardeau de déclaration* — Étant donné les problèmes qu'entraînent l'apathie, l'hostilité et l'analphabétisme de certaines personnes, il faut que le recensement demande le moins d'effort possible aux répondants, puisqu'il faut compter sur leur bonne volonté pour obtenir des résultats exacts et précis.

6. *Maintenir l'équilibre entre la qualité des données et les délais de diffusion* — Alors qu'il est irréaliste pour les utilisateurs d'espérer obtenir des données précises dès le lendemain du recensement, il est tout aussi irréaliste de penser diffuser des données pertinentes trois ans plus tard. Il faudrait également se pencher sur la question des délais de diffusion compte tenu du niveau géographique des données.

7. *Améliorer les stratégies de diffusion* — Le défi auquel nous faisons face est d'élaborer et d'offrir des produits diffusés selon des «techniques de pointe» tout en continuant de diffuser des données selon les formats habituels et sous forme de produits imprimés.

8. *Répondre aux préoccupations exprimées au sujet de l'atteinte à la vie privée* — Le fait que la loi garantit la confidentialité des données du recensement n'est pas mis en doute; le problème est qu'un nombre croissant de répondants considèrent que les demandes qui leur sont faites sont importunes et qu'ils ne devraient pas être tenus de fournir l'information demandée.

Des consultations ont été menées — à l'intérieur de ces limites — de diverses façons, notamment au moyen de mémoires (167) et de forums ouverts tels que des réunions (72), des conférences internationales (2) et des groupes de discussion (46). Dans l'ensemble, plus de 990 organismes ont été consultés. Bien que ces consultations aient permis de mettre à l'essai l'inclusion de huit nouveaux sujets et l'apport de modifications à cinq sujets, elles ont fait ressortir l'absence de consensus sur un bon nombre des questions les plus importantes concernant les données, ainsi qu'une résistance croissante de la part des utilisateurs de données à l'idée de diminuer leurs exigences pour tenir compte des restrictions financières qui régissent de plus en plus la collecte de données en cette fin de décennie.

Le fait que les utilisateurs soient peu disposés à changer leurs exigences pour tenir compte des contraintes touchant la collecte des données du recensement a également été observé aux États-Unis; cependant, la réaction américaine à la tenue du recensement ne laisse rien présager de bon. Le United States Bureau of the Census, qui fait face à de nombreuses difficultés auxquelles le Canada est également confronté (notamment un public apathique ou hostile dont le manque de collaboration influe sur les taux de réponse), subit maintenant des critiques à cause de la non-diffusion de certaines données, du manque de données régionales justes et des taux élevés de sous-dénombrement. Une proposition selon laquelle les recensements réalisés aux États-Unis devraient à l'avenir être limités à ce qui est exigé dans la Constitution semble une option encore moins satisfaisante pour les utilisateurs de données.

Ce rapport décrit les résultats des consultations et des mises à l'essai en vue du recensement de 1996. Statistique Canada s'est efforcé de satisfaire les exigences de ses clients compte tenu des difficultés que pose aujourd'hui la tenue d'un recensement. On saura si nos efforts auront porté fruit dans la mesure où le recensement de 1996 pourra répondre aux besoins en matière de données à l'aube du XXI[e] siècle.

Introduction

La planification d'un recensement débute bien avant le jour même où le recensement est tenu. Pour être utile, le recensement du Canada doit refléter l'évolution de notre société et répondre aux besoins précis des clients, dans le respect des principes de confidentialité les plus stricts et en réduisant le fardeau des répondants au minimum. Pour ce faire, avant chaque recensement, Statistique Canada sollicite l'opinion et les commentaires des utilisateurs de données et d'autres personnes intéressées partout au Canada quant au genre et à l'ampleur des renseignements qui devraient être accessibles dans la base de données du recensement. À cette fin, le Bureau invite ces personnes à présenter des mémoires ou à participer à des réunions ou à des groupes de discussion chargés d'examiner des thèmes précis du recensement. Les commentaires ainsi obtenus, de même que les résultats du recensement de 1991 et les différentes exigences législatives, influent sur la mise à l'essai et ont des répercussions sur le questionnaire final (voir la figure à la page 5).

En vue du recensement de 1996, Statistique Canada a communiqué avec tous les principaux utilisateurs de données dans le cadre d'un vaste processus de consultation. Des conférences de grande envergure ont été organisées afin d'obtenir des commentaires sur deux des questions les plus litigieuses ayant une incidence sur les données du recensement, soit la collecte de données sur l'origine ethnique et la mesure et l'évaluation du travail non rémunéré. Les résultats de ces réunions ont servi à déterminer le contenu du recensement. Le document intitulé *Guide de consultation du recensement de 1996* a constitué le principal outil utilisé pour solliciter les commentaires des utilisateurs; ce document était axé sur les tendances importantes en matière de données et sur les thèmes qui changent. Comme on prévoyait apporter seulement un nombre limité de modifications au contenu du recensement de 1996, on n'a pas tenu de réunions dans toutes les villes du pays. Cependant, à la demande expresse des bureaux régionaux, des réunions publiques ont eu lieu à Toronto, à Winnipeg, à Regina et à Edmonton. Au total, Statistique Canada a reçu plus de 1 500 commentaires provenant de plus de 990 organismes (voir le tableau 1). La plupart des commentaires ont été fournis par écrit. Environ 15 pour cent des commentaires ont été faits dans le cadre de réunions.

Parmi les différents genres d'organisme ayant formulé des commentaires sur le contenu du recensement, les minorités visibles et les groupes ethniques ont été les plus nombreux; plus de 282 organismes de ce genre nous ont fait part de leurs observations. Viennent ensuite les divers paliers de gouvernement, avec 276 représentants des administrations fédérale, provinciales, territoriales ou municipales (y compris les organismes, conseils et commissions) ayant participé aux consultations ou présenté un mémoire. Les autres groupes participants comprennent des représentants du secteur privé, des chercheurs, des enseignants, des organismes de services sociaux, des groupes d'intérêts spéciaux et des particuliers.

En général, les consultations ont démontré que les utilisateurs de données étaient très satisfaits des renseignements fournis par Statistique Canada sur le recensement de la population. De plus, ces données étaient essentielles à leurs besoins en matière de programmes et de planification. Par ailleurs, les utilisateurs ont démontré un vif intérêt à l'égard d'un recensement de la population en 1996.

Toutefois, certains mémoires présentés abordaient des questions et des concepts sortant du cadre d'un recensement et représentant soit une augmentation du fardeau de déclaration, soit une atteinte possible à la vie privée ou à la confidentialité, soit une hausse importante des coûts, soit un problème de logistique pour la collecte. Pour certains sujets proposés, il a été jugé plus approprié de recueillir les données dans le cadre d'une enquête distincte. D'autres participants ont souligné des lacunes dans le système statistique global de Statistique Canada, qu'il conviendra d'examiner de façon plus approfondie dans un contexte plus large que celui des présentes consultations.

Quoi qu'il en soit, chaque commentaire ou mémoire a été examiné attentivement en toute objectivité. Dans le présent rapport sur le processus de consultation, un résumé des commentaires a été préparé pour chaque sujet relié au contenu du recensement. Chaque section présente également des recommandations formulées en vue d'essais ultérieurs, des observations sur les autres sources de données similaires et des explications sur les résultats probables des travaux ultérieurs. Ce document a été rédigé de façon à être le complément du *Guide de consultation du recensement de 1996.*

Au nom de Statistique Canada, les membres de l'équipe du Projet de détermination du contenu du recensement de 1996 tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration du contenu du recensement de 1996. Nous espérons que le présent document reflétera adéquatement l'esprit des nombreuses opinions exprimées au cours du processus de consultation, ainsi que l'intention des personnes les ayant formulées. Nous espérons également que ce document sera tourné vers l'avenir et qu'il se révélera utile pour l'élaboration du recensement de 2001.

Figure : Étapes de planification du contenu du recensement de 1996

Analyse des résultats et des exigences législatives de 1991

↓

Sujets et exigences législatives de 1996

↓

- Ministères fédéraux
- Coordonnateurs statistiques et ministères provinciaux
- Associations autochtones nationales
- Comités consultatifs de SC/Conseil national de la statistique
- Conférences spéciales
- Principaux utilisateurs des données du recensement de 1991 — Secteur privé
- Universitaires, organisations non gouvernementales, chercheurs
- Ateliers pour les autochtones (EAPA)

↓

Recommandations et besoins adressés à SC

↓

SC définit les objectifs des essais du contenu

↓

- Essais avec des groupes de discussion (1992-1994)
- Test du recensement national (8 novembre 1993)

↓

Analyse des données, printemps 1994

↓

Résultats du test, été 1994

↓

- Ministères fédéraux
- Coordonnateurs statistiques provinciaux
- Associations autochtones nationales
- Comités consultatifs de SC/Conseil national de la statistique
- Principaux utilisateurs de données
- Comités parlementaires

↓

Évaluation du contenu du recensement de 1996 par le Cabinet, hiver 1995

↓

Publication des questions du recensement de 1996 dans la Gazette du Canada, printemps 1995

↓

Jour du recensement — 14 mai 1996

Tableau 1. Participants : Nombre d'organismes et de commentaires

Genre d'organisme	Nombre d'organismes	Nombre de commentaires*
Administrations municipales	64	309
Administrations provinciales	63	239
Administrations régionales	50	68
Bibliothèques	37	13
Commissions et comités consultatifs fédéraux	26	91
Enseignement (général, chercheurs et commissions scolaires)	82	115
Groupes de défense des droits linguistiques	11	12
Groupes multiculturels	282	123
Groupes d'intérêts spéciaux	33	37
Groupes autochtones	14	19
Ministères fédéraux	34	292
Organisations de media	21	0
Organisations féminines	25	21
Organismes de services sociaux	48	1
Organismes provinciaux	24	28
Organismes religieux	21	16
Particuliers	40	54
Secteur privé	103	41
Sociétés et organismes fédéraux	15	49
Syndicats	3	0
TOTAL	**996**	**1 528**

* Nombre de commentaires : Nombre de fois où les sujets, les questions ou les thèmes liés au recensement ont été abordés lors de réunions ou dans des mémoires.

Renseignements généraux

Dans le cadre du processus de consultation du recensement de 1996, Statistique Canada a surtout demandé des mémoires, même s'il a tenu des réunions avec certains des principaux utilisateurs de données et des groupes d'intérêt public. Étant donné la complexité d'un bon nombre de questions liées au recensement, le Bureau a réuni l'information de base nécessaire dans le *Guide de consultation du recensement de 1996*, qui a été largement distribué pour solliciter des commentaires. Comme le mandat est d'apporter un nombre limité de modifications au recensement de 1996, on a jugé qu'il serait plus efficace et plus économique de demander des mémoires préparés en réponse au guide plutôt que de tenir de nombreuses réunions publiques, comme ce fut le cas au recensement de 1991.

Pour chacun des grands thèmes abordés dans le cadre du recensement, le *Guide de consultation du recensement de 1996* permet d'examiner les questions — qui sont posées et les raisons pour lesquelles on les pose — ainsi que les variables qui ont été abandonnées. Afin de stimuler la réflexion et d'alimenter la discussion, le guide propose un résumé des débats entourant la collecte de certains types de données — notamment en ce qui touche les répercussions sur les délais, les coûts et l'acceptabilité par le grand public.

Il est souvent proposé d'inclure certaines questions n'ayant jamais figuré dans un questionnaire de recensement. Cependant, une question ne peut être incluse automatiquement sans que plusieurs points aient d'abord été pris en considération.

Modification limitée du contenu du recensement de 1996 — Des modifications ont été apportées au recensement de 1991 dans l'espoir que l'on tablerait sur ces progrès pour le recensement de 1996.

Continuité historique par rapport à la pertinence du contenu — L'étude des tendances dans le temps exige le maintien de la continuité historique, alors qu'il est nécessaire, en même temps, de fournir des données courantes sur les nouvelles questions d'actualité.

Réticence à répondre — Si le questionnaire du recensement devient plus long et plus compliqué, ou si les questions semblent importunes, indiscrètes ou blessantes, les gens hésiteront à participer au recensement ou refuseront carrément de le faire.

Limitations d'ordre technique et contraintes liées au coût — De nombreux facteurs contribuent à l'escalade des coûts de la collecte, et Statistique Canada est conscient qu'il faut restreindre les dépenses. L'espace sur le questionnaire est limité, ce qui restreint le nombre et la longueur des questions qui peuvent être posées. En effet, au-delà d'une certaine longueur de document, les coûts d'impression augmentent à un rythme accéléré, sans compter les coûts de livraison, de manutention et d'affranchissement supplémentaires. Un changement dans les méthodes de traitement des questions a aussi des répercussions sur les coûts. Les variables devant faire l'objet d'un dépouillement spécial ou devant être codées manuellement peuvent faire monter considérablement les coûts.

Recensement ou enquête — L'un des avantages de la collecte de données dans le cadre du recensement est la possibilité de produire des données pour de très petites régions géographiques. Cependant, ce ne sont pas toutes les questions qui conviennent à un recensement, parce qu'elles augmenteraient le fardeau du répondant ou qu'il n'est pas nécessaire que les régions géographiques ou les segments de la population soient définis de façon si précise. Le recensement n'est pas un outil approprié pour recueillir des données sur les perceptions des personnes, alors qu'une enquête s'y prête bien. En outre, dans le cadre d'une enquête, il est possible de poser un plus grand nombre de questions sur un sujet donné, ce qui permet une analyse plus approfondie ou une meilleure compréhension d'une population, d'une région ou du sujet

en question. Le fait que les questionnaires du recensement soient remplis par la méthode de l'autodénombrement impose aussi des limites et des contraintes quant aux genres de questions qui peuvent être posées.

Approbation par le Cabinet — Le Cabinet fédéral doit approuver toutes les questions devant être posées dans le cadre du recensement et s'assurer qu'elles sont appropriées en vertu de la *Loi sur la statistique*. Avant qu'une question puisse être approuvée, Statistique Canada doit avoir démontré :

- qu'il existe un besoin pour les données devant être recueillies;
- que l'élaboration conceptuelle et la base de données ont été définies;
- que la question a été élaborée et mise à l'essai.

Statistique Canada passe en revue ces étapes dans un rapport au Cabinet. Ce dernier évalue chaque nouvelle question en fonction de son urgence, de son importance relative, des coûts, des avantages et des «bénéficiaires» (c'est-à-dire comment et pourquoi les données seront utilisées).

Les questions se rattachant au recensement sont publiées dans la *Gazette du Canada*. Si l'on se fie au passé, on s'attend à ce que les questions du recensement de 1996 paraissent dans la Gazette du Canada au printemps de 1995. Le jour du recensement sera le 14 mai 1996.

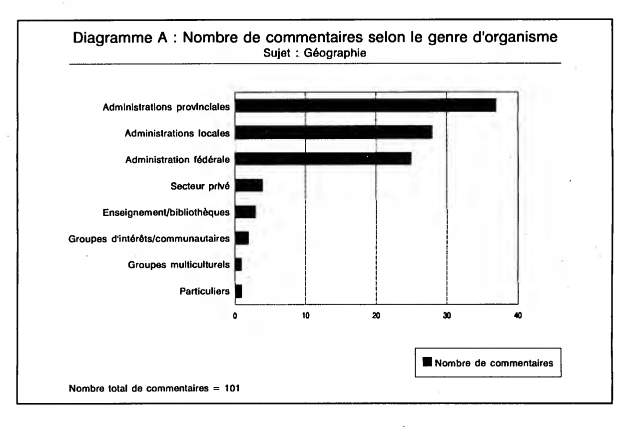
A. Caractéristiques géographiques

Renseignements généraux

L'accessibilité des données obtenues grâce au recensement dépend dans une large mesure des unités géographiques pour lesquelles elles sont recueillies et diffusées. Les utilisateurs ont besoin de types de données spécifiques pour des régions géographiques fort variées. Les données du recensement peuvent être diffusées selon des régions normalisées et des régions non normalisées. Il existe deux types de régions géographiques normalisées. Les régions administratives ou législatives comprennent notamment les circonscriptions électorales fédérales, les subdivisions de recensement et les secteurs définis selon les codes postaux. Les régions statistiques comprennent entre autres les secteurs de recensement et les régions métropolitaines de recensement. En outre, la structure des régions géographiques du recensement est souple. Les fichiers de réseaux routiers permettent de définir des régions non normalisées à l'aide du géocodage. De même, les utilisateurs peuvent créer des régions géographiques non normalisées en agrégeant des régions normalisées (souvent les secteurs de dénombrement) ou en agrégeant des secteurs définis selon le code postal.

Résumé des mémoires

La plupart des 101 commentaires qui ont été reçus à l'égard de la géographie provenaient du gouvernement (voir le diagramme A). Les commentaires ayant été reçus des utilisateurs non gouvernementaux ne comptaient que pour 10 pour cent des mémoires.



En principe, les commentaires sont positifs à l'endroit des concepts actuels relatifs aux régions géographiques et de la façon dont on procède pour les appliquer. De plus, bien que de nombreux utilisateurs ne s'opposent pas à ce que l'on apporte des modifications à ces concepts géographiques ou à leur mise en application, ils nous ont conseillé d'avoir recours à ces modifications que dans les cas où il est absolument nécessaire de le faire, puisqu'un tel changement viendrait embrouiller l'analyse longitudinale. Par conséquent, on a démontré très peu d'appui à ce que l'on apporte des changements aux concepts actuels afin de les rendre conformes aux pratiques internationales.

La plus grande et la plus fréquente préoccupation des utilisateurs des données du recensement portait surtout sur le secteur de dénombrement (SD). Les utilisateurs veulent que les limites de cette unité connaissent le moins de changements possible d'un recensement à l'autre et que les SD suivent des limites physiques ou morphologiques telles que les routes, les rivières et les voies ferrées. Certains des participants ont carrément demandé que l'on abolisse le SD en tant qu'unité de base et que celui-ci soit remplacé par les codes postaux, les îlots ou le quartier.

La majorité des commentaires faisant appel à un nouveau contenu avait trait à la saisie du code postal à partir du questionnaire abrégé (formule 2A) en plus du questionnaire complet (formule 2B) et de garder, en tant que régions normalisées, les entités géographiques de niveau inframunicipal qui sont établies en vertu de lois provinciales.

Les plus grandes sources de mécontentement ont été le retard quant à la parution des produits et des services, ainsi que les changements apportés aux limites.

Commentaires au sujet des points à discuter

a) *Pertinence des unités existantes* — Bien que la série de régions actuelles réponde aux besoins des utilisateurs, il a été proposé d'abandonner certaines régions de même que d'en créer de nouvelles. On a recommandé en particulier l'abandon des secteurs de recensement provinciaux (SRP). En conséquence, les SRP ont été supprimés pour le recensement de 1996. L'utilité des régions métropolitaines de recensement primaires (RMRP) et des agglomérations de recensement primaires (ARP) a également été mise en doute.

En ce qui concerne les nouveaux concepts géographiques, les propositions suivantes ont été formulées : créer une structure géographique selon l'axe nord-sud en vue de la diffusion des données, déterminer une mesure/un indice de l'éloignement selon la région géographique (au niveau des subdivisions de recensement), remplacer le secteur de dénombrement (SD) par une unité plus stable sur le plan géographique, comme l'îlot ou comme le quartier et reconnaître certaines régions non municipales, infra-SDR qui sont établies en vertu de lois provinciales.

Pour le recensement de 1996, des travaux sont en cours en ce qui a trait à la dernière proposition. Lors des recensements précédents, un grand nombre de ces régions ont été traitées dans le cadre du programme des régions spéciales — dans lequel les limites des SD respectaient les limites des régions spéciales fournies à Statistique Canada par les administrations provinciales et territoriales. À en juger d'après les commentaires reçus, de nombreux utilisateurs intéressés ne sont pas au courant de cette pratique. Nous prenons des mesures correctives en vue d'intégrer le programme des régions spéciales dans le modèle des régions géographiques normalisées pour le recensement de 1996. Les autres propositions sont évaluées en préparation du recensement de 2001, puisqu'il faudra mener d'autres consultations.

b) *Améliorations apportées aux régions géographiques normalisées existantes* — Les commentaires reçus révèlent un consensus en faveur de la saisie des codes postaux dans les questionnaires abrégés (formules 2A) ainsi que dans les questionnaires complets (formules 2B). En 1986 et 1991, les codes postaux ont été saisis seulement pour les questionnaires complets. Des travaux considérables sont en cours en vue de déterminer la meilleure façon de répondre au besoin de données diffusées pour les secteurs définis selon les codes postaux au recensement de 1996.

De nombreux commentaires sur les améliorations à apporter aux régions géographiques existantes se rapportaient au secteur de dénombrement. Les utilisateurs considèrent que la stabilité spatiale, les limites évidentes intuitivement (qui correspondent à des traits physiques ou visibles) et l'homogénéité des données (c.à-d. les genres de logement) sont autant de caractéristiques qui devraient servir à définir les SD. De nombreuses critiques à propos des SD ont été formulées à l'égard des modifications apportées d'un recensement à l'autre aux SD. Les commentaires des utilisateurs étaient étroitement reliés aux propositions de remplacer le SD par le concept d'îlot ou de quartier. Aucun changement n'est prévu pour 1996, mais des travaux considérables sont en cours en vue du recensement de 2001.

Selon une autre demande fréquente, il faudrait modifier les programmes des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement (RMR/AR) et des secteurs

de recensement (SR) de façon à répondre aux besoins locaux plutôt que de suivre un ensemble de procédures établies à l'échelle nationale pour les délimiter comme c'est le cas actuellement. Nous ne pourrons résoudre cette question avant 1996 et d'autres consultations seront menées à ce sujet dans le cadre de la préparation du recensement de 2001.

Afin d'assurer la comparabilité des données dans le temps, des participants ont demandé le maintien des agglomérations de recensement (AR) même lorsque leur population tombe en deçà du seuil de 10 000 habitants. Cela permettrait d'éviter l'effet de yo-yo, observable lorsqu'une unité est incluse pour un recensement, supprimée pour le suivant et reprise cinq ans plus tard parce que le nombre d'habitants requis est atteint de nouveau. Certaines personnes consultées ont proposé d'établir des critères «tampons» avant de supprimer une AR. Cette option est actuellement à l'étude.

D'autres commentaires au sujet des RMR/AR recommandaient d'utiliser les SD plutôt que les subdivisions de recensement (SDR) comme unité de base, de ne plus retenir les SDR dans une RMR/AR lorsqu'elles n'atteignent plus les niveaux de navettage, de réduire le seuil de population des RMR de 100 000 personnes à 50 000 personnes (seuil du programme actuel des SR) et de supprimer le critère relatif au navettage à contresens. Il est peu probable que l'on tienne compte de ces propositions pour le recensement de 1996, mais nous les prendrons en considération pour le recensement de 2001, après avoir mené d'autres consultations auprès des utilisateurs.

En ce qui a trait aux secteurs de recensement (SR), il a été proposé de baisser la moyenne de population qui est actuellement de 4 000 habitants, de modifier les limites des SR en fonction des limites de SDR et de mettre l'accent sur l'homogénéité plutôt que sur la permanence temporelle. Nous ne pourrons tenir compte d'aucune de ces propositions pour le recensement de 1996, mais nous les prendrons en considération pour celui de 2001, après avoir mené d'autres consultations.

Un certain nombre de recommandations ont été formulées au sujet des SDR intéressant principalement les provinces et les territoires :

- la reconnaissance des Regional District Electoral Areas (RDEAs) en Colombie-Britannique;
- la modification des subdivisions de recensement (SDR) non organisées en Ontario;
- la prévision des besoins en données en vue de l'établissement de Nunavut;
- le retrait des établissements autochtones de la structure des SDR.

Nous assurons le suivi de ces recommandations ou prévoyons le faire à l'avenir, et nous planifions d'apporter les modifications nécessaires pour le recensement de 1996 pour autant qu'elles soient réalisables.

Nous ne pouvons mettre en oeuvre la recommandation de changer la date de référence géographique (du 1er janvier au jour du recensement) pour le recensement de 1996. Un délai suffisant est nécessaire pour la production d'outils de collecte appropriés (telles les cartes individuelles de dénombrement) à temps pour le jour du recensement.

c) *Transformation des régions géographiques dans le temps* — Les utilisateurs s'opposent vigoureusement à l'apport de modifications aux limites géographiques, à moins qu'elles soient absolument nécessaires.

d) *Harmonisation avec les définitions internationales* — Selon les commentaires obtenus sur cette question, l'harmonisation avec les définitions internationales serait une bonne chose, mais cette question ne devrait pas nuire à la cohérence et aux normes nationales.

e) *Codes postaux* — La saisie de renseignements sur les codes postaux pour l'ensemble de la population a reçu un appui énorme. Veuillez vous reporter au paragraphe b) ci-devant.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Les priorités de développement et de mise à l'essai en vue du recensement de 1996 sont les suivantes :

- intégrer le programme des régions spéciales, qui répond aux demandes de reconnaissance de certaines régions non municipales établies en vertu de lois provinciales, dans la structure de régions géographiques normalisées utilisée;

- répondre aux besoins de données pour les secteurs définis selon les codes postaux pour le recensement de 1996;

- répondre aux demandes précises des administrations provinciales et territoriales au sujet des concepts des SDR/DR;

- continuer les consultations sur les critères utilisés actuellement pour délimiter les RMR/AR. (En vue de faciliter la formulation de commentaires, nous avons présenté les renseignements sur les RMR provisoires de 1996 à l'automne 1993.)

Observations

L'examen d'un bon nombre de précieuses suggestions reçues au cours du processus de consultation nécessiterait plus de temps qu'il n'en reste avant le recensement de 1996. Il s'agit entre autres d'utiliser une unité autre que le SD comme unité de base, de baisser la moyenne de la taille de la population pour les secteurs de recensement et d'établir des limites permettant de répondre aux besoins locaux plutôt que nationaux. Des travaux d'élaboration et de mise à l'essai de ces sujets ont déjà été entrepris en vue du recensement de 2001; de plus, les utilisateurs de données seront consultés de façon continue.

B. Caractéristiques démographiques

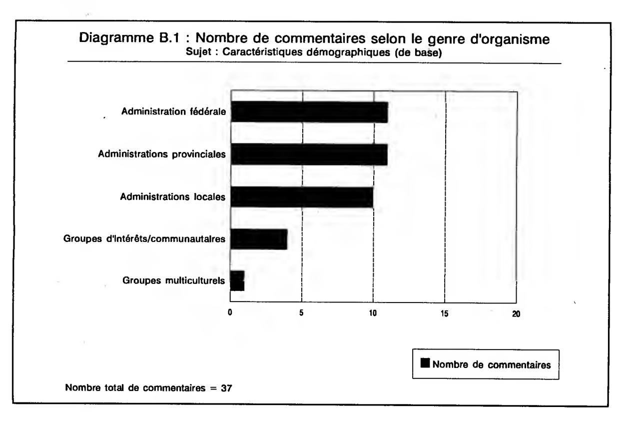
Renseignements généraux

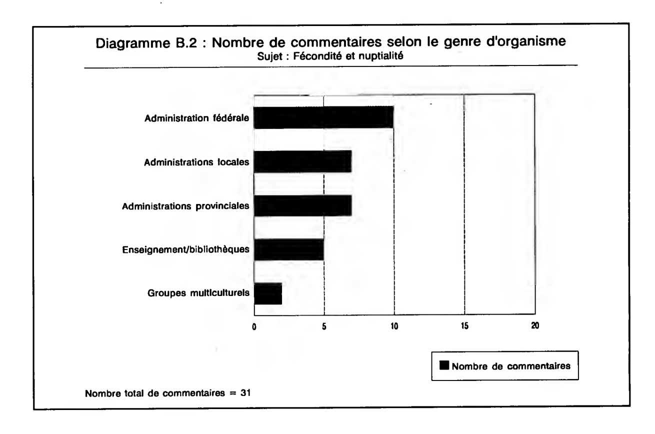
L'étude des caractéristiques de la population du pays (sa taille, sa croissance, sa densité, sa répartition et les statistiques de l'état civil) est essentielle à la compréhension de la société canadienne.

Résumé des mémoires

On a reçu, en tout, 37 commentaires spécifiques sur les concepts démographiques de base (voir le diagramme B.1) et 31 sur des sujets se rattachant à la fécondité et la nuptialité (voir le diagramme B.2). Ceci constitue une sous-estimation évidente de l'utilisation de ces questions fondamentales.

La préoccupation mentionnée le plus souvent par les personnes consultées est qu'elles perçoivent un dédoublement des questions lorsque l'on demande à la fois l'âge et la date de naissance. Selon 15 commentaires, le fait de poser des questions à la fois sur l'âge et sur la date de naissance alourdit inutilement le fardeau des répondants et peut se traduire par des données inexactes, puisque l'âge est fonction de la date du recensement. Tous les auteurs de ces commentaires sont d'avis que la meilleure façon de recueillir des données sur l'âge est de demander la date de naissance.





Il semble y avoir consensus sur l'utilité des données relatives aux unions libres; il a toutefois été proposé que ce renseignement soit tiré des données sur le lien avec la Personne 1 plutôt que des réponses à une question distincte, comme cela a été fait lors de recensements antérieurs. Les organismes de services communautaires ont demandé des renseignements sur la durée des unions libres et sur l'âge des conjoints au moment où ils ont commencé à vivre ensemble afin de pouvoir prévoir les demandes éventuelles de recours à leurs services.

Les organismes publics provinciaux aimeraient, quant à eux, obtenir des données plus détaillées sur les mariages (rupture, remariage, nombre d'années de mariage) afin de mieux prévoir la demande en matière de services sociaux. Cependant, le recensement n'est pas la seule méthode susceptible de permettre la collecte de tels renseignements; il serait peut-être plus approprié de recourir à une enquête sur la famille.

Commentaires au sujet des points à discuter

a) *Incidence continue de la génération du «baby-boom»* — Bien que les données sur la génération du «baby-boom» aient été décrites dans plusieurs mémoires comme étant essentielles pour suivre les tendances socio-économiques importantes, les personnes consultées ont indiqué qu'il serait plus approprié de les recueillir dans le cadre d'enquêtes de moindre envergure. Elles ont cependant mentionné un thème très pertinent pour ce groupe d'âge qu'il serait utile d'inclure dans le recensement, soit celui des régimes de pension, des cotisations à des REÉR et de la planification de la retraite. Veuillez vous reporter à la section sur le **Revenu** pour obtenir de plus amples renseignements.

b) *Incidence de la diminution de la population active* — Aucun commentaire n'a été formulé sur cette question.

c) *Mesure des taux de fécondité et de natalité* — Les recensements quinquennaux ne comportent habituellement pas de question sur la fécondité, mais il s'agit d'une question importante pour certains segments de la population du pays. La majorité des 31 commentaires reçus recommandaient l'inclusion d'une question sur la fécondité dans le recensement de 1996, parce qu'elle est considérée comme une question repère essentielle. Un représentant des administrations publiques a résumé le point de vue de la majorité en disant que «... compte tenu du vieillissement de la population, il faut accorder plus d'importance aux taux de fécondité et de natalité». L'étude de la fécondité est jugée essentielle pour prévoir la croissance démographique à long terme.

Les représentants de tous les niveaux de gouvernement ont indiqué que l'étude de la fécondité est essentielle pour prévoir la demande en matière de services. Cependant, les répondantes considèrent souvent les questions sur la fécondité comme une atteinte à leur vie privée. Il faut soupeser les avantages que l'on espère tirer de la collecte de données sur la fécondité dans le cadre du recensement quinquennal en fonction du risque de mécontenter les répondantes, ce qui aurait un effet sur les taux de réponse et sur la disponibilité de données à partir d'autres sources telles que les statistiques de l'état civil.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Les questions 3 à 6 du Test du recensement national (annexe 1) montrent que de légères modifications ont été apportées aux questions sur la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre. Fait encore plus important, il convient de noter l'ajout d'une définition à la question sur l'union libre afin de renforcer le concept de ce mode de vie. Ces changements ne devraient pas avoir d'effet ni sur les utilisations ni sur la comparabilité des données, mais ils peuvent réduire le nombre de non-réponses et de réponses de moindre qualité à des questions portant sur des caractéristiques démographiques jugées essentielles.

Observations

Il convient d'examiner attentivement la demande des utilisateurs concernant l'inclusion d'une question sur la fécondité dans le questionnaire quinquennal. Bien qu'il existe d'autres sources de données (statistiques de l'état civil recueillies par les administrations provinciales, par exemple), le recensement constitue la seule source de données sur la fécondité selon les caractéristiques de la population.

Il faudra que Statistique Canada procède à d'autres consultations et qu'il examine soigneusement le questionnaire complet (2B) du recensement de 1996 avant de prendre une décision au sujet de l'inclusion d'une question sur la fécondité. Une demande a également été formulée au sujet de données sur la fécondité masculine; de telles données sont fournies dans le cadre du cycle 5 de l'Enquête sociale générale (ESG). Le cycle 10 (ESG de 1994) reprendra probablement la question sur la fécondité posée lors de l'ESG de 1986.

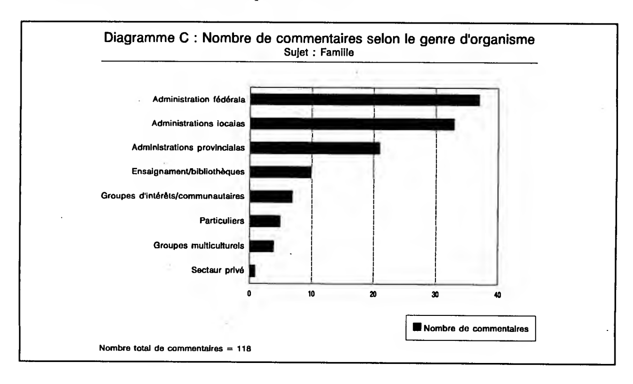
C. Caractéristiques de la famille

Renseignements généraux

La question portant sur le «lien avec la Personne 1» permet de cerner les modes de vie économiques et sociaux de base de la population, tels qu'ils sont définis par les termes «famille de recensement» et «famille économique». Cette question permet d'établir quels sont les liens qui existent entre les membres d'un ménage, qu'il s'agisse de liens conjugaux, de liens de parenté ou de liens établis par d'autres ententes contractuelles non familiales. Alors que les concepts de famille de recensement et de famille économique peuvent englober de nombreuses combinaisons de groupements familiaux, le recensement ne tient pas compte de tous les genres d'unions consensuelles.

Résumé des mémoires

Les caractéristiques de la famille ont suscité plus de commentaires que tout autre sujet, l'origine ethnique mise à part. Parmi plus de 1 500 commentaires, 118 avaient trait à des questions telles que l'évaluation du nombre de couples homosexuels, les changements sociaux que subit la structure des familles et des ménages ainsi que la définition des liens au sein d'une unité familiale. Ces questions intéressent principalement les administrations publiques à tous les paliers; 91 commentaires ont été formulés par des représentants des administrations publiques, dont plus du tiers (33) par des représentants d'administrations locales (voir le diagramme C). Les questions liées à la famille sont des sujets délicats du point de vue émotif. C'est pourquoi Statistique Canada a organisé des groupes de discussion — à Montréal, à Ottawa et à Toronto — qui ont donné aux participants la possibilité de discuter de l'incidence des questions proposées et de mettre différents modèles de questions à l'essai.



Il est difficile de parvenir à un consensus au sujet des caractéristiques de la famille notamment à cause du fait que les mémoires exposent parfois des points de vue personnels vivement défendus. En tant qu'outil non partisan de collecte de données, le recensement ne doit comporter que des questions qui répondent à des préoccupations importantes en matière de données, qui permettent d'obtenir des données dont la collecte doit de préférence être faite dans le cadre d'une enquête sur l'ensemble de la population, qui ne portent pas atteinte à la vie privée des gens et qui n'imposent pas un fardeau de déclaration indu. L'un des avantages du recensement est qu'il permet de recueillir des données auprès de chaque ménage; cependant, lorsque des sujets délicats sont abordés, cet avantage peut devenir un inconvénient étant donné que le recensement doit ménager la sensibilité de la majorité des répondants. La collecte de données sur les couples homosexuels, par exemple, est jugée discutable par bien des gens, même s'il peut être tout à fait légitime de recueillir de telles données. Si un nombre important de répondants refusaient de répondre à de telles questions ou boycottaient le recensement à cause de sentiments négatifs, les résultats globaux du recensement seraient de moindre qualité. De plus, il est difficile de trouver des termes acceptés et compris par tout le monde (p. ex., «gai et lesbienne», «couple homosexuel») qui ne susciteront pas la controverse; cependant, lorsqu'on tente de remédier à la situation, on en vient souvent à utiliser une terminologie qui, bien qu'étant acceptable pour les groupes d'intérêts visés (p. ex., «conjoint du même sexe»), peut être difficilement comprise ou acceptée. Si des termes sont mal compris par les répondants, une information incorrecte sera présentée.

Le recensement doit respecter les définitions de concepts tels que le mariage, la séparation, le divorce et l'union libre, telles qu'elles existent actuellement. Malgré les jugements rendus récemment par la Cour suprême concernant la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, deux personnes du même sexe ne peuvent contracter un mariage légitime.

Au cours des consultations, il a également été question du manque de pertinence des choix de réponse proposés aux parents qui se partagent la garde de leurs enfants ou qui vivent au sein d'une famille reconstituée. De nombreux participants ont indiqué qu'il faudrait pouvoir définir clairement le lien entre la Personne 1 et les enfants du conjoint ou de la conjointe de la Personne 1 qui sont issus d'une union antérieure. La question de la pertinence de la terminologie a également été soulevée par des parents d'enfants adoptés qui ne font pas de distinction entre leurs enfants biologiques et leurs enfants adoptés. Cette dernière question en a offusqué plusieurs dans les cas où ils avaient à traiter de toute directive qui traitait ces liens familiaux comme étant à part, et ils ont mis en doute la nécessité ou l'utilité des données recueillies par la suite.

Commentaires au sujet des points à discuter

a) *Distinction entre les genres de relations parents-enfants* — Le recensement ne fait pas encore de distinction entre les enfants adoptés, les enfants d'un autre lit, les enfants d'un conjoint issus d'un mariage précédent et les enfants qui vivent dans deux familles aux termes d'une entente de garde conjointe; tant selon les commentaires écrits que selon les participants aux groupes de discussion, il s'agit d'une question de grande importance. D'après la majorité des commentaires, il faudrait recueillir des données sur les enfants qui ne demeurent pas avec leurs deux parents, afin de mieux comprendre les pressions qui s'exercent sur l'unité familiale après un divorce et un remariage. Il est également important de repérer les parents qui ne résident pas avec leurs enfants, les enfants adultes qui sont membres du ménage et les ménages comptant plusieurs générations de membres.

b) *Analyse des unions libres* — Les personnes consultées aimeraient que se poursuive la collecte de données sur les unions libres, surtout en ce qui touche l'âge au moment où l'union a débuté et la durée de ce mode de vie. (Pour de plus amples renseignements, se reporter au chapitre B - Caractéristiques démographiques.)

c) *Renseignements sur la rupture des mariages et sur le remariage* — Avant le recensement de 1991, on a mis à l'essai une question sur la raison de la rupture du mariage, qui n'a toutefois pas permis de produire des données adéquates. Il semble toujours que les utilisateurs aient besoin d'information sur les raisons de la rupture des mariages ainsi que sur les taux de divorce et de remariage, mais les commentaires écrits indiquent que le recensement n'est pas considéré unanimement comme étant le meilleur outil pour recueillir ces données. (Pour de plus amples renseignements, se reporter au chapitre B - Caractéristiques démographiques.)

d) *Liens familiaux non traditionnels* — Dans les mémoires présentés, 35 commentaires ont été formulés au sujet de la collecte de données sur les homosexuels (gais/lesbiennes). Nombre de ces commentaires soulignaient que les données devraient porter sur le mode de vie et non sur l'orientation ou la préférence sexuelle. La collecte de données sur les unions entre personnes du même sexe par l'entremise du recensement est considérée par de nombreuses personnes comme une atteinte à la vie privée. Des répondants, faisant partie ou non de la communauté gaie et lesbienne, ont indiqué qu'il serait préférable de recueillir cette information dans le cadre d'une enquête sur la famille. Au sein de la communauté gaie et lesbienne, la crainte que la confidentialité ne soit pas assurée est considérée comme l'obstacle le plus important à la participation pleine et entière au recensement. Des participants ont indiqué qu'ils doutaient que les gais et lesbiennes accepteraient de participer entièrement à une enquête dans le cadre de laquelle il leur faudrait fournir des identificateurs personnels, comme leur nom de famille et prénom et leur adresse. Selon des commentaires provenant de tous les secteurs, l'inclusion d'une question sur les unions entre personnes du même sexe susciterait une réaction négative de la part du public.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Dès le début du processus de consultation du recensement de 1996, on a reconnu qu'il faudrait soumettre la question sur le «lien avec la Personne 1» à des essais concluants afin qu'elle puisse répondre aux besoins en données sur les familles reconstituées ou en données rendues nécessaires en raison de changements législatifs proposés dans le but d'accorder la reconnaissance juridique des conjoints du même sexe. Des groupes de discussion ont été organisés et le questionnaire a été mis à l'essai. La question 2 du Test du recensement national (annexe 1) donne aux répondants la possibilité de déclarer des liens tels que «fils ou fille d'un conjoint précédent ou actuel» et «enfant en foyer nourricier ou en tutelle». Les répondants désireux de déclarer une union libre ou une union homosexuelle sur le questionnaire d'essai ont la possibilité de cocher le cercle «partenaire non marié/e de la Personne 1» ou de préciser le lien en question dans l'espace prévu à cette fin.

Observations

L'apport de modifications à une question — comme c'est le cas à la question portant sur le lien avec la Personne 1 qui figure au questionnaire du Test du recensement national — est une mesure importante. Il faudra peut-être d'autres essais avant que Statistique Canada puisse modifier considérablement cette question de base.

Une répétition de l'Enquête sur la famille constituerait peut-être la source la plus appropriée de données détaillées sur les changements qui surviennent au sein des familles, notamment des données sur les raisons de la rupture des mariages, la durée des unions libres, la garde conjointe et les unions entre personnes du même sexe.

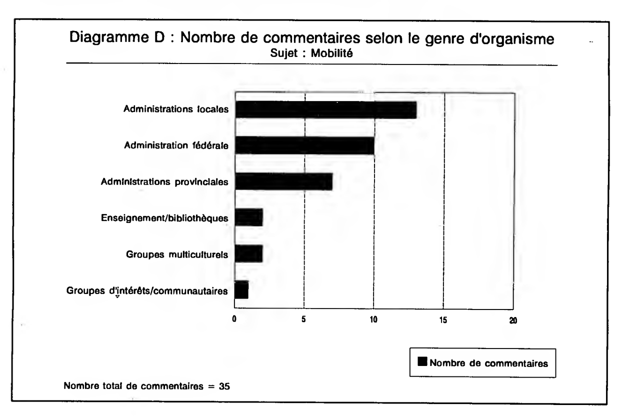
D. Caractéristiques de la mobilité

Renseignements généraux

La mobilité de la population est une variable démographique pour laquelle le recensement permet de recueillir des données servant à établir des tendances pour des périodes d'un an (à partir de 1991) et de cinq ans. Ces renseignements peuvent être essentiels pour les régions dont la population s'accroît ou diminue considérablement.

Résumé des mémoires

Selon presque tous les commentaires formulés au sujet de la mobilité (35), il faut suivre les mouvements de la population sur des périodes d'un an et de cinq ans (voir le diagramme D). Plusieurs personnes consultées ont indiqué qu'il serait utile de connaître la raison du déplacement — surtout s'il est occasionné par des changements au chapitre des besoins en main-d'oeuvre. Les municipalités ont indiqué qu'elles ont besoin de données montrant dans quelle mesure le déplacement de la population influe sur les services offerts au niveau des quartiers. Elles préféreraient donc que des données soient diffusées au niveau géographique le plus fin possible, p. ex., au niveau des subdivisions de recensement (SDR).



Commentaires au sujet des points à discuter

Le déplacement de la population canadienne modifie les besoins en services — Les participants ont indiqué qu'ils souhaitaient pouvoir étudier la mobilité des nouveaux immigrants entre les

villes, ainsi que les mouvements de la population vers les régions habitées par une minorité linguistique et en provenance de celles-ci, et entre les régions rurales et les régions urbaines. Ce type de recherche est présentement possible.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Le personnel du recensement a proposé des changements dans la présentation des questions afin d'améliorer le codage des réponses fournies par les répondants. Des groupes de discussion ont examiné ces changements, ainsi que les demandes des utilisateurs concernant la collecte de données sur la mobilité à des niveaux infraprovinciaux (pour les périodes d'un an et de cinq ans). Les questions 21 et 22 du Test du recensement national (annexe 1) permettraient de produire des données infraprovinciales pour ces deux intervalles.

Observations

Le fardeau du répondant, les erreurs de réponse du répondant et les coûts des données sont tous des facteurs susceptibles d'influer sur la capacité de Statistique Canada de poser une question en 1996 qui permettrait de recueillir des données infraprovinciales sur la mobilité sur une période d'un an.

E. Caractéristiques ethniques et culturelles et appartenance à la population autochtone

Renseignements généraux

Le concept d'origine ethnique est complexe. La question du recensement sur l'origine ethnique ne vise pas à mesurer la fierté nationale ni le patriotisme, mais les influences culturelles en constante évolution qui contribuent à notre appartenance nationale, à notre héritage collectif. Un des principaux objectifs de la question sur l'origine ethnique est de fournir les données nécessaires aux fins de l'application des programmes d'équité en matière d'emploi et des programmes sur le multiculturalisme. Parce que ces programmes n'ont pas été appuyés dans une même mesure dans les diverses régions du Canada, la collecte de données sur l'origine ethnique a soulevé certaines controverses lors des recensements précédents. Par exemple, les données recueillies peuvent être utilisées pour démontrer un plus grand besoin en matière de maisons de retraite ou pour justifier la fermeture d'une école de quartier. Il en va de même avec les données sur les groupes ethniques : certaines utilisations peuvent être controversées, d'autres impopulaires, mais les données sur l'origine ethnique offrent par ailleurs une vaste gamme d'avantages.

Résumé des mémoires

Les consultations sur le recensement de 1996 au sujet des questions portant sur l'origine ethnique, l'appartenance à la population autochtone et la religion ont présenté plusieurs caractéristiques particulières. Plus de gens ont formulé des commentaires sur ces sujets que sur toute autre question : plus de 350 commentaires ont été reçus, soit trois fois plus que sur les données sur la famille qui est le sujet se classant au deuxième rang quant au nombre de commentaires suscités (voir le diagramme E.1). On a relevé 226 commentaires spécifiques à l'origine ethnique, l'immigration, la race et les minorités visibles (voir le diagramme E.2) et 67 aux données sur les autochtones (voir le diagramme E.4). De plus, les personnes ayant formulé ces commentaires représentaient toute une gamme d'organismes. Pour la plupart des sujets, les commentaires provenaient en général d'un petit nombre d'organismes partageant la même opinion; pour les questions liées à l'origine ethnique, des commentaires nous sont parvenus de ministères et organismes de tous les paliers de gouvernement, de bibliothèques, de particuliers, de chercheurs et d'enseignants, d'experts-conseils, de représentants du secteur privé et du secteur des services ainsi que d'organismes religieux. Dans l'ensemble, seulement 10 des participants ont déclaré être entièrement satisfaits de la question de 1991 sur l'origine ethnique et vouloir la conserver. La comparabilité des données tirées des recensements antérieurs a été invoquée comme la principale raison pour conserver cette question.

De plus, une conférence internationale a eu lieu à Ottawa en avril 1992. Les participants ont discuté de la complexité du sujet en question, qui comprend des concepts qui s'imbriquent, tels que l'origine ethnique, l'identité, la race et la nationalité. On a aussi suggéré que la question sur le lieu de naissance des parents fasse partie des recensements nationaux. On a posé cette question dans les tests du recensement national qui ont précédé le recensement de 1991.

Diagramme E.1 : Nombre de commentaires selon le genre d'organisme

Sujet : Variables ethniques et culturelles

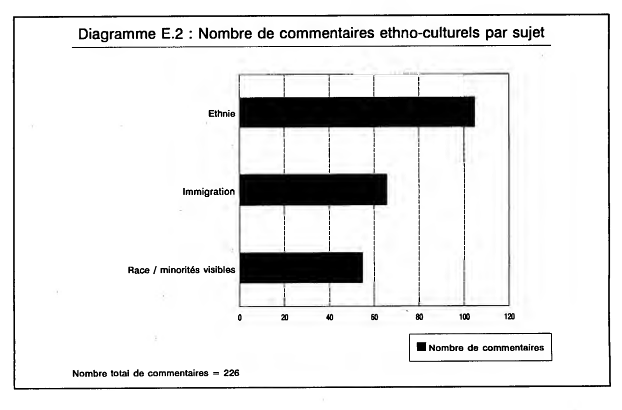
Administration fédérale
Groupes multiculturels
Administrations locales
Enseignement/bibliothèques
Administrations provinciales
Particuliers
Groupes d'intérêts/communautaires
Secteur privé

0 20 40 60 80

Nombre de commentaires

Nombre total de commentaires = 226

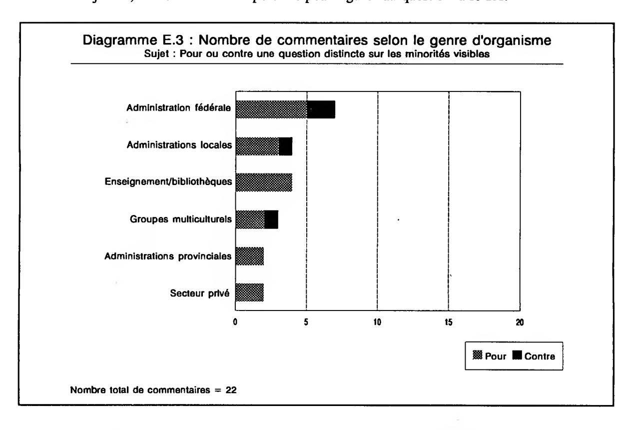
Diagramme E.2 : Nombre de commentaires ethno-culturels par sujet



Nombre total de commentaires = 226

Commentaires au sujet des points à discuter

a) *Collecte de données sur les minorités visibles* — La collecte de données sur les caractéristiques raciales de la population est exigée par la loi. Pour appliquer la loi actuelle sur l'équité en matière d'emploi, il faut être en mesure de déterminer la taille et les caractéristiques des minorités visibles — selon cette loi, celles-ci regroupent les personnes qui ne sont pas de race blanche. Les groupes minoritaires eux-mêmes veulent de meilleures données sur leurs membres, tout comme les administrations locales et les organismes de services sociaux, qui doivent répondre aux besoins particuliers des minorités visibles. Selon le point de vue exprimé par la majorité, si les données sur les minorités visibles ont une application légitime, il est inacceptable de tenter de les obtenir en déduisant les caractéristiques raciales à partir des questions sur le lieu de naissance ou l'origine ethnique. Selon certaines personnes, si une question sur la race devait être ajoutée, elle serait assez importante pour figurer au questionnaire 2A.

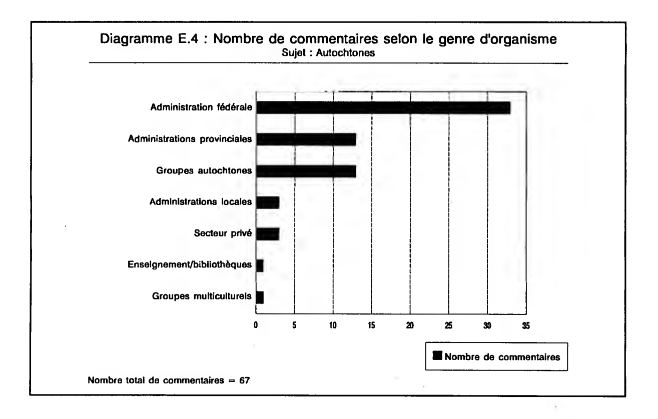


Les participants ont également formulé d'autres demandes relativement à l'utilisation des données sur la race. Ils ont demandé de l'information sur les enfants issus de parents de race différente et sur le lien entre les problèmes raciaux et la durée de la période de résidence au Canada. Nombre de participants ont reconnu qu'il s'agit d'un sujet délicat susceptible de susciter des réactions négatives; il n'en reste pas moins que 85 % des commentaires sont favorables à l'inclusion d'une question sur la race (voir le diagramme E.3). Un certain nombre de commentaires portaient sur les difficultés qui se posent lorsqu'il faut établir et utiliser des termes politiquement corrects tout en s'assurant que l'intégrité des données obtenues n'est pas compromise à cause de problèmes de compréhension.

b) *Inclusion de «Canadien» comme choix de réponse* — Le fait de répondre «Canadien» à la question sur l'ascendance ethnique est considéré par de nombreuses personnes comme un geste de patriotisme; en 1991, beaucoup de personnes consultées ont demandé son inclusion parmi les choix de réponse acceptables. Un nombre de participants ont demandé qu'une question distincte sur l'appartenance ethnique soit ajoutée au questionnaire; les répondants seraient ainsi en mesure d'affirmer leur identité en tant que Canadiens sans que cela nuise aux données vitales recueillies sur l'ascendance ethnique. Un certain nombre d'utilisateurs de données ont soutenu avec vigueur qu'il n'est pas approprié d'inclure le choix de réponse «Canadien», parce qu'il compromet la qualité des données sur l'origine ethnique en général.

c) *Inclusion de choix de réponses codées plutôt que d'espaces pour réponses écrites* — Bien que l'inclusion de choix de réponses codées correspondant aux groupes ethniques les plus nombreux au Canada soit une méthode rentable et efficace pour totaliser les données, les groupes ethniques dont l'effectif n'est pas assez élevé pour pouvoir figurer au questionnaire considèrent que cette méthode biaise les données qui en résultent. Peu d'utilisateurs ont formulé des commentaires sur la présentation de la question. Seulement deux d'entre eux ont demandé un recours accru aux catégories de réponse en lettres, alors que quelques autres ont demandé que le nombre de groupes ethniques indiqués soit augmenté.

d) *Collecte de données sur la population autochtone* — Statistique Canada a déployé des efforts considérables, en se servant de groupes de discussion, pour évaluer l'inclusion des données sur les autochtones dans le contexte de la question sur l'origine ethnique. En 1991, pour la première fois, une question distincte était posée aux Indiens inscrits, les invitant à indiquer la bande ou la première nation à laquelle ils appartenaient. Il a été proposé que la portée de cette question soit étendue afin d'inclure les Métis et les Indiens non inscrits, et que davantage d'efforts soient faits en vue de repérer les populations autochtones qui vivent hors réserve. Selon les commentaires, le choix de réponses codées serait plus efficace pour déterminer l'appartenance à une tribu ou à une bande. La tenue de l'Enquête postcensitaire auprès des peuples autochtones a reçu un certain appui, bien que, d'autre part, des participants aient indiqué que les autochtones n'ont pas appuyé la collecte de données sur leur collectivité et que les méthodes actuelles de collecte sont inefficaces. Il continue d'y avoir des problèmes touchant les données, qui résultent du fait que la terminologie n'est pas comprise; selon plusieurs personnes, des répondants n'ont pas compris le libellé des questions du recensement, et des données sur des personnes originaires du sous-continent indien sont encore incluses dans les résultats obtenus pour les populations autochtones. Certains participants ont demandé que «Autochtone» soit inclus comme autre groupe ethnique et que la distinction soit faite entre origine autochtone et appartenance à la population autochtone. Une seule personne consultée s'est déclarée satisfaite de la question dans sa forme actuelle.



e) *Modification des questions portant sur la population non permanente* — En 1991, les résidents non permanents ont été dénombrés pour la première fois dans le cadre du recensement. Il est essentiel de connaître la taille de cette population, puisque la présence de résidents non permanents dans une collectivité peut influer sur la demande en matière de services sociaux. Les utilisateurs de données ont été consultés et ont en outre indiqué avoir énormément besoin d'un plus grand nombre de données de meilleure qualité sur ce groupe cible. La question sur les résidents non permanents a été jugée assez importante pour qu'il soit justifié de l'inclure au questionnaire abrégé (formule 2A) et d'en rehausser l'ampleur afin de demander des renseignements sur la durée prévue du séjour au Canada.

Une question sur le statut d'immigrant reçu a été posée pour la première fois en 1991 — mais les utilisateurs de données ont eu l'impression que ce concept n'avait pas été compris par tous les répondants, ce qui a eu une incidence fâcheuse sur les données. Ils ont proposé d'inclure dans le recensement une question sur l'année de l'obtention de la citoyenneté, plutôt que sur l'année de l'immigration ou encore sur le nom du dernier pays de résidence avant de venir au Canada et la durée de la période de résidence dans ce pays. Il s'agirait, selon eux, d'une mesure plus précise des influences culturelles.

f) *Les données sur l'origine ethnique sont-elles pertinentes ou représentent-elles un facteur de dissension?* — Des données sur l'origine ethnique ont été recueillies pour la première fois dans le cadre du recensement du Canada atlantique de 1756, et l'ont été à tous les recensements depuis la Confédération — sauf en 1891, alors que la question posée portait uniquement sur l'origine canadienne-française. Seulement trois personnes consultées ont indiqué que la question sur l'ascendance ethnique n'est pas pertinente ou constitue un facteur de dissension et qu'il faudrait la supprimer, alors que beaucoup de participants

ont admis que le concept d'ascendance ethnique est complexe, et donc souvent mal interprété. Les personnes ayant proposé d'ajouter une question sur l'appartenance ethnique jugeaient ces données non pertinentes — l'inclusion d'une telle question serait davantage un exercice de relations publiques visant à satisfaire les répondants désireux de faire foi de leur patriotisme; l'une d'elle a suggéré de poser une telle question et de ne pas tenir compte des résultats. Il a été jugé plus important de maintenir la comparabilité des données des divers recensements. Seulement deux commentaires indiquaient que les besoins actuels en matière de données pourraient être satisfaits au moyen d'autres enquêtes si le recensement de 1996 ne comportait pas de question sur l'ascendance ethnique.

g) *Autres points* — On a demandé une définition plus précise de concepts tels que les quartiers ethniques, la concentration géographique des répondants ayant déclaré une origine ethnique unique ou multiple et l'utilisation des langues officielles par les nouveaux immigrants, ainsi qu'une question permettant d'obtenir des données sur les citoyens canadiens nés à l'étranger.

Il a été fortement suggéré de la part de certains utilisateurs de reprendre la question portant sur le lieu de naissance des parents (posée pour la dernière fois en 1971) afin d'obtenir un indicateur plus fiable de l'appartenance ethnique; plusieurs personnes ont même demandé que cette question porte sur le lieu de naissance de plusieurs générations d'ancêtres.

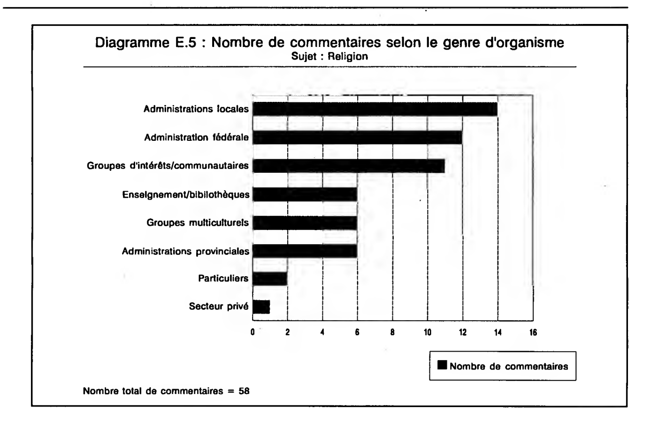
Religion

Renseignements généraux

Les données recueillies sur la religion sont utilisées pour suivre les tendances en constante évolution des habitudes de vie des Canadiens. Une fois combinées aux données sur l'âge, les données sur la religion permettent aux planificateurs d'évaluer les besoins en matière d'écoles confessionnelles distinctes dans certaines provinces. Les organismes fédéraux et provinciaux de défense des droits de la personne se servent également de ces renseignements en vue de protéger les Canadiens contre la discrimination fondée sur leurs croyances religieuses.

Résumé des mémoires

Dans l'ensemble, il ressort des commentaires formulés que les personnes consultées sont fortement favorables non seulement à ce que la question sur la religion soit posée tous les cinq ans plutôt que tous les dix ans, mais aussi à ce que l'information demandée soit plus détaillée (voir le diagramme E.5); les deux tiers des commentaires préconisaient l'ajout d'une question sur la religion dans le cadre du recensement quinquennal. Les participants étaient généralement d'avis que si, en effet, les religions organisées conventionnelles comptent de moins en moins d'adeptes et que d'autres religions moins connues gagnent en popularité, il faudrait suivre ces tendances de plus près. L'ajout d'une question sur la religion dans le questionnaire du recensement quinquennal nécessiterait toutefois la suppression d'une autre question afin de maintenir les coûts et de ne pas accroître le fardeau de déclaration; il faudrait procéder à une évaluation approfondie avant d'envisager cette possibilité.



Commentaires au sujet des points à discuter

a) *«Aucune religion» est le seul choix à cocher* — Les participants étaient d'accord pour que les recensés fournissent une réponse écrite à la question sur la religion et que le choix «Aucune religion» soit fourni afin d'inciter les personnes n'ayant aucune confession religieuse à répondre à la question plutôt que de la laisser en blanc.

b) *Pertinence d'une question sur la religion dans la société d'aujourd'hui* — Étant donné une tendance canadienne actuelle selon laquelle les gens se détachent des religions organisées, il serait peut-être plus utile de poser une question sur l'évolution des tendances relatives à la pratique religieuse dans les familles au cours d'une génération. Il serait plus utile pour les utilisateurs de données de connaître les niveaux actuels de pratique religieuse.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

L'équipe du recensement de 1996 a entrepris des travaux considérables pour la mise à l'essai de questions sur l'ascendance ethnique, l'appartenance à la population autochtone et la race. S'appuyant sur les résultats des consultations intensives et des groupes de discussion organisés avant le recensement de 1991, elle a élaboré cinq nouvelles questions sur ces sujets qui sont incluses dans le Test du recensement national en vue du recensement de 1996.

Notamment, la question 16 portant sur l'ascendance ethnique comprend la catégorie «Canadien» dans la liste des groupes ethniques et culturels. De plus, les 15 réponses codées et les deux espaces pour réponse en lettres ont été remplacés par trois espaces pour réponse en lettres.

Trois questions sur l'appartenance à la population autochtone sont incluses dans le Test du recensement national. À la question 17, les autochtones doivent indiquer le ou les groupes qui les décrivent le mieux maintenant. De plus, tous les répondants sont invités, à la question 19, à préciser la bande ou la première nation à laquelle ils appartiennent. À la question 20, les répondants doivent indiquer s'ils sont des Indiens des traités ou des Indiens inscrits.

Une nouvelle question (question 18) sert à relever les personnes appartenant à divers groupes de population aux fins des programmes d'équité en matière d'emploi. Il s'agit de la version modifiée d'une question mise à l'essai en 1991, invitant les répondants à indiquer le groupe correspondant le mieux à leur race ou couleur.

Aucune question sur le lieu de naissance des parents et sur l'appartenance ethnique/culturelle n'a été mise à l'essai dans le cadre du Test du recensement national, étant donné que des travaux considérables ont déjà été effectués avant le recensement de 1991 sur ces deux sujets.

Observations

De nombreuses personnes considèrent que le fait de mesurer et d'identifier les différents groupes ethniques, culturels, raciaux et autochtones est susceptible de soulever des controverses. Il n'y a pas de consensus sur la façon dont Statistique Canada doit s'y prendre pour recueillir de telles données. De plus, la terminologie est en constante évolution : des termes jugés appropriés et non controversés au moment de l'essai peuvent, le jour du recensement, avoir acquis des connotations politiquement incorrectes. Il arrive fréquemment que les utilisateurs ne s'entendent pas sur les termes qui devraient être utilisés pour décrire les caractéristiques culturelles/ethniques, ni sur la définition de concepts tels que l'ascendance, l'appartenance et la race, surtout lorsqu'ils s'appliquent à des minorités visibles.

On prévoit que ces questions continueront de susciter la controverse. Toutefois, tant que les lois sur le multiculturalisme et l'équité en matière d'emploi exigeront des données régionales précises sur les caractéristiques culturelles, économiques et sociales des minorités raciales, ethniques et linguistiques du pays, le recensement continuera d'inclure de telles questions.

F. Caractéristiques de l'incapacité

Renseignements généraux

Les questions portant sur l'incapacité servent à la sélection des personnes qui pourraient participer à une enquête postcensitaire beaucoup plus détaillée.

Résumé des mémoires

Comme des données détaillées sur l'incapacité sont recueillies dans le cadre d'une enquête postcensitaire, les commentaires étaient plutôt axés sur la méthode de collecte. Parmi les 52 commentaires reçus au sujet d'enquêtes postcensitaires, 18 portaient sur des questions concernant précisément l'incapacité. Les questions du recensement sur l'incapacité servent uniquement à la sélection et aucun résultat n'est publié à partir de ces questions. Des participants ont demandé que ces résultats du recensement soient diffusés, de sorte qu'ils puissent disposer d'un niveau de données régionales, que l'enquête postcensitaire ne fournit pas actuellement. Toutefois, comparativement aux résultats postcensitaires, on n'a pas remis en question le niveau de qualité de ces données.

Il y a eu consensus sur la nécessité de recueillir des données sur les personnes ayant une incapacité afin de pouvoir remplir les obligations découlant de la loi. Tous les mémoires présentés provenaient de ministères ou d'organismes publics, et avaient donc trait à l'application des données sur l'incapacité aux services offerts par ces derniers. Notamment, les municipalités ont indiqué avoir besoin d'information supplémentaire sur les personnes ayant une incapacité afin de fournir de meilleurs services de transport et de logement. Il faudrait également des données de niveau infraprovincial, même s'il a été généralement reconnu que le recours à des échantillons dont la taille serait suffisante pour permettre l'établissement d'estimations à ce niveau entraînerait une hausse importante du coût de l'enquête postcensitaire et des données d'enquête ainsi obtenues.

Plusieurs mémoires ont fait ressortir un plus grand besoin en matière de données sur les incapacités d'ordre mental ou émotif. Il a également été proposé d'élargir la catégorie actuelle regroupant les incapacités mentales/cognitives afin d'inclure les concepts de «personne ayant des troubles du développement», «personne en difficulté d'apprentissage» et «personne ayant des problèmes de santé mentale».

Commentaires au sujet des points à discuter

a) *Pertinence du recours à une enquête postcensitaire* — Seulement un mémoire indiquait que les questions sur l'incapacité devraient être incluses dans un volet élargi du recensement.

b) *Préoccupations au sujet du caractère confidentiel des données sur l'incapacité* — Aucune préoccupation n'a été exprimée au sujet du caractère confidentiel ou personnel des données sur l'incapacité.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Le TRN renferme une question présentée quelque peu différemment. Veuillez vous reporter à l'annexe 1, questions 7 et 8.

Observations

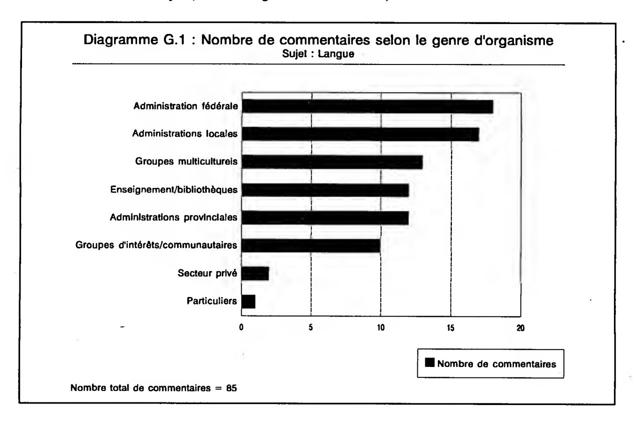
Des consultations distinctes portant sur le programme d'enquêtes postcensitaires de 1996 seront entreprises en 1994. Les utilisateurs seront alors invités à se pencher tout particulièrement sur le contenu de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA). Pour de plus amples renseignements sur les consultations relatives aux enquêtes postcensitaires, communiquez avec :

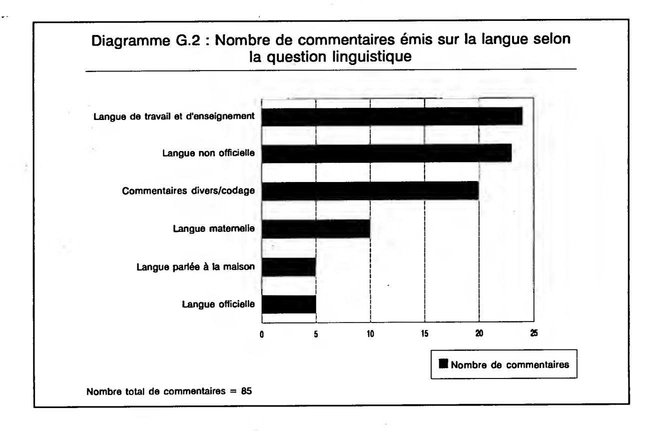
Adele Furrie
Programme sur les enquêtes postcensitaires
9e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6 Téléphone : (613) 951-4531 Télécopieur : (613) 951-2906

G. Caractéristiques linguistiques

Renseignements généraux

Les Canadiens sont particulièrement préoccupés par les questions linguistiques en raison de l'effet que celles-ci ont sur des domaines aussi différents que la réforme constitutionnelle, les services publics et gouvernementaux, les programmes éducatifs et les politiques en matière d'immigration. La vitalité de la langue française au Canada reflète la situation démographique des francophones autant au Québec que dans le reste du pays. Par ailleurs, on considère incertaine la survie de nombreuses langues autochtones. Divers organismes ont fait des commentaires au sujet des questions sur la langue posées dans le contexte du recensement. On a reçu un total de 85 commentaires à ce sujet (voir les diagrammes G.1 et G.2).

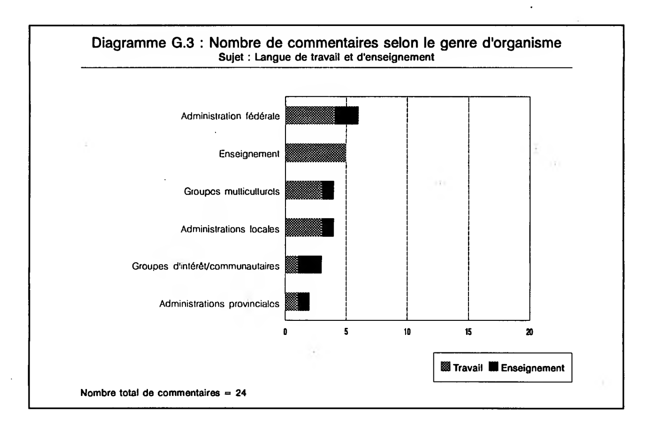




Résumé des mémoires

Le nombre relativement peu élevé de commentaires formulés au sujet des variables linguistiques reflète le fait que les consultations entre les analystes du domaine spécialisé de la langue et les clients utilisateurs se poursuivent sur une base permanente contrairement aux variables sur l'ethnicité et la famille. En général, on s'est dit satisfait de l'ordre et du nombre des questions posées en 1991.

Le besoin d'information additionnelle mentionné le plus souvent avait trait à la langue utilisée au travail (voir le diagramme G.3). Cette variable est considérée comme une mesure importante de la réussite des programmes en matière de langues officielles ainsi que comme un indicateur des besoins au chapitre des programmes d'enseignement d'une langue seconde pour les nouveaux immigrants afin de les aider à devenir productifs sur le plan économique. Selon plusieurs commentaires, il est nécessaire de recueillir d'autres données sur la langue d'enseignement pour compléter les données existantes sur les programmes d'immersion. Un fournisseur de services de santé a indiqué qu'il serait utile de pouvoir repérer des groupes culturels particuliers qui parlent la même langue (p. ex. les Haïtiens, les Vietnamiens ou les Juifs qui ont le français comme langue maternelle). Les problèmes relatifs à l'alphabétisme représentent un autre aspect au sujet de la langue sur lequel le recensement devrait se pencher — ce qui n'est pas le cas actuellement. Il a également été question de la mesure des langues parlées à la maison lorsqu'il y en avait plus d'une et surtout du fait que la question du recensement de 1991 avait tendance à encourager une réponse unique.



Commentaires au sujet des points à discuter

a) *Transfert linguistique* — Certaines personnes consultées souhaiteraient des données additionnelles sur les langues autres que le français et l'anglais — notamment sur leur taux de rétention et sur leur importance dans une région particulière — en vue principalement de pouvoir offrir des services adéquats aux immigrants.

b) *Évolution du bilinguisme* — Selon de nombreux commentaires, il importe de maintenir la comparabilité des données — non seulement d'un recensement à l'autre, mais aussi entre les données obtenues dans le questionnaire abrégé et celles recueillies au moyen du questionnaire complet.

c) *Survie des langues autochtones* — Alors que par le passé, l'élaboration des questions sur la langue mettait surtout l'emphase sur l'analyse des deux langues officielles, les commentaires formulés indiquent qu'il existe une demande pour des analyses semblables des langues autochtones quant au transfert linguistique et à la connaissance de ces dernières.

d) *Mesure de l'adaptation des nouveaux immigrants à l'aide des données sur les langues* — Les données sur les langues sont considérées comme un outil important pour évaluer l'adaptation des nouveaux immigrants à leur vie au Canada, d'où la demande pour des données portant sur la langue parlée au travail, celles-ci pouvant aider à identifier les «ghettos» linguistiques en milieu de travail.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

La question 24 du Test du recensement national (annexe 1) porte sur la langue d'enseignement et la question 41 sur la langue utilisée au travail. La question 9 est également nouvelle en ce sens qu'elle combine la connaissance des langues officielles et la connaissance des langues non officielles en une seule question.

Observations

Il n'y a pas eu consensus relativement à la question linguistique qui devrait être incluse dans le questionnaire 2A; le guide de consultation a été distribué avant que les utilisateurs puissent utiliser suffisamment les données existantes et les évaluer. Nous avons constaté une forte demande pour des données portant sur d'autres aspects de l'utilisation des langues. Le Test du recensement national représente une première tentative pour déterminer quelles seraient les difficultés que poserait la collecte de données sur ce sujet. Il faut prendre note que la demande de questions linguistiques additionnelles ne provenait pas de l'ensemble du pays et qu'il ne semble pas qu'il soit nécessaire de disposer de données régionales. L'Enquête sociale générale est peut-être un outil de collecte plus approprié que le recensement pour obtenir d'autres données sur l'utilisation des langues au travail et à l'école. Le cycle 11 de l'enquête fournira certainement des données sur les langues utilisées au travail. Mais, fait plus important, il fournira aussi des renseignements plus détaillés sur les paramètres pour la mesure des langues utilisées au travail — notamment la langue utilisée pour communiquer avec les collègues de travail, avec les clients et avec les employeurs, et les différences existant entre les communications écrites et les communications orales. Le thème du choix de questions sur la langue, à savoir quelle doit être la question à incorporer dans le questionnaire abrégé (formule 2A) — a constitué le sujet de discussion du comité parlementaire sur les langues officielles. On s'attend à ce que ce sujet fasse, une fois de plus, l'objet de plus amples discussions.

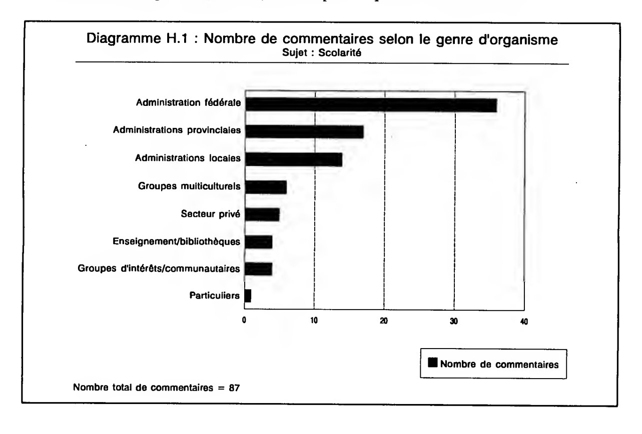
H. Caractéristiques de la scolarité

Renseignements généraux

Les questions du recensement sur la scolarité nous aident à mieux connaître les titres scolaires des Canadiens, à repérer les secteurs où une pénurie de main-d'oeuvre risque de survenir et à élaborer des programmes éducatifs et de formation.

Résumé des mémoires

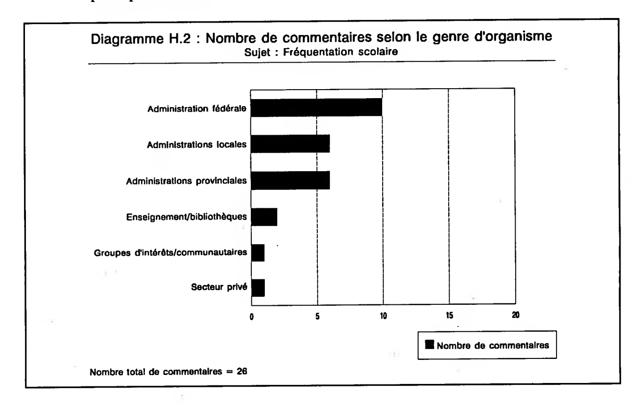
Il n'y a pas eu de consensus dans les demandes de modification aux questions du recensement sur la scolarité. Dans l'ensemble, un nombre relativement élevé de commentaires ont été formulés (87) dont la plupart (67) provenaient des représentants des divers paliers de gouvernement (voir le diagramme H.1). Les deux aspects qui ont suscité le plus d'intérêt étaient la possibilité d'examiner l'ensemble de la scolarité des répondants acquise dans les programmes d'éducation permanente et le dossier connexe du recyclage au travail. On demande aussi des données plus détaillées sur les titres scolaires des femmes et des immigrants. L'absence de données sur l'enseignement à domicile par les parents est considérée comme une lacune à laquelle on pourrait remédier grâce au recensement. Deux répondants ont signalé un besoin de données permettant de réaliser des analyses régionales des aspects relatifs à l'alphabétisme qu'on ne pourrait satisfaire qu'en incluant des questions sur ce sujet dans le recensement. On a signalé qu'aucun autre outil de collecte à Statistique Canada ne permet de recueillir de données sur l'expérience sur le marché du travail comme genre d'éducation, données pour lesquelles il existe un besoin.



Les néo-Canadiens de même que les organismes visant à favoriser l'intégration des immigrants ont demandé que des données sur le pays dans lequel le grade ou certificat a été obtenu soient recueillies dans le cadre du recensement.

Commentaires au sujet des points à discuter

a) *La question sur la fréquentation scolaire ne figurait pas dans le questionnaire du recensement de 1986* — Une question sur la fréquentation scolaire a été posée au recensement de 1991, mais non au recensement de 1986. On a demandé d'augmenter la fréquence à laquelle cette question est posée : sept fois plus de personnes consultées considèrent que l'intervalle de 10 ans est inadéquat comparativement au nombre de participants satisfaits.



b) *Comparaison entre le niveau de scolarité et l'activité* — Selon un commentaire, des données comparatives sur le niveau de scolarité des personnes et le travail qu'elles effectuent seraient fort utiles. Elles permettraient particulièrement d'examiner l'activité de certains groupes cibles — notamment les femmes, les immigrants ou les membres de la génération X (personnes qui sont nées au cours des 10 années ayant suivi le baby-boom).

c) *Prise en considération des variations des normes en matière d'éducation des provinces et des territoires* — Les représentants des autorités provinciales et territoriales ont affirmé unanimement que le recensement n'était pas le meilleur outil pour mesurer les différences existant entre les normes en matière d'éducation au Canada. Ils ont recommandé de recourir à une enquête de moindre envergure pour recueillir des données sur ces normes, si celles-ci sont jugées essentielles. Selon de nombreux répondants toutefois, il faudrait

recueillir des données sur l'endroit où la population a été scolarisée (tant au Canada qu'à l'extérieur du pays).

d) *Renseignements sur l'éducation permanente* — Parmi les lacunes des résultats du recensement, le manque de renseignements sur les programmes d'éducation des adultes et sur les cours de l'éducation permanente est celle qui a été signalée le plus souvent. On considère essentiel de faire une distinction entre les cours de perfectionnement et les cours suivis uniquement par intérêt personnel. Ces commentaires avaient surtout trait à la variable portant sur la fréquentation scolaire.

e) *Renseignements sur le recyclage en milieu de travail* — On constate une demande importante pour des données plus détaillées et de meilleure qualité sur le recyclage et le perfectionnement professionnel en milieu de travail au Canada, notamment sur les programmes d'apprentissage et les mesures de réaménagement des effectifs. Une fois de plus, ces commentaires avaient trait à la variable portant sur la fréquentation scolaire.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Les questions sur la scolarité sont complexes. Si l'on veut les modifier pour le recensement de 1996, il faudrait entreprendre des travaux considérables pour les mettre à l'essai — plus que ne nous le permet notre mandat qui vise à limiter le nombre de modifications apportées au contenu du recensement. Le Test du recensement national (TRN) en vue du recensement de 1996 comprend la question sur la fréquentation scolaire et la question sur les certificats, diplômes ou grades. Les autres questions sur la scolarité ont été supprimées du questionnaire du TRN pour faire de la place aux questions sur de nouveaux sujets, notamment la langue de la scolarité et le travail non rémunéré, ainsi qu'aux questions visant à obtenir l'opinion des répondants sur le questionnaire et sur l'utilité du Guide du TRN.

Statistique Canada reconnaît qu'il lui faudra réaliser des mises à l'essai considérables sur le contenu relatif à la scolarité en vue du recensement de 2001. Au milieu des années 1990, les utilisateurs obtiendront encore des données actuelles sur les titres scolaires des nouveaux diplômés grâce à d'autres enquêtes, notamment l'Enquête auprès des diplômés de 1993. L'Enquête sur la population active (mensuelle) fournit des données similaires de même que l'Enquête sociale générale, cycles 4 (1989) et 9 (1994). En outre, on prévoit répéter l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement vers le milieu des années 1990.

Observations

Au recensement de 1996, on prévoit inclure les questions sur la scolarité posées en 1991. Toutefois, compte tenu de la forte demande pour des données sur la fréquentation scolaire, il est probable que la question sur celle-ci sera ajoutée au recensement quinquennal plutôt que de n'être posée qu'aux recensements décennaux. Il semble, d'après les résultats de la consultation, que Statistique Canada devra réévaluer cet ensemble de questions pour le recensement de 2001. Avant d'entreprendre une révision du contenu de cette envergure, il faudra mener d'autres consultations et mettre à l'essai les questions tant sur le plan de la quantité des données recueillies que sur le plan de la qualité de celles-ci. En attendant que les questions du recensement soient remaniées en profondeur, les autres enquêtes réalisées devraient permettre à Statistique Canada d'évaluer l'évolution dans ce domaine durant les années 1990.

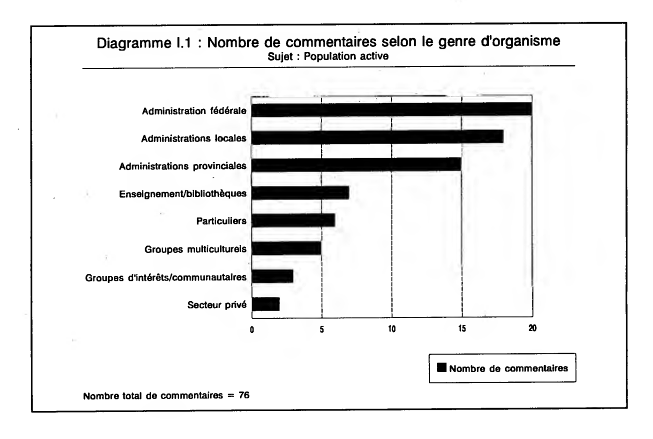
I. Caractéristiques de la population active et du lieu de travail

Renseignements généraux

On pose des questions ayant trait à l'activité afin de déceler les tendances présentes dans le domaine du travail au Canada et d'établir s'il est nécessaire d'élaborer des programmes sociaux, éducatifs et économiques à l'aide des données régionales. Les renseignements sur la composition et les caractéristiques de la population active rémunérée au Canada constituent l'un des ensembles des données du recensement les plus en demande. Ces données sont utilisées autant par le secteur public que par le secteur privé à des fins aussi diverses que l'évaluation des programmes éducatifs, les ressources humaines et les programmes d'action positive. Des renseignements additionnels sur le nombre de semaines travaillées sont également importants en vue d'examiner en détail les tendances relatives au travail saisonnier et à temps partiel.

Résumé des mémoires

Le fait d'avoir reçu plus de 76 commentaires écrits ayant trait aux données sur la population active et sur les professions montre bien à quel point ce sujet est complexe (voir le diagramme I.1). De plus, 79 commentaires ont été reçus à propos du travail non rémunéré (voir le diagramme I.2). Si dans le cas des autres sujets, de nombreux commentaires allaient dans le même sens, ceux qui portaient sur les données relatives à la population active faisaient ressortir une vaste fourchette de préoccupations divergentes. Un seul sujet a été signalé par un grand nombre de participants, soit le dénombrement des personnes occupant plus d'un emploi rémunéré. Ils considèrent que ces données seraient importantes pour évaluer, par exemple, les répercussions de la récession, le lien entre les titres scolaires et l'emploi rémunéré éventuel et les différences culturelles entre les travailleurs. Selon les commentaires formulés, il importe particulièrement de dénombrer les personnes occupant plus d'un emploi dans les régions rurales (comme indicateur plus exact de l'emploi hors ferme) et dans les régions géographiques où l'emploi saisonnier représente la norme.



Un certain nombre de personnes consultées ont proposé que le recensement établisse une distinction entre la profession principale (de toute une vie) et la profession actuelle. On considère que ces données sont essentielles non seulement pour mesurer les tendances relatives à la santé au travail mais aussi pour évaluer de façon plus exacte l'activité des femmes au foyer et des personnes retraitées.

On a également signalé d'autres variables importantes à ajouter aux variables sur la profession et l'activité : la durée de l'emploi actuel, les changements fréquents d'emploi et les antécédents professionnels, y compris un résumé de l'expérience cumulée de travail rémunéré. On a signalé des nouvelles tendances relatives à l'activité — notamment l'émergence d'entreprises à domicile et du télétravail à domicile desquelles découle une demande de données en vue d'étudier leur incidence sur, par exemple, l'utilisation des services de transport en commun, les coûts pour l'employeur, la consommation d'énergie et l'environnement.

Les utilisateurs de données sur la population active ont demandé de nouvelles informations sur les indemnités payées et les avantages sociaux. Parmi les éléments mentionnés, notons le nombre d'emplois subventionnés par l'État, le niveau de formation offerte par l'employeur, le nombre de personnes travaillant au salaire minimum, les effets des accidents du travail sur la profession et la présence de programmes de soutien aux familles (par exemple, congé parental et dispositions relatives aux obligations familiales).

Certains participants souhaiteraient que les questions sur l'activité fournissent d'autres informations — l'incidence du vieillissement de la population active et les différences culturelles — mais n'ont pas fait état de modifications précises à apporter au questionnaire en vue

d'obtenir ces données. Il a également été demandé de relier les caractéristiques professionnelles avec les données sur le lieu de travail plutôt qu'avec les données sur le lieu de résidence.

Commentaires au sujet des points à discuter

a) *Réalisation d'une enquête postcensitaire sur l'emploi du temps* — Selon de nombreux commentaires formulés, compte tenu de la nature fort complexe de ce sujet, une enquête postcensitaire sur l'emploi du temps serait un outil de collecte plus approprié que le recensement pour obtenir des données sur le travail non rémunéré. (Veuillez vous reporter à la section suivante.)

b) *Description du travail de surveillance* — Aucun commentaire écrit n'indiquait qu'il faudrait réaliser d'autres essais sur ce sujet.

c) *Définition du travail à temps partiel* — Aucun commentaire écrit n'indiquait qu'il faudrait réaliser d'autres essais sur ce sujet.

d) *Données recueillies sur l'appartenance à un syndicat* — Les secteurs industriel et public ont indiqué que des données sur l'appartenance à un syndicat jetteraient davantage de lumière sur la situation de la population active au Canada, surtout lorsqu'elles étaient jumelées à des variables telles que le revenu, le nombre de semaines travaillées et les classifications portant sur l'industrie et la profession.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Mises à part quelques modifications mineures aux exemples des questions et la clarification de la définition, les questions sur le marché du travail n'ont pas été changées pour le Test du recensement national. Par contre, une nouvelle question portant sur le type de secteur d'activité a été ajoutée. Cette question facilitera l'élaboration d'une méthode de codage automatisé de la question sur l'industrie pour le recensement de 2001; les résultats du TRN serviront à établir une base de données d'essai pour ces travaux d'élaboration.

Observations

Les données du recensement de 1991 sur la profession ont été classées selon deux classifications des professions, la Classification type des professions de 1980 et la Classification type des professions de 1991 (appelée auparavant Classification nationale des professions, CNP). Des consultations et des travaux de recherche sont en cours en vue de déterminer quelle classification devrait être utilisée au recensement de 1996.

Il semble d'après les résultats des consultations que Statistique Canada devra réévaluer l'ensemble de questions portant sur la population active pour le recensement de 2001. L'intérêt manifesté pour des données sur les personnes occupant plus d'un emploi est fort important. Selon les données de l'Enquête sur la population active, il semble que ce secteur (qui comprend actuellement environ 5 % des travailleurs) constitue un segment croissant de la population active.

Avant d'entreprendre des travaux de révision du contenu de cette envergure, il faudra mener d'autres consultations et mettre à l'essai les questions tant sur le plan de la qualité des données recueillies que sur le plan de la quantité de celles-ci. En attendant que les questions du recensement soient remaniées en profondeur, les enquêtes comme l'Enquête sur la population active et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu devraient permettre à Statistique Canada de mesurer l'évolution de la population active durant les années 1990.

Mesure du travail non rémunéré selon le recensement

Renseignements généraux

Le questionnaire du recensement de 1991, tout comme les questionnaires des recensements précédents, comportait des questions sur le travail rémunéré, mais aucune question portant sur le travail non rémunéré. Statistique Canada reconnaît depuis longtemps qu'il serait souhaitable de recueillir des données sur le travail non rémunéré sous ses diverses formes. Toutefois, l'inclusion de questions sur le travail non rémunéré s'est jusqu'à maintenant révélée irréalisable sur le plan fonctionnel. Selon les résultats des essais des questions sur le travail non rémunéré réalisés avant les recensements de 1981 et de 1991, les répondants avaient de la difficulté à calculer le nombre d'heures consacrées au travail non rémunéré à domicile et aux activités bénévoles. De plus, comme d'un répondant à l'autre l'interprétation des concepts de travail à la maison, de soins des enfants et du travail bénévole varie considérablement, les données obtenues étaient peu fiables.

Toutefois, on a réussi à recueillir des données fiables sur les diverses formes de travail non rémunéré par le biais d'enquêtes extrêmement détaillées appelées *enquêtes sur l'emploi du temps*. Statistique Canada cherche toujours une solution de compromis entre les questions très simples (qui ne donnaient pas les résultats escomptés), comme celles posées lors des tests des recensements précédents, et les questions détaillées qui permettent d'étudier un sujet en profondeur du genre des questions incluses dans un questionnaire sur l'emploi du temps.

Les consultations du recensement de 1996 nous ont permis d'examiner la possibilité d'inclure des questions sur le travail non rémunéré dans le questionnaire du recensement. Leur inclusion pourrait augmenter sensiblement le fardeau de déclaration sans fournir nécessairement des données de qualité et entraînerait de plus l'élimination d'un certain nombre d'autres questions pour maintenir le fardeau de déclaration aux mêmes niveaux que par le passé.

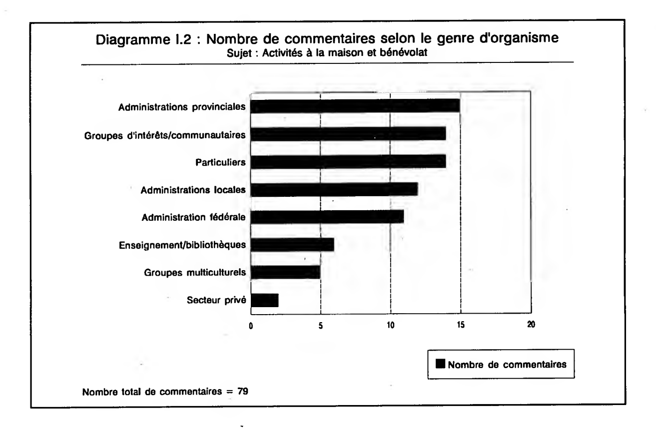
Dans l'ensemble, les consultations font ressortir une grande confusion sur le rôle du recensement en ce qui a trait à la mesure et à l'évaluation du travail non rémunéré. Comme nous l'avons mentionné, nous obtenons déjà des estimations de l'importance du travail non rémunéré à partir d'autres sources comme les enquêtes sur l'emploi du temps. Au sein de la Division des comptes nationaux et de l'environnement, des modèles permettant de produire des estimations des valeurs financières correspondant à ce travail non rémunéré ont été créés. Ces travaux se poursuivront même si des questions portant sur le travail non rémunéré sont ajoutées au questionnaire du recensement de 1996.

Résumé des mémoires

La question a suscité un débat considérable de nature émotive — non seulement durant le recensement de 1991, mais tout au long du processus de consultation, lors de la présentation des mémoires et dans les groupes de discussion. Divers organismes ont formulé des commentaires à ce sujet (voir le diagramme I.2).

On a constaté une répartition entre les participants souhaitant que le travail non rémunéré soit défini comme une catégorie distincte d'activité et ceux qui considèrent que le sujet était trop complexe pour être inclus dans le recensement. Des 79 commentaires sur les activités à la maison et le bénévolat, 60 ont indiqué que Statistique Canada devrait mesurer le travail non rémunéré. Cependant, plus de 20 de ces commentaires suggèrent que le recensement n'est pas le meilleur moyen de collecte des données, et cela pour diverses raisons. Dix-sept autres commentaires, venant en majorité du système de santé, suggéraient que des données sur le bénévolat soient recueillies.

Les partisans de l'inclusion considèrent que la reconnaissance du travail non rémunéré permet de promouvoir le statut des personnes qui choisissent de demeurer au foyer pour prendre soin des enfants, des personnes âgées et d'autres membres de la famille. On a pensé que la rémunération ne devrait pas être le seul critère utilisé pour définir la productivité économique. Dans l'autre camp, même si de nombreux participants reconnaissent la valeur et l'utilité de telles données, ils considèrent qu'il serait difficile de mesurer le travail ménager et le bénévolat en incluant quelques questions dans un recensement général de la population et que ces activités seraient évaluées plus adéquatement par le biais d'enquêtes-échantillon. Peu de personnes ont été en mesure de démontrer que ces données seraient d'une plus grande utilité si elles étaient analysées selon de petites régions géographiques, ce que permet le recensement; il n'y avait donc pas lieu de les inclure. Les partisans de l'inclusion s'entendaient pour reconnaître que la collecte de ces données s'avérerait une tâche difficile; selon certains, il faudrait inclure une série d'au moins sept questions pour n'obtenir en fin de compte que des données rudimentaires. De plus, il ne se sont pas du tout entendus sur la terminologie à employer.



La manière de mesurer les activités à la maison et les activités bénévoles a posé des problèmes pour tous les participants — certains considèrent qu'elles devraient être mesurées en heures, d'autres selon le nombre de dépendants, selon la gestion des responsabilités au foyer et selon le niveau et la nature des soins donnés aux adultes et aux enfants à charge (en tenant compte des personnes ayant une incapacité, des problèmes d'alcool ou de l'âge). Les consultations n'ont pas permis de dégager un consensus.

Selon une faible majorité de commentaires, il était nécessaire d'établir une distinction entre les travaux ménagers et le travail bénévole afin de recueillir des données sur les activités non rémunérées effectuées par les femmes au foyer et les personnes retraitées qui seraient normalement incluses comme activités rémunérées (p. ex., le travail dans les hôpitaux, le travail comme aide-enseignant).

Selon un autre commentaire, la fréquentation scolaire à temps plein devrait être classée comme travail non rémunéré. La personne qui a formulé ce commentaire n'a pas proposé toutefois un âge minimum ni indiqué une application possible pour ces données.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Les mises à l'essai réalisées avant les recensements de 1981 et de 1991 n'ont pas permis de dégager une question susceptible de produire des renseignements de qualité sur les travaux ménagers et les activités bénévoles. Le Test du recensement national de 1993 constitue une autre

tentative en vue d'élaborer des questions du recensement qui permettraient de produire des données fiables sur ce sujet.

Les personnes âgées de 15 ans et plus devaient indiquer aux questions 26 et 27 du Test du recensement national le nombre d'heures consacrées la semaine ayant précédé le jour du test à offrir des soins ou de l'aide à des personnes membres du ménage et non membres du ménage respectivement, aux travaux ménagers (selon les définitions indiquées) et à des activités bénévoles pour un organisme (comme un organisme religieux ou une oeuvre de charité). Ces questions ont été incluses dans le questionnaire du TRN en réponse aux demandes exprimées par les utilisateurs dans le cadre des consultations et ont été formulées à la lumière de l'expérience acquise au cours des essais précédents, de l'Enquête sociale générale qui permet de recueillir des données sur l'emploi du temps, des discussions menées dans le cadre de la Conférence internationale sur la mesure et l'évaluation du travail non rémunéré et des commentaires formulés dans 11 groupes de discussions sur diverses manières de présenter les questions. Tous ces travaux d'élaboration du questionnaire ont été réalisés par l'intermédiaire d'un comité interministériel qui comptait des représentants du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, de Condition féminine Canada et d'autres organismes.

Observations

Les questions du Test du recensement national portant sur le travail non rémunéré augmentent considérablement le fardeau du répondant au questionnaire complet (2B). Lorsque les spécialistes du domaine auront analysé les résultats du test, le Bureau sera en mesure d'évaluer l'utilité d'inclure ces questions dans le recensement plutôt que de mener des enquêtes pour mesurer les activités à la maison et les activités bénévoles.

Statistique Canada devra soupeser les demandes pour ces données en fonction d'autres facteurs, comme l'augmentation du fardeau de déclaration, la possibilité d'obtenir ces données d'autres sources (comme l'Enquête sociale générale) et le degré d'exactitude des estimations qui seraient produites à partir des résultats du recensement. Il serait peut-être utile d'envisager la possibilité de réaliser une enquête postcensitaire ou une enquête menée au milieu de la décennie auprès d'un grand échantillon en vue d'obtenir des données sur les activités à la maison et les activités bénévoles non rémunérées des Canadiens.

Lieu de travail

Renseignements généraux

Le recensement permet de recueillir des données sur le lieu de travail d'une personne en vue d'obtenir de l'information sur les tendances du navettage et de délimiter les régions métropolitaines de recensement. Ces données permettent aux administrations locales et provinciales d'établir et de mettre en place des réseaux de transport ou d'améliorer les réseaux existants. On peut aussi examiner les voies de circulation pour chaque municipalité pour déterminer s'il y a lieu de modifier les feux de circulation et autres signalisations routières en vue de réduire l'engorgement des routes. Les données recueillies sur le lieu de travail permettent également de planifier l'emplacement des autres services publics comme les écoles, les hôpitaux, les garderies et les installations récréatives. La connaissance des secteurs dans lesquels un grand nombre de personnes circulent tous les jours nous permet de situer les services publics dans ces

secteurs pour faire en sorte qu'ils soient offerts au plus grand nombre de personnes possible avec le minimum d'inconvénients.

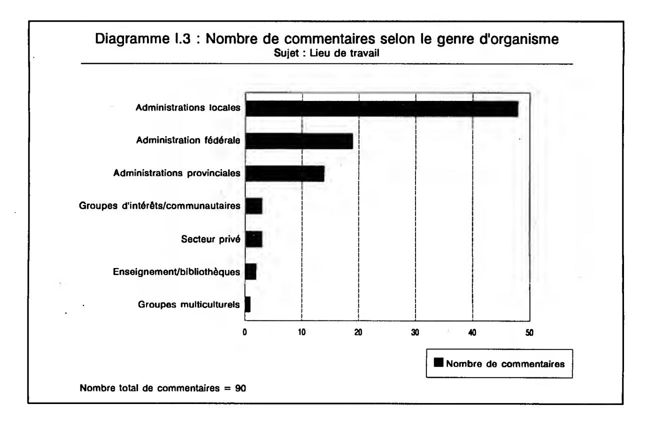
Résumé des mémoires

Les participants à un atelier organisé en mars 1993 en collaboration avec l'Association des transports du Canada et l'Institut canadien des urbanistes ont recommandé de fournir les données sur le lieu de travail pour des niveaux géographiques beaucoup plus détaillés et d'établir comme priorité la collecte de données sur le moyen de transport; ces options sont actuellement mises à l'essai. Les questions sur le lieu de travail incluses dans le recensement comptent parmi les cinq sujets les plus souvent mentionnés (90 commentaires ont été reçus) (voir le diagramme I.3). Deux sujets ont dominé les discussions sur les besoins en données relatives au lieu de travail : l'ajout d'une question sur le moyen de transport et la nécessité d'offrir ces données pour les niveaux géographiques les plus détaillés possible. La plupart des commentaires allaient dans le même sens que ceux du Edmonton Planning and Development Department, selon lequel : «... (comme) les données sur le lieu de travail sont essentielles pour les applications continues en planification des transports et de l'utilisation des terres, les données doivent être codées selon de plus petites unités géographiques pour être pleinement utiles». Le temps — moment des déplacements et durée de ceux-ci — constitue un aspect crucial des données sur le lieu de travail. Il est nécessaire de poser des questions sur cet aspect pour pouvoir résoudre les problèmes de circulation et déterminer les heures de pointe des réseaux de transport, y compris les réseaux routiers. On considère important de déterminer le nombre de personnes qui possèdent une automobile afin d'établir une distinction entre l'utilisation d'un moyen de transport privé et l'utilisation des transports publics. La possession d'une automobile est également considérée comme un facteur important de la demande de services de transport urbains.

Commentaires au sujet des points à discuter

a) *Précision des renseignements demandés aux répondants* — Pour la plupart des utilisateurs, le degré de détail de la question n'était pas un sujet de préoccupation important. En 1991, de nombreux répondants ont eu des difficultés à inscrire l'adresse exacte de leur lieu de travail. Quoiqu'on reconnaisse que le fait de chercher les informations manquantes, comme les codes postaux, contribue à augmenter les coûts du dépouillement des données, selon la plupart des commentaires, la valeur des renseignements aux fins de la planification municipale justifie ces efforts. Selon d'autres commentaires, les données devraient faire l'objet d'un codage automatisé — malgré son coût élevé — et devraient être diffusées selon des niveaux géographiques inférieurs.

b) *Coût relatif au codage des données recueillies* — Ici encore, on considérait que malgré les coûts, les données sur le lieu de travail devraient être codées selon les unités géographiques les plus petites possible pour être vraiment utiles. De nombreux utilisateurs, principalement les municipalités, sont d'avis que les méthodes de codage automatisé permettraient d'offrir des données pour des régions plus petites, définies par l'utilisateur, à un coût raisonnable.



c) *Moyen de transport utilisé pour se rendre au travail* — La plupart des personnes ayant formulé des commentaires au sujet du lieu de travail ont demandé davantage d'informations sur le moyen de transport utilisé pour se rendre au travail et en revenir. Les urbanistes, les compagnies de transport en commun et les municipalités d'un bout à l'autre du Canada ont signalé que l'ajout de données sur le moyen de transport utilisé aux données existantes sur le lieu de travail augmenterait l'utilité de ces dernières de façon inestimable. Les questions du recensement des États-Unis ont souvent servi d'argument en faveur de l'extension du contenu du recensement du Canada relatif aux moyens de transport.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

À la suite de nombreuses consultations auprès des utilisateurs de données provenant des secteurs du transport et de l'urbanisme et d'un essai en groupe de discussion, la question sur le lieu de travail a été modifiée et une nouvelle question — Moyen de transport utilisé pour se rendre au travail — a été incluse dans le Test du recensement national. Nous avons, entre autres, ajouté un diagramme à la question sur le lieu de travail qui devrait aider le répondant à indiquer l'adresse du lieu de travail (question 42).

La question sur le moyen de transport incluse dans le questionnaire du TRN (question 43) demandait au répondant d'indiquer le moyen de transport utilisé le plus fréquemment au cours de la semaine de référence. Le cas des répondants utilisant plusieurs moyens de transport (selon

certaines enquêtes, les réponses multiples peuvent représenter jusqu'à 25 % du nombre total de réponses) représente un problème connu lié à cette question.

Observations

Statistique Canada ne sera en mesure de fournir des données sur le lieu de travail pour des secteurs inframunicipaux (îlots ou régions des réseaux routiers, par exemple) que si l'on élabore des systèmes de codage automatisé efficace et économique. Statistique Canada doit trouver un moyen terme entre l'élaboration d'un système de codage automatisé et l'élaboration de nouvelles questions portant sur le moyen de transport ou le temps requis pour se rendre au travail. Compte tenu qu'il ne faut pas accroître le fardeau du répondant, il est fort peu probable que d'autres questions soient incluses au recensement de 1996. Il importe que le Bureau élabore des enquêtes qui répondront au mieux aux besoins exprimés en matière de données sur les transports. De nombreuses municipalités réalisent actuellement des enquêtes origine-destination; les données existantes du recensement suppléent sans aucun doute à ces sources de données, particulièrement au niveau inframunicipal. Ainsi, une enquête pourrait être le meilleur moyen de fournir des données sur les moyens de transport utilisés par les répondants de même que par les étudiants.

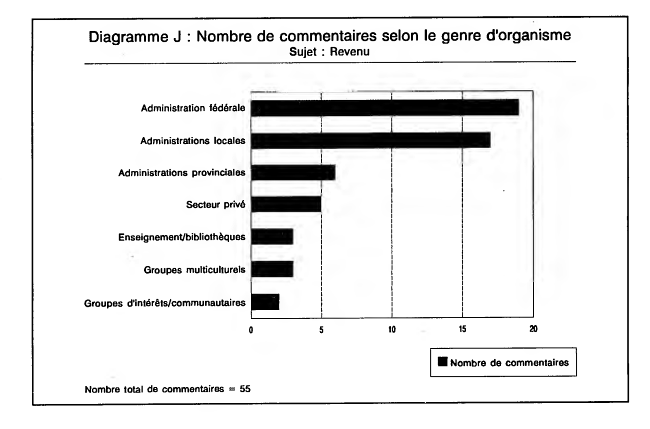
J. Caractéristiques du revenu

Renseignements généraux

Les données sur le revenu figurent parmi les données du recensement les plus demandées. Les renseignements sur le revenu fournissent un indicateur important du bien-être des Canadiens et sont utilisés pour élaborer des programmes de soutien du revenu, des dispositions en vue du bien-être et des services sociaux. Ils sont utilisés également par les entreprises, les organismes communautaires et les groupes de gestion et de travail. Aucune autre source d'information sur le revenu ne fournit des données recoupées par autant de caractéristiques sociales, démographiques et économiques. Toutefois, les questions sur le revenu engendrent plusieurs doutes de la part des répondants qui les considèrent comme étant quelque peu personnelles, importunes et difficiles à répondre.

Résumé des mémoires

En tout, on a reçu 55 commentaires au sujet de la question du recensement portant sur le revenu (voir le graphique J). Un grand nombre d'organismes parmi ceux qui ont formulé des commentaires sur les questions ayant trait au revenu ont reconnu qu'il faudrait procéder avec circonspection pour modifier cet ensemble de questions. Les utilisateurs intéressés par les données sur le revenu maintenaient une position très ferme quant à leur utilité tout en reconnaissant qu'il était possible que le public soit peu disposé à répondre à des questions supplémentaires. De nombreux participants ont recommandé l'utilisation d'autres enregistrements administratifs tels que les fichiers d'impôt et les registres de l'assistance sociale et des programmes de supplément du revenu en vue de réduire le fardeau du répondant. On a mentionné qu'il serait possible d'accroître considérablement l'exactitude des données sur le revenu et de réduire éventuellement le fardeau du répondant en demandant le numéro d'assurance sociale (NAS). Toutefois, toutes les personnes qui ont reconnu l'utilité du NAS ont admis que les répondants s'opposeraient probablement à être dans l'obligation de fournir de tels renseignements personnels.



Commentaires au sujet des points à discuter

a) *Fardeau de déclaration et dédoublement des demandes de renseignements* — Même si presque tous les mémoires ont fait état de l'incidence négative possible de l'augmentation du fardeau de déclaration et du fait de demander des renseignements que l'on peut obtenir d'autres sources, aucun n'a proposé de réduire le niveau de détail des données sur le revenu recueillies actuellement.

b) *Revenu net* — Selon la majorité des commentaires reçus, l'effet des programmes gouvernementaux sur la redistribution du revenu, sur la pauvreté et l'inégalité pourrait être analysé de façon plus adéquate si l'on disposait de meilleures données sur l'incidence des taxes et impôts sur le revenu des familles. À cette fin, une majorité de participants ont proposé de poser une question sur le revenu après impôt — même si cela signifiait davantage de calculs pour les répondants.

c) *Semaines de chômage au cours de l'année de référence* — Quelques personnes consultées ont convenu que des données sur ce sujet pourraient être utiles; un plus grand nombre d'entre elles ont demandé que des questions portent précisément sur les prestations obtenues de l'assistance sociale, les suppléments de revenu et l'assurance-chômage.

d) *Ajout de questions sur le revenu* — Il a été demandé d'ajouter des questions sur les sources de revenu de retraite et d'obtenir des données sur le classement des ménages selon la principale source de revenu. Plusieurs des commentaires reçus indiquaient que les niveaux de répartition du revenu n'étaient pas assez détaillés dans les publications.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

La question sur le revenu est complexe. Comme nous l'avons constaté d'après les commentaires reçus, les données du recensement sont fort demandées par les utilisateurs. Par conséquent, toute modification de la question du recensement devra satisfaire les besoins des utilisateurs autant que ceux des répondants. Mis à part un changement mineur sur le plan de la présentation, aucune modification n'a été apportée à la question sur le revenu dans le Test du recensement national.

Toutefois, compte tenu des préoccupations croissantes exprimées par les répondants au sujet de la confidentialité et de l'atteinte à la vie privée, Statistique Canada doit se pencher sur cette question ainsi que sur le problème des données recueillies en double qu'on peut obtenir à partir d'autres sources, comme les enregistrements de l'impôt sur le revenu. La mise à l'essai du système de contrôle centralisé pour le recensement de 1996 devrait permettre au Bureau de répondre aux préoccupations des répondants en matière de protection de la vie privée, surtout dans un cas où le répondant connaît le recenseur local. Il y a eu certains cas où les répondants ont demandé la permission de faire parvenir leur questionnaire au bureau régional de Statistique Canada par la poste afin de ne pas avoir à confier les renseignements sur leur revenu au recenseur. Tous les recenseurs, en raison du fait qu'ils sont engagés aux termes de la Loi sur la statistique, peuvent avoir à payer une amende ou se voir emprisonnés s'ils ne respectent pas la confidentialité des renseignements fournis par les répondants. Toutefois, certains répondants ressentent que leur vie privée est en danger, surtout en ce qui a trait à la déclaration de leur revenu personnel.

Par ailleurs, il sera nécessaire de réévaluer les demandes de données, comme les demandes d'une question sur le revenu après impôt et d'une question simplifiée pour le recensement de 2001. Il sera difficile de mettre en balance les besoins des divers utilisateurs et la réticence des répondants à répondre à une série compliquée de questions sur un sujet aussi personnel que le revenu.

Observations

On s'attend à ce que la question sur le revenu du recensement de 1996 soit la même qu'au recensement de 1991; seule sa présentation sera modifiée. Un projet pilote de contrôle centralisé — qui doit être mis à l'essai en 1996 en préparation au recensement de 2001 — devrait rassurer les répondants en ce qui a trait au recours aux recenseurs locaux.

K. Caractéristiques des ménages et des logements

Ménages

Renseignements généraux

Le recensement permet de recueillir des renseignements non seulement sur la population, mais aussi sur la composition des ménages au pays. Comme c'était le cas lors des consultations précédentes, les utilisateurs se sont montrés satisfaits du niveau de détail et de la portée de ces questions.

Résumé des mémoires

Un nombre relativement peu élevé de commentaires formulés avaient trait aux données sur les ménages offertes actuellement. On a signalé deux dossiers sur lesquels il faudrait se pencher davantage : une meilleure mesure des liens existant entre la richesse des ménages et les logements, et les différences d'ordre culturel dans la formation des ménages. Une personne a signalé trois objectifs principaux relatifs aux données sur les ménages et sur les logements, notamment déterminer si les logements sont de coût abordable, de taille convenable et de qualité adéquate pour les besoins du ménage qui y réside. On pourrait repérer des lacunes statistiques en établissant dans quelle mesure les réponses aux questions atteignent ces objectifs.

Commentaires au sujet des points à discuter

a) *Questions sur les dépenses du ménage* — Certaines personnes consultées sont favorables à ce que la déclaration des personnes responsables des paiements du ménage fasse état des prêts hypothécaires en cours. On considère qu'il s'agit d'une mesure précise de la richesse des ménages. De plus, on a demandé que des données sur les ménages qui reçoivent des subventions ou des prestations de l'assistance publique soient recueillies dans le cadre du recensement. Les participants qui ont formulé cette demande n'ont pas fait état de l'incidence possible sur la protection de la vie privée de questions demandant des renseignements financiers aussi détaillés. On souhaite également de meilleures données sur l'abordabilité des logements — peut-être en recoupant les dépenses du ménage par le revenu total du ménage.

b) *Données sur le soutien du ménage* — Depuis l'abandon du concept de chef du ménage, aucune méthode ne s'est dégagée qui permettrait d'établir une hiérarchie dans un ménage et de déterminer comment la responsabilité des dépenses est partagée. Par la suite, le concept de soutien du ménage a pris de l'importance dans la détermination des liens économiques au sein des familles et des membres apparentés qui sont des personnes à charge ou des soutiens. Ces données sont de plus en plus importantes compte tenu du vieillissement de la population. Des personnes âgées qui ne sont pas des soutiens du ménage vivent souvent avec leurs enfants (habituellement chez leur fille) qui les prennent en charge. Comme de moins en moins de ces filles peuvent s'occuper de leurs parents à domicile (parce qu'elles travaillent), plus de personnes âgées (surtout des femmes) vivent seules. Cette tendance sociale a une incidence sur la demande de produits et services très divers, incidence qu'il serait difficile d'évaluer si la question sur le soutien du ménage était supprimée en 1996, tel qu'il a été proposé.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Le Test du recensement national (TRN) comprend une question modifiée sur le soutien du ménage. Les répondants doivent indiquer quelle personne (ou quelles personnes) contribue au paiement du loyer ou de l'hypothèque. Dans les grands ménages, lorsque le soutien du ménage figure sur un deuxième ou troisième questionnaire du recensement, cette question ne fournira que des données limitées.

Observations

Compte tenu des contraintes budgétaires imposées à la collecte des données du recensement de 1996, la réponse à la question sur le soutien du ménage sera autodéclarée et non pas codée manuellement comme par le passé. Si cette façon de procéder ne donne pas des résultats satisfaisants, il faudra remettre en question ces contraintes budgétaires. Par ailleurs, il sera nécessaire de réévaluer les exigences en matière de données pour la question sur le soutien du ménage si les données obtenues au moyen de la question du TRN et de celle du recensement de 1991 ne satisfont pas les besoins des utilisateurs.

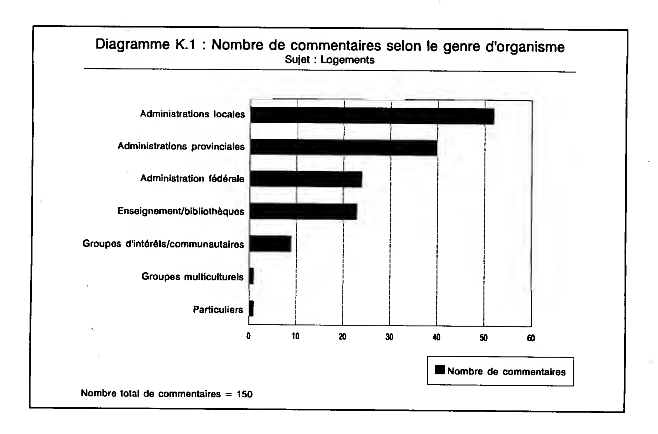
Logements

Renseignements généraux

Le recensement permet de recueillir des renseignements non seulement sur la population, mais aussi sur le parc de logements au Canada.

Résumé des mémoires

Plus des deux tiers environ des 150 commentaires formulés au sujet des questions sur le logement provenaient des administrations gouvernementales (voir le diagramme K.1).



Il ne s'est guère dégagé de consensus parmi les personnes ayant formulé des remarques sur les données relatives aux logements. Pour chaque nouvelle demande de données, on a constaté une opinion équivalente selon laquelle ces mêmes données n'étaient pas nécessaires ou pouvaient être recueillies par le biais d'autres enquêtes. Nous avons reçu par exemple un certain nombre de demandes de données sur les combustibles principal et d'appoint utilisés, mais un nombre presque égal de commentaires selon lesquels des données exactes sur ces sujets étaient déjà recueillies au moyen d'enquêtes-échantillon de moindre envergure. De plus, les personnes qui demandaient des données du recensement sur le type de combustible ne s'entendaient pas sur l'intervalle approprié entre la collecte de ces données — tous les cinq ans ou tous les dix ans. Moins de la moitié des personnes consultées ont demandé des ajouts importants sur ce sujet pour le recensement de 1996.

Commentaires au sujet des points à discuter

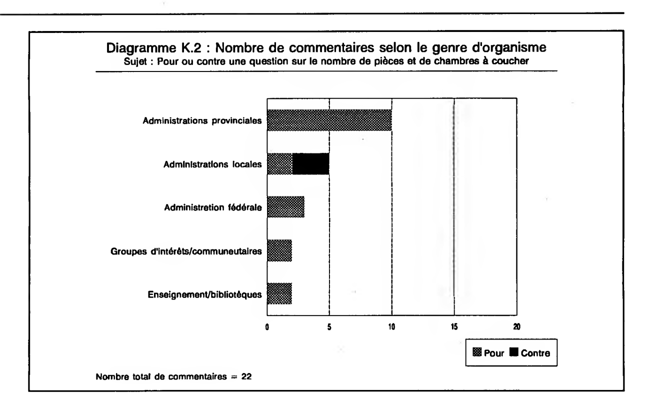
a) *Question sur les dépenses du ménage* — D'après les commentaires formulés dans le cadre de cette série de consultations, il n'est pas nécessaire de modifier la question actuelle. Le questionnaire actuel du recensement comporte une question sur les personnes responsables des paiements du ménage, mais ne mesure pas des aspects tels que le partage inégal des coûts (voir la section précédente). Toutefois, le Bureau a pu identifier un besoin de changer le mode de collecte en ce qui a trait aux renseignements du questionnaire.

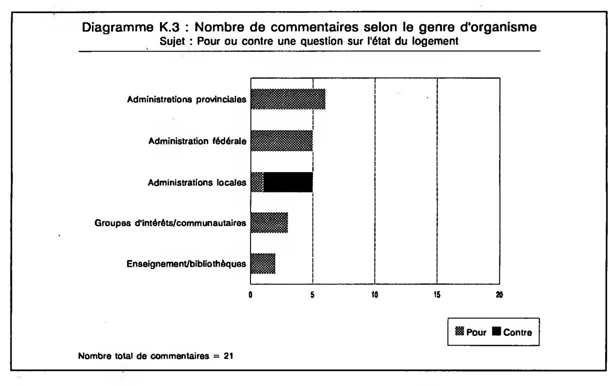
b) *Le changement du mode de vie se traduit par un choix différent en matière de logement* — On a signalé le plus souvent comme ajout éventuel au contenu du recensement sur les logements des questions permettant d'obtenir des renseignements sur les besoins en matière de logements spéciaux. De nombreux participants ont demandé des données plus détaillées sur les appartements accessoires pour personnes âgées et les appartements autonomes — qu'ils soient utilisés comme logements pour les membres à charge de la famille ou pour en tirer des revenus de location. On souhaite aussi des renseignements sur les résidences secondaires, qu'il s'agisse de logements choisis par les personnes âgées qui partagent leur temps entre un lieu de résidence permanent au Canada et une résidence d'hiver (ou une habitation mobile) dans un endroit au climat plus chaud, de maisons de vacances ou de logements requis dans le cas de réinstallation temporaire.

c) *Détails plus exhaustifs au sujet de la copropriété divise (condominium) en tant que choix en matière de logements* — Nous n'avons pas reçu de commentaires précis sur la question portant sur les frais de copropriété divise (condominium) posée pour la première fois en 1991, mais plusieurs organismes gouvernementaux ont demandé que le type de construction de ces condominiums soit mieux différencié. Certains participants ont également formulé des commentaires d'ordre général sur la nécessité d'indiquer le type de construction (p. ex., appartement, maison en rangée, maison individuelle non attenante, duplex) tout en souhaitant que les données recueillies soient comparables à celles du recensement précédent.

d) *Systèmes de refroidissement et de chauffage* — Les participants étaient répartis presque également entre ceux qui voulaient que des questions précises sur le combustible de chauffage soient posées et ceux qui considéraient que le recensement n'était pas l'outil de collecte approprié pour recueillir ces renseignements. Toutefois, plusieurs personnes consultées ont demandé des données sur le matériel de climatisation ou les pompes à chaleur.

e) *Nombre de pièces et état du logement* — Selon les commentaires obtenus (voir le diagramme K.2), on considère encore que le nombre de pièces précises (chambres ou salles de bains) permet de mesurer si le parc de logements répond aux besoins de la population sur le plan de la qualité et de la taille des logements quoiqu'on perçoive que nombre de répondants estiment qu'il s'agit de questions indiscrètes. Les participants ne se sont pas entendus sur la meilleure méthode pour recueillir des données sur le parc de logements. Certains ont proposé d'inclure des questions sur les modifications apportées au logement (y compris les travaux de rénovation de la structure), mais estimaient qu'on risquait d'obtenir des données fort peu utiles sur les travaux de décoration intérieure si on ne mettait pas un grand soin à la formulation de la question. D'autres jugeaient que la reprise de la question sur le nombre de pièces pourrait également donner une idée de l'état du parc de logements (voir le diagramme K.3).





f) *Reconnaissance des besoins en matière de logements spéciaux* — On a compté deux fois plus de demandes pour des questions additionnelles sur la présence de logements déjà modifiés ou nécessitant des modifications pour des groupes de personnes ayant des besoins spéciaux tels que les personnes âgées et les répondants ayant une incapacité que sur tout autre sujet. Les administrations municipales et provinciales qui sont responsables

de la prestation de services en matière de logements pour les personnes âgées et les autres groupes ayant des besoins spéciaux sont particulièrement intéressés par ces données.

g) *Renseignements sur les rénovations* — Comme nous l'avons mentionné ci-devant, certains participants craignent qu'il soit difficile de distinguer les réponses faisant état de travaux de décoration intérieure des réponses sur la rénovation des logements et pensent que les données ainsi recueillies seront de peu d'utilité. Il y avait une demande pour des renseignements sur les rénovations ainsi que sur les travaux de construction qui ont été entrepris dans le contexte de l'économie souterraine. Il est important de remarquer au sujet des travaux de construction entrepris dans le contexte de l'économie souterraine qu'il est improbable que le recensement réussisse à faire la collecte de données sur une activité qui est essentiellement illégale.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Le questionnaire du Test du recensement national ne comporte pas de nouvelles questions sur le logement. Toutes les questions sur le logement ont été supprimées pour faire de la place aux questions portant sur l'utilisation du guide du TRN et de l'Assistance téléphonique du recensement par les répondants et sur leurs réactions au questionnaire.

Statistique Canada recueille un nombre considérable de données sur les logements par le biais de l'Enquête sur le revenu des ménages et l'équipement ménager, de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur les permis de construction, de l'Enquête sur les coûts d'habitation, de l'Enquête sociale générale et d'autres enquêtes. Il serait peut-être opportun de mettre à profit ces enquêtes existantes afin de recueillir des données sur les types de combustible. Ce sera difficile parce que les utilisateurs demandent souvent ces données pour de petites régions géographiques, ce que l'on ne peut aisément obtenir au moyen d'enquêtes. Afin de répondre à ces besoins, il est nécessaire d'élaborer des méthodes d'échantillonnage appropriées afin d'augmenter le champ de ces enquêtes et d'inclure des régions comme le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et les régions rurales des provinces de l'Atlantique.

Observations

L'exclusion des questions sur les logements du Test du recensement national ne signifie pas que Statistique Canada a décidé de supprimer cet important ensemble de questions du recensement de 1996. On posera, au recensement de 1996, les mêmes questions qu'en 1991. Par ailleurs, la demande élevée ayant trait à l'inclusion de questions portant sur les logements qui ont besoin de réparations et le nombre de chambres sera prise en considération au moment de la détermination du contenu du recensement de 1996.

L. Contrôle et imputation des données pour résoudre les erreurs et les cas de non-réponse

Renseignements généraux

Au recensement de 1996, Statistique Canada souhaite pouvoir faire paraître les données du recensement plus rapidement tout en maintenant ou en diminuant au minimum les frais de la collecte, du dépouillement et de la diffusion. Dans la présente section, nous discuterons de diverses questions soulevées dans le cadre des consultations qui portaient sur ces considérations.

Résumé des mémoires

a) *Contrôle et rapidité de diffusion* — Les participants — particulièrement les administrations fédérale et provinciales (voir le diagramme L.1) — ont débattu longuement des avantages de l'imputation et des délais qu'elle entraînait. Ils ne sont pas parvenus à concilier leurs exigences en matière de qualité et le souhait vivement exprimé que les données soient diffusées plus rapidement (voir le diagramme L.2). Ils reconnaissent que l'élimination ou la réduction des mesures de contrôle et d'imputation permettrait de diffuser les données plus tôt, mais jugent inacceptables les répercussions sur la qualité des données qui en découleraient. Certains pensent que l'imputation des données crée des erreurs et des liens illogiques alors que d'autres considèrent que l'abandon des mesures d'imputation occasionnerait des problèmes en matière de comparabilité des données. Par ailleurs, plusieurs personnes consultées estiment que la catégorie «non déclaré» devrait constituer une catégorie de réponse valide pour toutes les questions. La plupart des personnes ayant formulé des commentaires sur la question considèrent que les avantages découlant de la réduction des délais de diffusion dépassaient ceux liés à l'amélioration éventuelle de l'exactitude des données; d'autres jugent que d'ignorer tout simplement les réponses «non déclaré» n'influerait pas sur l'exactitude des données et permettrait d'avancer les dates de diffusion de celles-ci. La considération générale qui s'est dégagée de ces discussions est que si la qualité des données ne devait pas être compromise en vue de réduire les délais de diffusion, Statistique Canada devait tout de même s'efforcer de diffuser les données régionales du recensement plus rapidement.

Diagramme L.1 : Nombre de commentaires selon le genre d'organisme
Sujet : Rapidité de diffusion et qualité des données

Administration fédérale
Administrations locales
Administrations provinciales
Groupes d'intérêts/communautaires
Secteur privé
Enseignement/bibliothèques
Particuliers
0
5
10
15
20
Nombre de commentaires

Nombre total de commentaires = 45

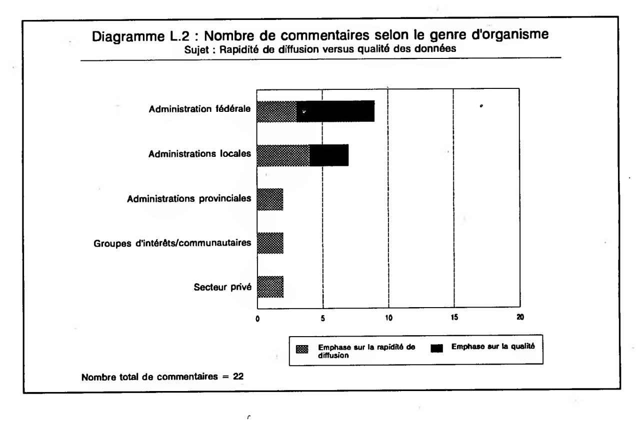
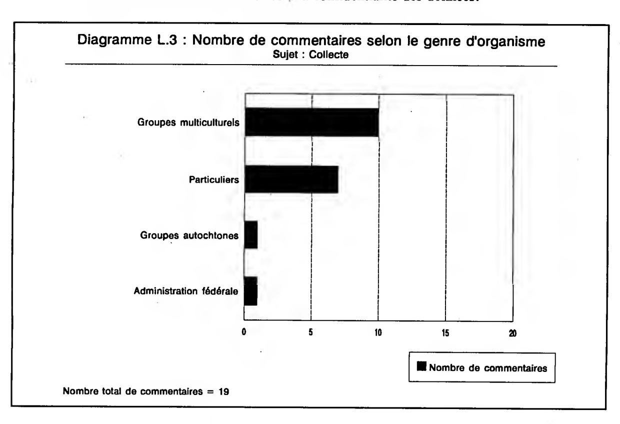


Diagramme L.2 : Nombre de commentaires selon le genre d'organisme
Sujet : Rapidité de diffusion versus qualité des données

Nombre total de commentaires = 22

b) *Catégories de réponse/sources de données* — Certains participants préconisent de donner aux répondants la possibilité de choisir plus librement leurs réponses en leur permettant de répondre en lettres à plus de questions, malgré l'augmentation des frais qui en découlerait. Il a été question des réponses permettant d'identifier des personnes. Plusieurs participants ont demandé à Statistique Canada de chercher des moyens pour remplacer les nom de famille et prénom et les numéros de téléphone, affirmant que les répondants seraient davantage disposés à fournir des renseignements personnels s'ils étaient sûrs de ne pouvoir être identifiés. On a signalé plusieurs secteurs pour lesquels il semble que les données soient recueillies en double et on a demandé à Statistique Canada de chercher d'autres sources de renseignements telles que les données administratives et celles qui proviennent des enquêtes.

c) *Collecte* — Les commentaires formulés par des groupes multiculturels et des particuliers portaient sur divers sujets (voir le diagramme L.3), notamment l'expérience acquise grâce aux centres d'assistance mis sur pied pour aider les nouveaux immigrants à remplir leur questionnaire. Il a été question du problème lié à l'emploi de recenseurs locaux dans le cadre des considérations relatives à la confidentialité des données.



Recommandations en vue d'essais ultérieurs

Statistique Canada est très fier d'être reconnu comme le bureau statistique produisant les meilleures statistiques dans le monde (The Economist, 1991-1993). Le fait d'avoir établi comme priorités de garantir la qualité des données et la confidentialité des renseignements fournis par les répondants a contribué à notre réussite. Le fait de mettre davantage l'accent sur les délais de diffusion des données, notamment des données du recensement, représente un défi important à

relever. De plus, nous devons y parvenir en respectant notre principe selon lequel les données publiées doivent être de la meilleure qualité possible.

Pour le recensement de 1996, le Bureau élaborera de nouvelles méthodes de dépouillement des données tout en apportant des améliorations au système actuel. On s'attend à ce que grâce aux technologies nouvelles dans les domaines de la saisie, du dépouillement et de la diffusion des données, Statistique Canada soit en mesure d'avancer les dates de diffusion des données des recensements de 1996 et de 2001, tout en maintenant des normes qualitatives élevées.

Observations

La diffusion de données de qualité dans les plus brefs délais représente un défi permanent sur le plan de la technique, de l'établissement des calendriers et des ressources humaines. On prévoit qu'au recensement de 2001, la reconnaissance optique des caractères (ROC), le codage automatisé, l'utilisation générale des produits électroniques et un SIG entièrement opérationnel nous permettront de diffuser rapidement des données du recensement exactes, fiables et de grande qualité.

M. Nouveaux sujets

Renseignements généraux

Dans cette section, nous aborderons diverses questions soulevées dans le cadre des consultations relatives à des sujets qui n'étaient pas présentés explicitement dans le *Guide de consultation du recensement de 1996.*

Résumé des mémoires

a) *Anciens combattants* — Le ministère des Anciens combattants souhaite obtenir des données qui permettraient de mieux dénombrer les personnes ayant servi dans l'armée par le passé ou récemment. Il considère qu'il pourrait répondre plus adéquatement aux besoins de ce segment de la population si le recensement incluait, une fois seulement, une question à ce sujet.

b) *Planification des mesures d'urgence* — Les autorités nationales responsables de la planification des mesures d'urgence auraient intérêt à connaître les concentrations de personnes dans les régions géographiques tout au cours de la journée ainsi que l'accès de ces personnes aux approvisionnements d'urgence.

c) *Questions référendaires* — Il a été proposé de profiter de la tenue des recensements pour poser des questions sur des sujets d'importance nationale.

d) *Ordinateurs domestiques* — On a demandé de se servir du recensement pour recueillir des données portant sur les Canadiens qui sont propriétaires d'ordinateurs domestiques. L'Enquête sur l'équipement ménager serait un outil de collecte plus approprié pour recueillir ces données.

e) *Usage du tabac* — On a demandé de se servir du recensement pour recueillir des données sur des sujets relatifs à la santé et au bien-être touchant la majorité des Canadiens.

f) *Questions d'ordre écologique* — On a demandé de se servir du recensement pour recueillir des données sur les préoccupations d'ordre écologique touchant la majorité des Canadiens.

g) *Garderies* — On a demandé de se servir du recensement pour recueillir des données sur l'utilisation et l'emplacement des garderies.

h) *Fécondité masculine* — On a demandé d'élargir la définition de la fécondité pour inclure les hommes.

i) *Possession d'animaux de compagnie* — L'Ontario Veterinary Association a demandé que le recensement recueille des données sur le nombre d'animaux domestiques, leurs antécédents de vaccination et le recours aux services vétérinaires.

Recommandations en vue d'essais ultérieurs

a) *Anciens combattants* — Au recensement de 1971, on a demandé à tous les hommes âgés de 35 ans et plus d'indiquer leurs années de service militaire. Au cours des 20 années suivantes, plusieurs enquêtes spéciales ont permis de mettre à jour la base de données sur le service des anciens combattants dans des missions spéciales (comme les opérations de maintien de la paix) et de recueillir des données sur les veuves et les personnes à charge des vétérans.

Compte tenu du profil démographique de la population — particulièrement du nombre élevé d'anciens combattants vivant dans des établissements de soins institutionnels — le questionnaire complet (2B) n'est pas un outil de collecte adéquat pour recueillir des données détaillées sur ce groupe de personnes. Nous recommandons donc de ne pas recueillir ces données dans le cadre du recensement de 1996; nous considérons que les dossiers administratifs et les enquêtes spéciales sont des outils de collecte plus appropriés.

b) *Planification des mesures d'urgence* — Les données demandées par le ministère fédéral intéressé sont déjà recueillies par une série d'enquêtes diverses et par le biais des questions actuelles du recensement. Par exemple, le recensement permet de dénombrer les personnes à leur lieu de résidence habituel; à l'aide des données sur le lieu de travail, il serait possible de présenter les secteurs où il y a des concentrations de personnes durant les heures normales. Par ailleurs, l'Enquête sur les finances des consommateurs pourrait être modifiée de façon à inclure un plus grand nombre de questions sur l'accès aux approvisionnements d'urgence.

c) *Questions référendaires* — L'un des principaux objectifs du recensement est de recueillir des données démographiques de base sur la population du Canada. Il ne comporte pas de questions sur les avis, les opinions ou les connaissances des répondants sur des sujets ou des thèmes particuliers. Inclure des questions de ce genre serait contraire à l'esprit et à l'objet de la *Loi sur la statistique* qui confère à Statistique Canada le mandat légal de mener des recensements.

d) *Ordinateurs domestiques, usage du tabac, questions d'ordre écologique, garderie et possession d'animaux de compagnie* — De nombreux sujets mentionnés comme questions d'intérêt ont déjà été inclus dans les programmes d'enquêtes ordinaires et spéciales de Statistique Canada. Par exemple, l'Enquête sur les finances des consommateurs a permis de recueillir des données sur la possession d'animaux de compagnie, de matériel électronique et d'ordinateurs domestiques. Des enquêtes spéciales ont été menées sur l'usage du tabac et les habitudes de consommation d'alcool des Canadiens, sur l'accessibilité aux services de garderie et sur des aspects précis de l'utilisation des transports. Dans le domaine des questions d'ordre écologique, la Division des comptes nationaux et de l'environnement de Statistique Canada examine actuellement des aspects relatifs à la mesure de données.

Observations

Les suggestions de nouveaux sujets témoignent de changements économiques, culturels et sociaux, et il est impérieux que Statistique Canada tienne compte des demandes en matière de nouvelles données sur ces sujets lorsque celles-ci cherchent à combler les lacunes statistiques qui existent actuellement.

Il importe de se rappeler que le recensement a pour objectif spécial de fournir des données sur de petites régions et sur de populations peu communes. Les enquêtes, d'autre part, permettent d'obtenir des estimations nationales et régionales sur une diversité de sujets qui ne sont pas abordés habituellement par le recensement. Les enquêtes sont généralement des outils de mesure moins coûteux qui fournissent les données plus rapidement.

Conclusion

Le Test du recensement national (mentionné tout au long du présent rapport) constituait l'étape suivante de la préparation du recensement de 1996 et la suite logique du processus de consultations. Environ 21 000 ménages ont reçu un questionnaire qu'ils devaient remplir le 8 novembre 1993 et retourner par la poste à Statistique Canada. L'échantillon du Test de recensement national provient en partie de l'échantillon de l'Enquête sur la population active. En outre, des échantillons supplémentaires de groupes de population spéciaux ont été inclus pour faire en sorte que l'échantillon du test soit représentatif de toute la population canadienne. Il s'agissait entre autres des membres des minorités visibles, des populations autochtones et des Métis vivant dans les villes importantes du Canada.

En réalisant un essai sur le terrain, Statistique Canada est en mesure non seulement d'évaluer l'efficacité des questions proposées en vue du recensement de 1996 d'après la qualité des réponses fournies, mais aussi de juger à quel point ces questions remplissent leurs objectifs en matière de données recueillies et de calculer une estimation des coûts du recensement de 1996. Statistique Canada pourra évaluer le succès ou la faillite d'une question donnée de bien des façons. Le questionnaire du test comporte des questions précises sur le contenu, le libellé et la présentation du questionnaire en vue d'obtenir une évaluation de la part des répondants. Les intervieweurs qui ont livré les questionnaires et réalisé les interviews de suivi auprès des ménages pourront rendre compte des préoccupations des répondants et l'Assistance téléphonique du recensement fournira également des renseignements précieux sur le genre d'aide dont les répondants ont besoin pour remplir leur questionnaire. Les experts en la matière examineront les résultats de chaque question pour repérer les incohérences.

Le tableau 2 présente les questions qui ont été ajoutées ou modifiées dans le questionnaire du Test du recensement national par suite des consultations et de l'évaluation des résultats du recensement de 1991.

Tableau 2. Comparaison entre les questions du recensement de 1991 et les questions du Test du recensement national de 1993

Question du Test du recensement national (TRN)	Commentaires
Couverture	Changement de l'emplacement de la liste Modification apportée à la question sur la résidence temporaire.
Lien avec la Personne 1 (Q. 2)	Dénombrement des familles reconstituées Terme «Partenaire en union libre» remplacé par «Partenaire non marié/e».
Sexe (Q. 4)	Cercles à cocher placés horizontalement.
État matrimonial (Q. 5)	Titre changé (pour «État matrimonial»). Inscription reformulée : «Séparé, mais toujours légalement marié».
Union libre (Q. 6)	Définition incluse dans le questionnaire.
Limitations d'activité (Q. 7)	Placée ailleurs dans le questionnaire.
Incapacités ou handicaps de longue durée (Q. 8)	Placée ailleurs dans le questionnaire.
Connaissance des langues (Q. 9) Langue parlée à la maison (Q. 10) Première langue apprise à la maison (Q. 11)	Connaissance des langues officielles et connaissance des langues non officielles réunies dans une même question. Aucun changement Aucun changement
Lieu de naissance (Q. 12)	Suppression des cercles à cocher pour les pays autres que le Canada.
Citoyenneté (Q. 13)	Réponse en lettres pour les citoyennetés autres que canadienne.
Immigrant reçu (Q. 14)	Définition ajoutée à la question.
Année d'immigration (Q. 15)	Aucun changement

Tableau 2. Comparaison entre les questions du recensement de 1991 et les questions du Test du recensement national de 1993 — suite

Questions du Test du recensement national (TRN)	**Commentaires**
Ascendance ethnique (Q. 16)	Réponse en lettres «Canadien» incluse dans la liste d'exemples. «Haïtien», «Jamaïquain» remplacent «Noir». «Indien de l'Inde» ajouté. «Cri», «Micmac» remplacent «Indien de l'Amérique du Nord». «Portugais» ajouté.
Peuples autochtones (Q. 17)	Nouvelle question
Groupe de population (Q. 18)	Nouvelle question
Bande indienne ou première nation (Q. 19)	Modification mineure pour 1991 — question distincte
Indien inscrit (Q. 20)	Question distincte
Lieu de résidence un an auparavant (Q. 21)	Modifiée de façon à être pareille à la question sur le lieu de résidence cinq ans auparavant. Données saisies au niveau des SDR.
Lieu de résidence cinq ans auparavant (Q. 22)	Modification mineure dans la présentation
Fréquentation scolaire (Q. 23)	Changement de date uniquement
Langue d'enseignement (Q. 24)	Nouvelle question
Grades, certificats et diplômes (Q. 25)	Aucun changement
Activités à la maison (Q. 26)	Nouvelle question
Activités bénévoles (Q. 27)	Nouvelle question
Activités sur le marché du travail (Q. 28)	Modification mineure du libellé
Absence du travail (Q. 29)	Aucun changement
Arrangements pour un nouvel emploi (Q. 30)	Aucun changement
Recherche récente d'un emploi (Q. 31)	Aucun changement
Disponibilité pour un travail (Q. 32)	Modification mineure du libellé

Tableau 2. Comparaison entre les questions du recensement de 1991 et les questions du Test du recensement national de 1993 — fin

Questions du Test du recensement national	Commentaires
Date du dernier travail (Q. 33)	Modification mineure du libellé
Nom de l'employeur (Q. 34)	Aucun changement
Genre d'entreprise (Q. 35)	Aucun changement
Secteur d'activité (Q. 36)	Nouvelle question
Genre de travail (Q. 37)	Aucun changement
Fonctions les plus importantes (Q. 38)	Aucun changement
Catégorie de travailleurs (Q. 39)	Modification mineure du libellé
Forme juridique (Q. 40)	Aucun changement
Langue de travail (Q. 41)	Nouvelle question
Lieu de travail (Q. 42)	Ajout d'un diagramme. Ajout de la catégorie «Sans adresse fixe de travail». Reformulation des instructions.
Moyen de transport utilisé pour se rendre au travail (Q. 43)	Nouvelle question
Semaines travaillées en 1992 (Q. 44)	Aucun changement
Travail à plein temps ou à temps partiel (Q. 45)	Aucun changement
Revenu en 1992 (Q. 46)	Modification mineure de la présentation
Qui paie (Q. 47)	Autocodée
Propriétaire ou locataire (Q. 48)	Aucun changement
Qui a rempli ce questionnaire (Q. 49)	Ajoutée en vue de l'analyse ultérieure des résultats du TRN.
Étape 10	Nouvelle étape

Certaines questions — présentées dans le tableau 3 — n'ont pas été incluses dans le questionnaire du test parce qu'elles n'ont pas posé de problèmes au recensement de 1991. Elles seront incluses dans le questionnaire du prochain recensement. Comme nous pouvons le constater à la lecture du présent rapport, nous ne pouvons répondre à toutes les demandes de données. Les commentaires et les suggestions ont été évalués selon une perspective générale qui tenait compte du fardeau du répondant, de l'importance de la demande de données et de l'équilibre entre la collecte de données par le biais des recensements et la collecte de données au moyen d'enquêtes. Toutefois, lorsque des lacunes statistiques étaient repérées, nous avons tenté d'y remédier — par le biais d'une enquête si ce n'était pas possible de le faire dans le cadre d'un recensement.

Tableau 3. Questions supprimées du Test du recensement national de 1993

Questions du recensement de 1991 supprimées du Test du recensement national	**Commentaires**
Religion	Question posée uniquement aux recensements décennaux.
Fécondité	Question posée uniquement aux recensements décennaux.
Scolarité : Plus haut niveau atteint à l'école primaire ou secondaire	Aucun changement prévu pour 1996 — besoin d'espace pour d'autres questions.
Scolarité : Nombre d'années d'études terminées à l'université	Aucun changement prévu pour 1996 — besoin d'espace pour d'autres questions.
Scolarité : Nombre d'années d'autres études non universitaires	Aucun changement prévu pour 1996 — besoin d'espace pour d'autres questions.
Scolarité : Principal domaine d'études	Aucun changement prévu pour 1996 — besoin d'espace pour d'autres questions.
Pièces [nombre de] Chambres [nombre de]	Question posée uniquement aux recensements décennaux — besoin d'espace pour d'autres questions.
Période de construction [du logement]	Aucun changement pour 1996 — à l'exception des dates. Besoin d'espace pour d'autres questions.
État du logement	Question posée uniquement aux recensements décennaux — besoin d'espace pour d'autres questions.
Paiements annuels	Aucun changement prévu pour 1996 — besoin d'espace pour d'autres questions.
Loyer mensuel en argent	Aucun changement prévu pour 1996 — besoin d'espace pour d'autres questions.
Principales dépenses de propriété	Aucun changement prévu pour 1996 — besoin d'espace pour d'autres questions.

Lorsque les travaux sur le terrain entrepris dans le cadre du Test du recensement national seront terminés, les questionnaires seront soumis à la saisie des données et à une évaluation de la qualité des données. Aucune estimation intercensitaire ne sera produite à partir des résultats de cet essai. Le Test du recensement national vise essentiellement à mesurer la qualité des données et à évaluer les nouvelles questions du recensement.

Le Test du recensement national ne marque pas la fin du processus de consultation. D'autres réunions seront tenues en 1994 afin de discuter avec les utilisateurs du contenu des enquêtes postcensitaires qui sont proposées; les commentaires déjà reçus sur le sujet ont été communiqués au responsable de ce projet pour fins d'étude. De plus, les utilisateurs feront part à Statistique Canada de leurs besoins au chapitre des produits et services qui seront offerts à partir des données du recensement de 1996, notamment en ce qui touche les produits géographiques et la présentation des produits.

Aux termes de la *Loi sur la statistique*, le Cabinet fédéral doit approuver toutes les questions du recensement. Il évalue chaque question en fonction des besoins qu'elle permettra de satisfaire, de son importance, des coûts et des avantages. Une fois qu'elles sont approuvées, les questions sont enregistrées et publiées dans la *Gazette du Canada*. Nous prévoyons que les questions du recensement de 1996 y seront publiées au printemps 1995.

Toute personne désireuse de suivre l'évolution des travaux entrepris en vue d'élaborer le contenu du recensement de 1996 peut s'adresser à l'un des bureaux régionaux de Statistique Canada, dont les adresses et numéros de téléphone figurent à la fin du présent rapport. De temps à autre, le bulletin d'information du recensement, *Pleins feux sur l'avenir*, fera le point sur les préparatifs entourant le recensement de 1996.

Pour terminer, Statistique Canada souhaite profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont pris le temps et fait l'effort, dans le cadre du processus de consultation, de nous faire part de leurs points de vue sur le recensement de 1996.

ANNEXE 1

Réservé au bureau

	Nº de tâche	UPE	Groupe	Grappe	Nº de ren.	Liste	Mult
A							

	Nº de tâche	Prov.	CÉF nº		SD nº		Ménage nº	Mult
B								

Nbre de pers. | Questionnaire nº ___ de ___ | TF 4 | TL | EF

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique* (L.R.C. 1985, chap. S19).

CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI



Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Test du recensement national

À remplir le 8 novembre 1993

Un message du statisticien en chef du Canada

Depuis plus de 300 ans, le recensement permet de fournir d'importants renseignements sur la vie des Canadiens et des Canadiennes. Statistique Canada prépare actuellement le Recensement de 1996. En prenant part à ce Test du recensement national, vous aiderez Statistique Canada à veiller à ce que le recensement demeure une source de données fiables sur les aspects changeants de notre population, nos conditions de vie et de travail, et d'autres renseignements essentiels à la planification de l'avenir du Canada.

Le Test du recensement national se fait en vertu de la *Loi sur la statistique*, qui nous oblige tous à fournir les renseignements demandés. La même loi garantit par ailleurs que les renseignements que vous nous fournirez dans le questionnaire d'essai du recensement seront gardés confidentiels. En répondant aux questions du recensement d'essai, vous jouez un rôle important en ce qui a trait au développement du prochain Recensement du Canada.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada



Commencez ici **en inscrivant votre adresse en lettres moulées**

Nº et rue ou lot et concession | Nº d'app.

Ville, village, réserve indienne | Province/territoire

Code postal | Ind. rég. | Nº de téléphone

Tournez la page et passez à l'ÉTAPE 2 

Nota : *Pour alléger le contenu du questionnaire, le masculin est employé comme genre neutre pour désigner à la fois les hommes et les femmes.*



Inscrivez ci-dessous toutes les personnes qui, le 8 novembre 1993, vivaient habituellement ici, même si elles sont temporairement absentes en voyage d'affaires, aux études ou en vacances.

Commencez par inscrire les nom et prénom d'un ou d'une adulte en tant que Personne 1 suivis, s'il y a lieu, de son conjoint ou de son partenaire non marié en tant que Personne 2.

Par la suite, inscrivez les nom et prénom des autres personnes qui vivent habituellement ici.

N'oubliez pas de vous inscrire!

	Nom de famille	Prénom
Personne 1		
Personne 2		
Personne 3		
Personne 4		
Personne 5		
Personne 6		
Personne 7		
Personne 8		
Personne 9		
Personne 10		

Si l'espace prévu n'est pas suffisant, veuillez utiliser la section réservée aux observations à la page 32.

Inscrire

- Toutes les personnes qui vivent habituellement ici, y compris les membres de la famille, les colocataires, les chambreurs et les employés résidents;
- **Les fils ou filles célibataires qui sont étudiants** même s'ils vivent ailleurs pendant leurs études;
- **Les enfants en garde partagée** qui demeurent ici la majeure partie du temps (si ces enfants passent autant de temps ailleurs, inclure les enfants qui demeurent ici le 8 novembre 1993);
- Les personnes d'un autre pays qui ont un **permis de séjour pour étudiant ou de travail, un permis ministériel, ou qui réclament le statut de réfugié, et leur famille;**
- Les personnes qui vivent habituellement ici, mais qui se trouvent depuis **moins de six mois** dans un établissement **institutionnel** (comme un hôpital ou un établissement de correction);
- Les personnes qui séjournent ici le 8 novembre 1993 et **qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs.**

Ne pas inscrire

- **Les personnes qui sont temporairement au Canada en visite ou les personnes qui sont des représentants d'un gouvernement d'un autre pays, ou les membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada, et leur famille.**

Si vous avez besoin d'aide, veuillez consulter le Guide, ou téléphonez-nous sans frais au ***1-800-565-5595****.*

APE 3

Y a-t-il des personnes que vous n'avez pas inscrites à l'étape 2 parce que vous n'étiez pas certain s'il fallait les compter?

Par exemple : d'autres personnes apparentées vivant ici; un étudiant absent à cause de ses études; un chambreur qui a un autre domicile; un domestique logé et nourri; ou un membre du ménage qui se trouve dans un établissement institutionnel.

1 ○ Non

2 ○ Oui — Écrivez (en lettres moulées) le nom de chacune d'elles et la raison de l'omission.

Nom	Raison
Nom	Raison
Nom	Raison

Si l'espace prévu n'est pas suffisant, veuillez utiliser la section réservée aux observations à la page 32.



Si **TOUTES** les personnes de ce ménage sont :

- **des représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à l'ambassade, au haut-commissariat ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada,** et leur famille; ou
- **des membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada,** et leur famille; ou
- **des résidents d'un autre pays temporairement au Canada en visite;**

veuillez cocher le cercle 3 ○

et ne pas remplir le questionnaire. Retournez-le dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.



Combien de personnes ayant un domicile habituel ailleurs au Canada séjournent ici temporairement le 8 novembre 1993?

4 ○ Aucune — **Passez à l'étape 7** **OU** ☐ ◄ Nombre de personnes



Si **TOUTES** les personnes de ce ménage **demeurent ici temporairement et ont un domicile habituel ailleurs au Canada,**

veuillez cocher le cercle 5 ○

et ne pas remplir le questionnaire. Retournez-le dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.



Y a-t-il quelqu'un dans ce ménage qui EXPLOITE une exploitation agricole?

Une exploitation agricole comprend un ranch, une ferme, un parc d'engraissement, une ferme de plaisance, une serre, une champignonnière, une pépinière, une ferme d'animaux à fourrure, une ferme chevaline, une exploitation apicole, de gazon ou de fruits, une érablière, etc.

6 ○ Non

7 ○ Oui

APE 8

Au haut de la page suivante, transcrivez dans les espaces prévus les noms figurant à l'étape 2.

Passez ensuite aux autres questions.

Nota :
Si le ménage compte **plus de six personnes,** inscrivez les six premières sur ce questionnaire et inscrivez les autres sur un deuxième questionnaire. Si vous ne disposez pas d'un second questionnaire, notez le fait dans la section réservée aux observations à la page 32. Un représentant de Statistique Canada communiquera avec vous.

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
1. NOM Assurez-vous de transcrire les nom et prénom dans le même ordre que celui de la liste dressée à l'**étape 2**. *Si vous avez besoin d'aide, veuillez consulter le Guide, ou téléphonez-nous sans frais au **1-800-565-5595**.*	Nom de famille Prénom	Nom de famille Prénom
2. LIEN AVEC LA PERSONNE 1 Pour **chaque** personne vivant habituellement ici, indiquez le lien avec la Personne 1. *Cochez un seul cercle.* *Si vous cochez le cercle «Autre», utilisez la case fournie pour indiquer le lien de cette personne avec la Personne 1.* *Exemples d'«autres» liens avec la Personne 1 :* • *cousin ou cousine* • *grand-père ou grand-mère* • *bru ou gendre* • *partenaire en union libre du fils (bru de fait)* • *nièce ou neveu* • *époux ou épouse ou partenaire en union libre du chambreur ou de la chambreuse* • *fils ou fille du chambreur ou de la chambreuse* • *fille ou fils du ou de la colocataire* • *employé ou employée*	01 ○ **PERSONNE 1**	02 ○ Époux ou épouse de Personne 1 03 ○ Partenaire non marié/ de la Personne 1 04 ○ Fils ou fille de la Persor 05 ○ Fils ou fille d'un conjo précédent ou actuel c Personne 1 07 ○ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1 08 ○ Père ou mère de la Personne 1 09 ○ Frère ou soeur de la Personne 1 10 ○ Enfant en foyer nourri ou en tutelle 11 ○ Chambreur ou chambr 12 ○ Colocataire 13 ○ Autre — *Précisez*
3. DATE DE NAISSANCE Inscrivez le **jour**, le **mois** et l'**année**. *Exemple : Si cette personne est née le 10 février 1945, inscrivez* Jour 10 Mois 02 Année 1945 *Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation.*	Jour Mois Année	Jour Mois Année
4. SEXE	1 ○ Masculin 2 ○ Féminin	1 ○ Masculin 2 ○ Fé
5. ÉTAT MATRIMONIAL *Cochez un seul cercle.*	3 ○ Légalement marié (et non séparé) 4 ○ Séparé, mais toujours légalement marié 5 ○ Divorcé 6 ○ Veuf ou veuve 7 ○ Célibataire	3 ○ Légalement marié (et séparé) 4 ○ Séparé, mais toujours légalement marié 5 ○ Divorcé 6 ○ Veuf ou veuve 7 ○ Célibataire
6. Cette personne vit-elle avec un partenaire en union libre? *Par **union libre**, on entend deux personnes qui vivent ensemble comme mari et femme sans être légalement mariées l'une à l'autre.*	1 ○ Oui 2 ○ Non	1 ○ Oui 2 ○ Non

PERSONNE 3	PERSONNE 4	PERSONNE 5	PERSONNE 6
de famille	Nom de famille	Nom de famille	Nom de famille
om	Prénom	Prénom	Prénom
) Fils ou fille de la Personne 1 et de la Personne 2	04 ◯ Fils ou fille de la Personne 1 et de la Personne 2	04 ◯ Fils ou fille de la Personne 1 et de la Personne 2	04 ◯ Fils ou fille de la Personne 1 et de la Personne 2
) Fils ou fille de la Personne 1 uniquement	05 ◯ Fils ou fille de la Personne 1 uniquement	05 ◯ Fils ou fille de la Personne 1 uniquement	05 ◯ Fils ou fille de la Personne 1 uniquement
) Fils ou fille de la Personne 2 uniquement	06 ◯ Fils ou fille de la Personne 2 uniquement	06 ◯ Fils ou fille de la Personne 2 uniquement	06 ◯ Fils ou fille de la Personne 2 uniquement
) Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1	07 ◯ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1	07 ◯ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1	07 ◯ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
) Père ou mère de la Personne 1	08 ◯ Père ou mère de la Personne 1	08 ◯ Père ou mère de la Personne 1	08 ◯ Père ou mère de la Personne 1
) Frère ou soeur de la Personne 1	09 ◯ Frère ou soeur de la Personne 1	09 ◯ Frère ou soeur de la Personne 1	09 ◯ Frère ou soeur de la Personne 1
) Enfant en foyer nourricier ou en tutelle	10 ◯ Enfant en foyer nourricier ou en tutelle	10 ◯ Enfant en foyer nourricier ou en tutelle	10 ◯ Enfant en foyer nourricier ou en tutelle
) Chambreur ou chambreuse	11 ◯ Chambreur ou chambreuse	11 ◯ Chambreur ou chambreuse	11 ◯ Chambreur ou chambreuse
) Colocataire	12 ◯ Colocataire	12 ◯ Colocataire	12 ◯ Colocataire
) Autre — *Précisez*	13 ◯ Autre — *Précisez*	13 ◯ Autre — *Précisez*	13 ◯ Autre — *Précisez*
our Mois Année	Jour Mois Année	Jour Mois Année	Jour Mois Année
Masculin 2 ◯ Féminin	1 ◯ Masculin 2 ◯ Féminin	1 ◯ Masculin 2 ◯ Féminin	1 ◯ Masculin 2 ◯ Féminin
Légalement marié (et non séparé)	3 ◯ Légalement marié (et non séparé)	3 ◯ Légalement marié (et non séparé)	3 ◯ Légalement marié (et non séparé)
Séparé, mais toujours légalement marié	4 ◯ Séparé, mais toujours légalement marié	4 ◯ Séparé, mais toujours légalement marié	4 ◯ Séparé, mais toujours légalement marié
Divorcé	5 ◯ Divorcé	5 ◯ Divorcé	5 ◯ Divorcé
Veuf ou veuve	6 ◯ Veuf ou veuve	6 ◯ Veuf ou veuve	6 ◯ Veuf ou veuve
Célibataire	7 ◯ Célibataire	7 ◯ Célibataire	7 ◯ Célibataire
Oui	1 ◯ Oui	1 ◯ Oui	1 ◯ Oui
Non	2 ◯ Non	2 ◯ Non	2 ◯ Non

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Nom de famille Prénom	Nom de famille Prénom
LIMITATIONS D'ACTIVITÉ		
7. Cette personne est-elle limitée dans ses activités à cause d'une incapacité physique, d'une incapacité mentale ou d'un problème de santé chronique : a) à la maison?	1 ◯ Oui, limitée 2 ◯ Non, pas limitée	1 ◯ Oui, limitée 2 ◯ Non, pas limitée
b) à l'école ou au travail?	3 ◯ Oui, limitée 4 ◯ Non, pas limitée 5 ◯ Sans objet	3 ◯ Oui, limitée 4 ◯ Non, pas limitée 5 ◯ Sans objet
c) dans d'autres activités, par exemple, dans ses trajets entre la maison et son lieu de travail ou dans ses loisirs?	6 ◯ Oui, limitée 7 ◯ Non, pas limitée	8 ◯ Oui, limitée 7 ◯ Non, pas limitée
8. Cette personne a-t-elle des incapacités ou handicaps de **longue durée**?	8 ◯ Oui 9 ◯ Non	8 ◯ Oui 9 ◯ Non
LANGUE		
9. ▪ Quelle(s) langue(s) cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation? *Cochez ou précisez plus d'une langue, s'il y a lieu.*	1 ◯ Anglais 2 ◯ Français Autre — *Précisez* 3 ☐ ☐ ☐	1 ◯ Anglais 2 ◯ Français Autre — *Précisez* 3 ☐ ☐ ☐
10. ▪ Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison?	4 ◯ Anglais 5 ◯ Français Autre — *Précisez* 6 ☐	4 ◯ Anglais 5 ◯ Français Autre — *Précisez* 6 ☐
11. ▪ Quelle est la langue que cette personne **a apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore**? *Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.*	7 ◯ Anglais 8 ◯ Français Autre — *Précisez* 9 ☐	7 ◯ Anglais 8 ◯ Français Autre — *Précisez* 9 ☐

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Nom de famille Prénom	Nom de famille Prénom

RENSEIGNEMENTS SOCIO-CULTURELS

Question	Personne 1	Personne 2
. Où cette personne est-elle née? *Cochez ou précisez une seule réponse, suivant les frontières actuelles.*	**Née au Canada** 01 ◯ T.-N. 07 ◯ Man. 02 ◯ Î.-P.-É. 08 ◯ Sask. 03 ◯ N.-É. 09 ◯ Alb. 04 ◯ N.-B. 10 ◯ C.-B. 05 ◯ Qué. 11 ◯ Yukon 06 ◯ Ont. 12 ◯ T.N.-O. **Née en dehors du Canada** Pays — *Précisez* 13 ▭	**Née au Canada** 01 ◯ T.-N. 07 ◯ Man. 02 ◯ Î.-P.-É. 08 ◯ Sask. 03 ◯ N.-É. 09 ◯ Alb. 04 ◯ N.-B. 10 ◯ C.-B. 05 ◯ Qué. 11 ◯ Yukon 06 ◯ Ont. 12 ◯ T.N.-O. **Née en dehors du Canada** Pays — *Précisez* 13 ▭
De quel pays cette personne est-elle un citoyen? *Cochez plus d'un cercle ou précisez, s'il y a lieu.*	1 ◯ Du Canada, par naissance 2 ◯ Du Canada, par naturalisation Autre pays — *Précisez* 3 ▭	1 ◯ Du Canada, par naissance 2 ◯ Du Canada, par naturalisation Autre pays — *Précisez* 3 ▭
Cette personne est-elle, ou a-t-elle déjà été, **un immigrant reçu**? *Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'Immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence, mais qui n'a pas la citoyenneté canadienne par naissance.*	4 ◯ Non — **Passez à la question 16** 5 ◯ Oui — **Continuez avec la question 15**	4 ◯ Non — **Passez à la question 16** 5 ◯ Oui — **Continuez avec la question 15**
En quelle année cette personne est-elle devenue un immigrant reçu pour la première fois? *Si l'année exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation.*	Année ▭▭▭▭	Année ▭▭▭▭
À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) **les ancêtres** de cette personne appartenaient-ils? *Par exemple, Français, Anglais, Allemand, Écossais, Canadien, Italien, Irlandais, Chinois, Cri, Micmac, Métis, Inuit (Esquimau), Ukrainien, Hollandais, Indien de l'Inde, Polonais, Portugais, Juif, Haïtien, Jamaïquain, etc.* ▶	*Inscrire tous les groupes ethniques ou culturels qui s'appliquent* ▭ ▭ ▭	*Inscrire tous les groupes ethniques ou culturels qui s'appliquent* ▭ ▭ ▭

	PERSONNE 1	**PERSONNE 2**
	Nom de famille Prénom	Nom de famille Prénom
17. Cette personne est-elle un autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimau)? *Si «Oui», cochez le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.*	1 ◯ Non — **Continuez avec la question suivante** 2 ◯ Oui, Indien de l'Amérique du Nord 3 ◯ Oui, Métis 4 ◯ Oui, Inuit (Esquimau) **Si «Oui» à l'un des groupes précédents, passez à la question 19**	1 ◯ Non — **Continuez av** **la question suivante** 2 ◯ Oui, Indien de l'Amér du Nord 3 ◯ Oui, Métis 4 ◯ Oui, Inuit (Esquimau) **Si «Oui» à l'un des groupes précédents, passez à la questior**
18. Cette personne est-elle un : *Cochez plus d'un cercle ou précisez, s'il y a lieu.* ***Nota :*** *Les renseignements servent de fondement à des programmes qui donnent à chacun et à chacune une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.*	01 ◯ Blanc 02 ◯ Chinois 03 ◯ Sud-Asiatique *(p. ex., Indien de l'Inde, Pakistanais, Pendjabi, Sri-Lankais)* 04 ◯ Noir *(p. ex., Africain, Haïtien, Jamaïquain, Somalien)* 05 ◯ Arabe/Asiatique occidental *(p. ex., Arménien, Égyptien, Iranien, Libanais, Marocain)* 06 ◯ Philippin 07 ◯ Asiatique du Sud-Est *(p. ex., Cambodgien, Laotien, Thaïlandais, Vietnamien)* 08 ◯ Latino-Américain 09 ◯ Japonais 10 ◯ Coréen 11 ◯ Indonésien/ressortissant des îles du Pacifique Autre — *Précisez* 12 ☐	01 ◯ Blanc 02 ◯ Chinois 03 ◯ Sud-Asiatique *(p. ex., I de l'Inde, Pakistanais Pendjabi, Sri-Lankais)* 04 ◯ Noir *(p. ex., Africain, Haïtien, Jamaïquain, Somalien)* 05 ◯ Arabe/Asiatique occic *(p. ex., Arménien, Égy Iranien, Libanais, Mar* 06 ◯ Philippin 07 ◯ Asiatique du Sud-Est *(p Cambodgien, Laotien Thaïlandais, Vietnami* 08 ◯ Latino-Américain 09 ◯ Japonais 10 ◯ Coréen 11 ◯ Indonésien/ressortiss des îles du Pacifique Autre — *Précisez* 12 ☐
19. Cette personne appartient-elle à une bande indienne ou à une première nation?	1 ◯ Non 2 ◯ Oui, appartient à une bande indienne ou à une première nation *Précisez la bande indienne ou la première nation (par exemple, Musqueam)* ☐	1 ◯ Non 2 ◯ Oui, appartient à une bande indienne ou à première nation *Précisez la bande inc ou la première natior exemple, Musqueam* ☐
20. Cette personne est-elle un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada?	3 ◯ Non 4 ◯ Oui, Indien des traités ou Indien inscrit	3 ◯ Non 4 ◯ Oui, Indien des traité ou Indien inscrit

PERSONNE 1	PERSONNE 2
Nom de famille	Nom de famille
Prénom	Prénom

APE 9

Répondez aux questions 21 à 46 pour chaque personne âgée de 15 ans et plus.

MOBILITÉ

	Personne 1	Personne 2
Où cette personne habitait-elle **il y a 1 an**, c'est-à-dire le 8 novembre 1992? *Cochez un seul cercle.* ***Nota :*** *Certaines grandes villes sont formées de petites villes appelées municipalités. S'il y a lieu, indiquez la municipalité au lieu de la grande ville, par exemple, Dorval plutôt que Montréal, Scarborough plutôt que Toronto, St. Albert plutôt qu'Edmonton, Saanich plutôt que Victoria.*	1 ◯ Habitait à l'adresse **actuelle** 2 ◯ Habitait à une **autre** adresse dans le ou la **même** ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne 3 ◯ Habitait un ou une **autre** ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne **du Canada** *Inscrivez en lettres moulées ci-dessous* Ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne 4 ☐ Province ou territoire ☐ 5 ◯ Habitait **en dehors du Canada** *Inscrivez en lettres moulées le nom du pays* 6 ☐	1 ◯ Habitait à l'adresse **actuelle** 2 ◯ Habitait à une **autre** adresse dans le ou la **même** ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne 3 ◯ Habitait un ou une **autre** ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne **du Canada** *Inscrivez en lettres moulées ci-dessous* Ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne 4 ☐ Province ou territoire ☐ 5 ◯ Habitait **en dehors du Canada** *Inscrivez en lettres moulées le nom du pays* 6 ☐
Où cette personne habitait-elle **il y a 5 ans**, c'est-à-dire le 8 novembre 1988? *Cochez un seul cercle.* ***Nota :*** *Certaines grandes villes sont formées de petites villes appelées municipalités. S'il y a lieu, indiquez la municipalité au lieu de la grande ville, par exemple, Dorval plutôt que Montréal, Scarborough plutôt que Toronto, St. Albert plutôt qu'Edmonton, Saanich plutôt que Victoria.*	1 ◯ Habitait à l'adresse **actuelle** 2 ◯ Habitait à une **autre** adresse dans le ou la **même** ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne 3 ◯ Habitait un ou une **autre** ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne **du Canada** *Inscrivez en lettres moulées ci-dessous* Ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne 4 ☐ Province ou territoire ☐ 5 ◯ Habitait **en dehors du Canada** *Inscrivez en lettres moulées le nom du pays* 6 ☐	1 ◯ Habitait à l'adresse **actuelle** 2 ◯ Habitait à une **autre** adresse dans le ou la **même** ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne 3 ◯ Habitait un ou une **autre** ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne **du Canada** *Inscrivez en lettres moulées ci-dessous* Ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne 4 ☐ Province ou territoire ☐ 5 ◯ Habitait **en dehors du Canada** *Inscrivez en lettres moulées le nom du pays* 6 ☐

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Nom de famille Prénom	Nom de famille Prénom
SCOLARITÉ		
23. Depuis **les deux derniers mois** (depuis septembre 1993), cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège ou une université? *Incluez la fréquentation d'une école primaire ou secondaire, d'une école de commerce ou de métiers, d'un collège communautaire, d'un institut technique, d'un cégep, etc., pour les cours qui peuvent être utilisés comme crédits en vue de l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade.* *Cochez un seul cercle.*	1 ◯ Non, n'a fréquenté aucun de ces établissements au cours des deux derniers mois **Passez à la question 25** 2 ◯ Oui, à plein temps 3 ◯ Oui, à temps partiel, le jour ou le soir	1 ◯ Non, n'a fréquenté au de ces établissement cours des deux dern mois **Passez à la questior** 2 ◯ Oui, à plein temps 3 ◯ Oui, à temps partiel, l ou le soir
24. Depuis **septembre 1993**, quelle a été la langue ▪ d'enseignement de **la plupart** des cours suivis par cette personne à l'école, au collège ou à l'université?	4 ◯ Anglais 5 ◯ Français Autre — *Précisez* 6 [ ]	4 ◯ Anglais 5 ◯ Français Autre — *Précisez* 6 [ ]
25. Quels certificats, diplômes ou grades cette ▪ personne détient-elle? *Inscrivez toutes les compétences acquises par la fréquentation d'**écoles secondaires** ou d'écoles de métiers et d'autres établissements d'enseignement postsecondaire.* *Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.*	01 ◯ Aucun **Passez à la question 26** 02 ◯ Certificat d'études secondaires ou l'équivalent 03 ◯ Certificat ou diplôme de métier 04 ◯ Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu d'un collège communautaire, cégep, institut technique, etc.) 05 ◯ Certificat ou diplôme universitaire **inférieur** au baccalauréat 06 ◯ Baccalauréat(s) (p. ex., B.A., B.Sc., LL.B.) 07 ◯ Certificat ou diplôme universitaire **supérieur** au baccalauréat 08 ◯ Maîtrise(s) (p. ex., M.A., M.Sc., M.Éd.) 09 ◯ Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.) 10 ◯ Doctorat acquis (p. ex., Ph.D., D.Sc., D.Éd.)	01 ◯ Aucun **Passez à la questior** 02 ◯ Certificat d'études secondaires ou l'équiv 03 ◯ Certificat ou diplôme métier 04 ◯ Autre certificat ou dip non universitaire (obt d'un collège communau cégep, institut techni etc.) 05 ◯ Certificat ou diplôme universitaire **inférieur** au baccalauréat 06 ◯ Baccalauréat(s) (p. e B.A., B.Sc., LL.B.) 07 ◯ Certificat ou diplôme universitaire **supérieu** au baccalauréat 08 ◯ Maîtrise(s) (p. ex., M M.Sc., M.Éd.) 09 ◯ Diplôme en médecin art dentaire, en méd vétérinaire ou en opto (M.D., D.D.S., D.M.D D.M.V., O.D.) 10 ◯ Doctorat acquis (p. e Ph.D., D.Sc., D.Éd.)

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Nom de famille	Nom de famille
	Prénom	Prénom

ACTIVITÉS À LA MAISON, BÉNÉVOLAT ET ACTIVITÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL		
La semaine dernière (y compris la fin de semaine), combien d'heures cette personne a-t-elle consacrées aux activités suivantes :		
a) aux travaux ménagers, à l'entretien ou à la réparation de la maison ou du jardin pour les membres du ménage ou pour d'autres personnes, **sans recevoir de rémunération**? *Par exemple, préparer les repas, faire la lessive, faire la comptabilité, effectuer des courses ou tondre le gazon.*	01 ◯ Aucune 02 ◯ Moins de 5 heures 03 ◯ 5 à 14 heures 04 ◯ 15 à 29 heures 05 ◯ 30 à 59 heures 06 ◯ 60 heures et plus	01 ◯ Aucune 02 ◯ Moins de 5 heures 03 ◯ 5 à 14 heures 04 ◯ 15 à 29 heures 05 ◯ 30 à 59 heures 06 ◯ 60 heures et plus
b) à s'occuper de ses enfants ou des enfants des autres, **sans recevoir de rémunération**? *Par exemple, donner le bain à de jeunes enfants ou jouer avec eux, conduire les enfants à leurs activités sportives, les aider à faire leurs devoirs, parler avec les adolescents de leurs problèmes.*	07 ◯ Aucune 08 ◯ Moins de 5 heures 09 ◯ 5 à 14 heures 10 ◯ 15 à 29 heures 11 ◯ 30 à 59 heures 12 ◯ 60 heures et plus	07 ◯ Aucune 08 ◯ Moins de 5 heures 09 ◯ 5 à 14 heures 10 ◯ 15 à 29 heures 11 ◯ 30 à 59 heures 12 ◯ 60 heures et plus
c) à offrir des soins ou de l'aide à une ou à plusieurs personnes âgées, **sans recevoir de rémunération**? *Par exemple, visiter les personnes âgées, leur parler au téléphone, les aider à effectuer leurs emplettes, leurs opérations bancaires ou à prendre leurs médicaments, les conduire à des rendez-vous ou à d'autres activités.*	1 ◯ Aucune 2 ◯ Moins de 5 heures 3 ◯ 5 à 9 heures 4 ◯ 10 heures et plus	1 ◯ Aucune 2 ◯ Moins de 5 heures 3 ◯ 5 à 9 heures 4 ◯ 10 heures et plus
d) à offrir des soins ou de l'aide à des personnes autres que des enfants ou des personnes âgées, **sans recevoir de rémunération**? *Par exemple, aider des parents à effectuer leurs opérations bancaires, conduire des amis à des rendez-vous ou surveiller la maison d'un voisin.*	5 ◯ Aucune 6 ◯ Moins de 5 heures 7 ◯ 5 à 9 heures 8 ◯ 10 heures et plus	5 ◯ Aucune 6 ◯ Moins de 5 heures 7 ◯ 5 à 9 heures 8 ◯ 10 heures et plus
La semaine dernière (y compris la fin de semaine), combien d'heures cette personne a-t-elle consacrées à des activités **bénévoles non rémunérées** pour un organisme à but non lucratif, un organisme religieux, une oeuvre de charité ou un groupe communautaire? *Par exemple, organiser une activité spéciale, défendre une cause, réunir des fonds, entraîner ou enseigner, siéger à un comité ou à un conseil d'administration.*	1 ◯ Aucune 2 ◯ Moins de 5 heures 3 ◯ 5 à 9 heures 4 ◯ 10 heures et plus	1 ◯ Aucune 2 ◯ Moins de 5 heures 3 ◯ 5 à 9 heures 4 ◯ 10 heures et plus

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Nom de famille Prénom	Nom de famille Prénom
28. La semaine dernière, combien d'heures cette personne a-t-elle passées à un travail contre rémunération ou à un travail autonome? *Considérez comme travail :* • *le travail se rapportant directement à l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise familiale (p. ex., aider à ensemencer, à tenir les comptes);* • *le travail à son propre compte dans une entreprise ou une ferme ou dans l'exercice d'une profession, seule ou en association;* • *le travail contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions).*	☐ ◄ Nombre d'heures (à l'heure près) **Passez à la question 34** **OU** 5 ○ Aucune **Continuez avec la question suivante**	☐ ◄ Nombre d'heu (à l'heure prè **Passez à la questio** **OU** 5 ○ Aucune **Continuez avec la question suivante**
29. ▪ La semaine dernière, cette personne était-elle mise à pied temporairement ou absente de son emploi ou de son entreprise? *Cochez un seul cercle.*	6 ○ Non 7 ○ Oui, mise à pied temporairement d'un emploi auquel elle compte retourner 8 ○ Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out ou absente pour d'autres raisons	6 ○ Non 7 ○ Oui, mise à pied temp ment d'un emploi auqu compte retourner 8 ○ Oui, en vacances, mala grève ou lock-out ou al pour d'autres raisons
30. ▪ La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels cette personne devait se présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?	1 ○ Non 2 ○ Oui	1 ○ Non 2 ○ Oui
31. ▪ Cette personne a-t-elle cherché un travail rémunéré au cours des quatre dernières semaines? *Par exemple, en s'adressant à un Centre d'emploi du Canada ou à des employeurs, en insérant une annonce dans les journaux ou en répondant à une annonce.* *Cochez un seul cercle.*	3 ○ Non **Passez à la question 33** 4 ○ Oui, du travail à plein temps 5 ○ Oui, du travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)	3 ○ Non **Passez à la questio** 4 ○ Oui, du travail à plein 5 ○ Oui, du travail à tem partiel (moins de 30 heures par semaine)
32. ▪ Cette personne aurait-elle pu commencer à travailler contre rémunération la semaine dernière si un emploi avait été disponible? *Cochez un seul cercle.*	1 ○ Oui, prête à accepter du travail 2 ○ Non, avait déjà un emploi 3 ○ Non, pour des raisons de maladie temporaire ou d'invalidité 4 ○ Non, pour des raisons personnelles ou familiales 5 ○ Non, allait à l'école 6 ○ Non, autres raisons	1 ○ Oui, prête à accepte travail 2 ○ Non, avait déjà un e 3 ○ Non, pour des raisons ladie temporaire ou d'in 4 ○ Non, pour des raisor personnelles ou fami 5 ○ Non, allait à l'école 6 ○ Non, autres raisons
33. ▪ Quand cette personne a-t-elle travaillé la dernière fois contre rémunération ou à un travail autonome, ne serait-ce que quelques jours? *Cochez un seul cercle.*	1 ○ En 1993 **Continuez avec la question suivante** 2 ○ En 1992 **Continuez avec la question suivante** 3 ○ Avant 1992 **Passez à la question 46** 4 ○ Jamais travaillé **Passez à la question 46**	1 ○ En 1993 **Continuez avec la question suivante** 2 ○ En 1992 **Continuez avec la question suivante** 3 ○ Avant 1992 **Passez à la questio** 4 ○ Jamais travaillé **Passez à la questio**

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Nom de famille	Nom de famille
	Prénom	Prénom

a :
questions 34 à 43 portent sur l'emploi ou le travail de
e personne la semaine dernière ou, si elle n'en avait
, sur l'emploi qu'elle a occupé le plus longtemps depuis
er janvier 1992. Si cette personne a eu plus d'un emploi
emaine dernière, répondez pour l'emploi auquel elle
availlé le plus grand nombre d'heures.

Pour qui cette personne a-t-elle travaillé?

PERSONNE 1	PERSONNE 2
Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc.	Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc.
Section, usine, service, ministère, direction ou division	Section, usine, service, ministère, direction ou division

Quelle était la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service?

Donnez une description complète. Par exemple, culture du blé, piégeage, entretien des routes, magasin de chaussures au détail, école secondaire, service de location de personnel de bureau, police municipale.

PERSONNE 1	PERSONNE 2
Genre d'entreprise, d'industrie ou de service	Genre d'entreprise, d'industrie ou de service

De quel secteur général d'activité cet emploi relevait-il?

Cochez un seul cercle.

PERSONNE 1	PERSONNE 2
1 ○ Industries manufacturières	1 ○ Industries manufacturières
2 ○ Commerce de gros	2 ○ Commerce de gros
3 ○ Commerce de détail	3 ○ Commerce de détail
4 ○ Gouvernement fédéral	4 ○ Gouvernement fédéral
5 ○ Gouvernement provincial ou territorial	5 ○ Gouvernement provincial ou territorial
6 ○ Gouvernement local ou municipal	6 ○ Gouvernement local ou municipal
7 ○ Autre (p. ex., santé, éducation, logement, construction, agriculture, transport)	7 ○ Autre (p. ex., santé, éducation, logement, construction, agriculture, transport)

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Nom de famille	Nom de famille
	Prénom	Prénom

37. Quel genre de travail cette personne faisait-elle?

Par exemple, technicien de laboratoire médical, commis comptable, directeur du service de génie civil, enseignant au secondaire, surveillant de l'unité d'entrée des données, manoeuvre de l'industrie des aliments, guide d'expéditions de pêche. (Si elle était dans les Forces armées, indiquez seulement son grade.)

Personne 1 : Genre de travail

Personne 2 : Genre de travail

38. Dans ce travail, quelles étaient les fonctions ou les activités les plus importantes de cette personne?

Par exemple, analyse d'échantillons sanguins, vérification des factures, coordination de projets de génie civil, enseignement des mathématiques, organisation des horaires de travail et contrôle des systèmes d'entrée des données, nettoyage de légumes, guide d'expéditions de pêche.

Personne 1 : Fonctions ou activités les plus importantes

Personne 2 : Fonctions ou activités les p[lus] importantes

39. Dans cet emploi ou cette entreprise, cette personne travaillait-elle principalement :

Cochez un seul cercle.

Personne 1	Personne 2
1 ◯ pour un salaire, un traitement, des pourboires ou à commission? **Passez à la question 41**	1 ◯ pour un salaire, un [traite]ment, des pourbo[ires] ou à commission? **Passez à la questio[n 41]**
2 ◯ sans rémunération, pour son conjoint ou pour un parent, dans une entreprise ou une ferme familiale? **Passez à la question 41**	2 ◯ sans rémunération[, pour] son conjoint ou po[ur un] parent, dans une e[ntre]prise ou une ferm[e] familiale? **Passez à la questio[n 41]**
3 ◯ à son compte sans personnel rémunéré (seule ou en association)? **Continuez avec la question suivante**	3 ◯ à son compte san[s per]sonnel rémunéré ([seule] ou en association)? **Continuez avec la question suivante**
4 ◯ à son compte avec personnel rémunéré (seule ou en association)? **Continuez avec la question suivante**	4 ◯ à son compte ave[c per]sonnel rémunéré [(seule] ou en associatio[n)?] **Continuez avec la question suivante**

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Nom de famille Prénom	Nom de famille Prénom
SI cette personne travaillait à son compte, sa ferme ou son entreprise était-elle constituée en société?	5 ◯ Non 6 ◯ Oui	5 ◯ Non 6 ◯ Oui
Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle **le plus souvent**?	7 ◯ Anglais 8 ◯ Français Autre — *Précisez* 9	7 ◯ Anglais 8 ◯ Français Autre — *Précisez* 9
À quelle adresse cette personne travaillait-elle **habituellement**? *Exemple d'une adresse complète du lieu de travail :* *365, avenue Laurier ouest* *Numéro* *Genre* *Nom* *Direction* *Si la direction fait partie du nom de la rue (p. ex., nord, sud, est ou ouest), veuillez l'inscrire.* *Si l'adresse du lieu de travail n'est pas connue, inscrivez en lettres moulées le nom du bâtiment ou de l'intersection le plus proche.* ***Nota :*** *Certaines grandes villes sont formées de petites villes appelées municipalités. S'il y a lieu, indiquez la municipalité plutôt que la grande ville, par exemple, Dorval plutôt que Montréal, Scarborough plutôt que Toronto, St. Albert plutôt qu'Edmonton, Saanich plutôt que Victoria.*	1 ◯ À domicile (y compris les fermes) **Passez à la question 44** 2 ◯ En dehors du Canada **Passez à la question 44** 3 ◯ Sans adresse fixe de travail **Passez à la question 43** 4 ◯ À l'adresse précisée ci-dessous : **Veuillez inscrire l'adresse au complet** (voir l'exemple) Nº et rue Ville, village, réserve indienne, etc. Province/territoire Code postal	1 ◯ À domicile (y compris les fermes) **Passez à la question 44** 2 ◯ En dehors du Canada **Passez à la question 44** 3 ◯ Sans adresse fixe de travail **Passez à la question 43** 4 ◯ À l'adresse précisée ci-dessous : **Veuillez inscrire l'adresse au complet** (voir l'exemple) Nº et rue Ville, village, réserve indienne, etc. Province/territoire Code postal

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Nom de famille Prénom	Nom de famille Prénom
43. Comment cette personne se rendait-elle **habituellement** au travail? *Si cette personne utilisait plus d'un moyen de transport,* ***cochez celui qui a servi à la plus grande partie du trajet.***	1 ◯ Automobile, camion ou fourgonnette — en tant que conducteur 2 ◯ Automobile, camion ou fourgonnette — en tant que passager 3 ◯ Transport en commun (p. ex., autobus, tramway, métro, train léger sur rail, train de banlieue, traversier) 4 ◯ Taxi 5 ◯ Motocyclette 6 ◯ Bicyclette 7 ◯ S'est rendue à pied au travail 8 ◯ Par un autre moyen — *Précisez*	1 ◯ Automobile, camion o fourgonnette — en ta que conducteur 2 ◯ Automobile, camion o fourgonnette — en ta que passager 3 ◯ Transport en commur (p. ex., autobus, tram métro, train léger sur train de banlieue, trave 4 ◯ Taxi 5 ◯ Motocyclette 6 ◯ Bicyclette 7 ◯ S'est rendue à pied a travail 8 ◯ Par un autre moyen - *Précisez*
44. Pendant combien de semaines cette personne a-t-elle travaillé en 1992? *Comptez toutes les semaines au cours desquelles :* • *elle était en vacances ou en congé de maladie payé;* • *elle a travaillé à plein temps ou à temps partiel;* • *elle a travaillé contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions);* • *elle était un travailleur autonome ou avait travaillé directement à l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise familiale.*	1 ◯ Aucune **Passez à la question 46** **OU** ☐ ◄ Nombre de semaines **Continuez avec la question suivante**	1 ◯ Aucune **Passez à la questior** **OU** ☐ ◄ Nombre de sema **Continuez avec la question suivante**
45. Pendant la plupart de ces semaines, cette personne a-t-elle travaillé à plein temps ou à temps partiel? *Cochez un seul cercle.*	2 ◯ À plein temps (30 heures ou plus par semaine) 3 ◯ À temps partiel (moins de 30 heures par semaine)	2 ◯ À plein temps (30 heures ou plus par semaine) 3 ◯ À temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Nom de famille Prénom	Nom de famille Prénom

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
REVENU EN 1992 Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1992, cette personne a-t-elle reçu un revenu quelconque ou subi des pertes des sources énumérées ci-dessous? • *Répondez «Oui» ou «Non» à* **toutes** *les sources.* • *Si «Oui», inscrivez également le montant; dans le cas de pertes, cochez également «Perte».* • ***N'****incluez* **pas** *les allocations familiales ni le crédit d'impôt pour enfants.*		
	Dollars / Cents	Dollars / Cents
a) Total des **salaires** et **traitements**, *y compris les commissions, gratifications, pourboires, etc., avant les déductions*	1 ○ Oui ► ____ 2 ○ Non	1 ○ Oui ► ____ 2 ○ Non
b) **Revenu** net dans une **entreprise non agricole non constituée en société**, dans l'**exercice d'une profession**, *etc., à son compte ou en association (recettes brutes moins dépenses)*	3 ○ Oui ► ____ 4 ○ Perte 5 ○ Non	3 ○ Oui ► ____ 4 ○ Perte 5 ○ Non
c) **Revenu** net d'un **travail autonome agricole** *dans une exploitation agricole, à son compte ou en association (recettes brutes moins dépenses)*	6 ○ Oui ► ____ 7 ○ Perte 8 ○ Non	6 ○ Oui ► ____ 7 ○ Perte 8 ○ Non
d) **Pension de sécurité de la vieillesse** et **supplément de revenu garanti** *provenant du gouvernement fédéral seulement (les suppléments de revenu provinciaux doivent être déclarés en g))*	1 ○ Oui ► ____ 2 ○ Non	1 ○ Oui ► ____ 2 ○ Non
e) Prestations du **Régime de pensions du Canada** ou du **Régime de rentes du Québec**	3 ○ Oui ► ____ 4 ○ Non	3 ○ Oui ► ____ 4 ○ Non
f) Prestations d'**assurance-chômage** *(prestations totales avant la déduction d'impôt)*	5 ○ Oui ► ____ 6 ○ Non	5 ○ Oui ► ____ 6 ○ Non
g) **Autre revenu** provenant de **sources publiques**, *y compris les octrois, les subventions, les suppléments de revenu versés par les gouvernements provinciaux et l'assistance sociale, p. ex., pensions des anciens combattants, indemnités d'accidents du travail, paiements de bien-être (****n'****incluez* **pas** *les allocations familiales ni le crédit d'impôt pour enfants)*	7 ○ Oui ► ____ 8 ○ Non	7 ○ Oui ► ____ 8 ○ Non
h) **Dividendes** et **intérêts** d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et **autre revenu de placements**, *p. ex., loyers nets de propriétés, intérêts d'hypothèques*	1 ○ Oui ► ____ 2 ○ Perte 3 ○ Non	1 ○ Oui ► ____ 2 ○ Perte 3 ○ Non
Pensions de retraite et **rentes**	4 ○ Oui ► ____ 5 ○ Non	4 ○ Oui ► ____ 5 ○ Non
Autre revenu en espèces, *p. ex., pension alimentaire, bourses d'études*	6 ○ Oui ► ____ 7 ○ Non	6 ○ Oui ► ____ 7 ○ Non
) **REVENU TOTAL PROVENANT DE TOUTES LES SOURCES PRÉCÉDENTES**	1 ○ Oui ► ____ 2 ○ Perte 3 ○ Non	1 ○ Oui ► ____ 2 ○ Perte 3 ○ Non

Répondez aux questions 47 et 48 portant sur le logement.

*Un **logement** est un ensemble distinct de pièces d'habitation ayant une **entrée privée** donnant sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur. L'entrée doit donner accès au logement sans qu'on ait à passer par les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre.*

47. Qui paie le loyer ou l'hypothèque, les taxes, l'électricité, etc., pour ce logement?

Si plus d'une personne effectue de tels paiements, cochez tous les cercles qui s'appliquent.

1 ○ Personne 1
2 ○ Personne 2
3 ○ Personne 3
4 ○ Personne 4
5 ○ Personne 5
6 ○ Personne 6
7 ○ Une personne inscrite sur un autre questionnaire pour ce logement
8 ○ Une personne qui ne vit pas ici

48. Êtes-vous (ou un membre du ménage est-il) :

Cochez un seul cercle.

1 ○ propriétaire de ce logement ou en train de le payer?
2 ○ locataire (même si aucun loyer en argent n'est versé)?

49. Qui a rempli ce questionnaire?

Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.

1 ○ Personne 1
2 ○ Personne 2
3 ○ Personne 3
4 ○ Personne 4
5 ○ Personne 5
6 ○ Personne 6
7 ○ Une personne inscrite sur un autre questionnaire pour ce logement
8 ○ Une personne qui ne vit pas ici

ÉTAPE 10

Vous avez maintenant répondu à toutes les questions du recensement. Auriez-vous l'obligeance de répondre à quelques questions se rapportant à ce questionnaire d'essai du recensement.

A. Avez-vous eu du mal à répondre à l'une ou l'autre des **étapes** des pages 2 et 3?

1 ○ Non — **Passez à la question B**
2 ○ Oui — Écrivez le **numéro de l'étape** et donnez la **raison** de la difficulté.

Étape nº	Raison

B. Avez-vous eu du mal à répondre à l'une ou l'autre des **questions du recensement d'essai?**

3 ○ Non — **Passez à la question C**
4 ○ Oui — Écrivez le **numéro de la question** et donne[z] la **raison** de la difficulté.

Question nº	Raison

Avez-vous utilisé le Guide?

5 ◯ Non — **Passez à la question E**

6 ◯ Oui — Pour quelles **étapes** ou **questions**?

Étape nº	**Question nº**
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐

Le Guide vous a-t-il été utile?

7 ◯ Oui — **Passez à la question E**

8 ◯ Non — Inscrivez ci-après les **étapes** ou **questions** pour lesquelles il **n'a pas été** utile.

Étape nº	**Expliquez**
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	

Question nº	**Expliquez**
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	

E. Avez-vous fait appel à l'Assistance téléphonique du recensement?

1 ◯ Non

2 ◯ Oui — Vous a-t-elle été utile?

3 ◯ Oui

4 ◯ Non

F. Y a-t-il des **questions du recensement d'essai** auxquelles vous voyez une objection?

5 ◯ Non — **Passez à l'étape 11**

6 ◯ Oui — Inscrivez le **numéro de la question** et donnez la **raison** de votre objection.

Question nº	**Raison**
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	

ÉTAPE 11

Vous avez maintenant rempli votre questionnaire d'essai.

Veuillez le mettre à la poste dès aujourd'hui en utilisant l'enveloppe affranchie ci-jointe.

Nous vous remercions de votre collaboration.

ANNEXE 2

1996 CENSUS CONTENT DETERMINATION PROJECT / RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS DU RECENSEMENT DE 1996

Consultation Meetings and Qualitative Research / Réunions de consultation et recherche qualitative du recensement

Consultation Meetings / Réunions de consultation

1.	13.05.92	Ottawa - Native Council of Canada, Aboriginal Peoples Survey Workshop
2.	08.06.92	Ottawa - Voice of Women/NWT National Action Committee on the Status of Women - Unpaid Work
3.	02.11.92	Edmonton - Alberta Bureau of Statistics
4.	03.11.92	Edmonton - Population Research Laboratory, University of Alberta
5.	03.11.92	Edmonton - Municipality of Edmonton
6.	04.11.92	Regina - Saskatchewan Bureau of Statistics
7.	05.11.92	Winnipeg - Manitoba Bureau of Statistics
8.	06.11.92	Winnipeg - Researchers and Private Sector Users
9.	26.11.92	Ottawa - Federal Departments and Agencies
10.	01.12.92	Ottawa - Royal Commission on Aboriginal Peoples
11.	07.12.92	Halifax - Nova Scotia Public Service/Employment Equity Officers
12.	07.12.92	East Preston - Nova Scotia Associations of Ethnic and Cultural Groups (East Preston Development Centre)
13.	08.12.92	Halifax - Association of Nigerians in Nova Scotia
14.	08.12.92	Halifax - Department of Economic Development
15.	09.12.92	Halifax - Black Social Workers of Nova Scotia
16.	09.12.92	Halifax - Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse
17.	09.12.92	Wolfville - Nova Scotia Associations of Ethnic and Cultural Groups (Valley Special Employment)
18.	10.12.92	Halifax - Nova Scotia Department of Labour
19.	10.12.92	Halifax - Nova Scotia Department of Housing

20.	11.12.92	St. John's - Newfoundland Statistics Agency
21.	11.12.92	St. John's - Newfoundland and Labrador Employment and Immigration Commission
22.	16.12.92	Ottawa - Assembly of First Nations
23.	06.01.93	Ottawa - National Association of Friendship Centres
24.	25.01.93	Halifax - Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse
25.	25.01.93	Halifax - Black United Front
26.	25.01.93	Halifax - Reverend Darryl Gray
27.	25.01.93	Halifax - Nova Scotia Department of Municipalities and the City of Halifax
28.	26.01.93	Fredericton - New Brunswick Provincial Government
29.	26.01.93	Fredericton - Municipalities
30.	26.01.93	Fredericton - Fredericton Multicultural Association
31.	27.01.93	Fredericton - Private Sector
32.	27.01.93	Fredericton - Kingsclear First Nation
33.	28.01.93	Moncton - New Brunswick Francophone Community Groups, Researchers, Private Sector
34.	28.01.93	Moncton - English Private Sector
35.	28.01.93	Summerside - Prince Edward Island Francophone Community Groups
36.	29.01.93	Charlottetown - Prince Edward Island Provincial Government
37.	29.01.93	Charlottetown - Community Associations
38.	01.02.93	Ottawa - Métis National Council
39.	01.02.93	Ottawa - Inuit Tapirisat of Canada
40.	11.02.93	Toronto - Private Sector Data Users
41.	12.02.93	Toronto - Ontario Regional Municipalities
42.	17.02.93	Ottawa - Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada
43.	18.02.93	Ottawa - Department of Finance
44.	24.02.93	Québec - Bureau de la statistique du Québec

45.	02.03.93	Toronto - Private Sector Academics
46.	03.03.93	Toronto - Recent Immigrant Groups
47.	03.03.93	Toronto - Ethnic Community Groups
48.	03.03.93	Toronto - Community Groups
49.	04.03.93	Toronto - Private Sector Data Users
50.	04.03.93	Toronto - Transportation Association of Canada/Statistics Canada - Workshop on Place of Work
51.	06.03.93	Moncton - Société nationale de l'Acadie
52.	11.03.93	Ottawa - Vanier Institute of the Family
53.	17.03.93	Vancouver - Private Sector Data Users
54.	18.03.93	Vancouver - Vancouver Municipalities and Place of Work Data Users
55.	19.03.93	Vancouver - Community Groups
56.	19.03.93	Vancouver - Multicultural Groups
57.	23.03.93	Whitehorse - Yukon Government Data Users
58.	23.03.93	Whitehorse - Private Sector and Government Users
59.	24.03.93	Whitehorse - Council of Yukon Indians
60.	24.03.93	Vancouver - City of Vancouver
61.	05.04.93	Montréal - Groupes ethno-culturels français
62.	05.04.93	Montréal - English Ethno-cultural Groups
63.	05.04.93	Montréal - Private Sector Data Users
64.	06.04.93	Montréal - Municipalities/Place of Work Data Users
65.	16.04.93	Victoria - British Columbia Provincial Government
66.	21.04.93	Toronto - Visible Minority Groups
67.	11.05.93	Edmonton - Métis National Council
68.	17.05.93	Aylmer, Quebec - Canada Mortgage Housing Corporation Working Group on Housing Data

Town Hall Meetings / Assemblées générales de la mairie

1.	15.04.93	Edmonton - University of Alberta
2.	22.04.93	Toronto - Metro Hall, 55 John Street
3.	31.05.93	Winnipeg - Winnipeg Public Library
4.	01.06.93	Regina - Travelodge, 4177 Albert Street

Statistics Canada Advisory Committees/Working Groups / Comités consultatifs et groupes de travail de Statistique Canada

Advisory Committee on Demographic Statistics and Studies / Comité consultatif sur la statistique démographique
Advisory Committee on Health Statistics / Comité consultatif de la statistique de la santé
Advisory Committee on Labour Statistics / Comité consultatif de la statistique du travail
Advisory Committee on Social Conditions / Comité consultatif sur la condition sociale
Federal/Provincial Working Group on Aboriginal Statistics / Groupe de travail fédéral/provincial sur la statistique autochtone
Interdepartmental Working Group on Employment Equity Data / Groupe de travail interministériel sur les données d'équité en matière d'emploi
Interdepartmental Working Group on Unpaid Work / Groupe de travail interministériel sur le travail non rémunéré
National Statistical Council / Conseil national de la statistique

1996 Census Qualitative Research / Recherche qualitative du recensement de 1996

Topic / Sujet :

Unpaid Work / Travail non rémunéré
11 focus groups / groupes de discussion
13 in-depth interviews / interviews en profondeur

Topic / Sujet :

Relationship to Person 1 / Lien avec la Personne 1
6 focus groups / groupes de discussion
15 in-depth interviews / interviews en profondeur

Topic / Sujet :

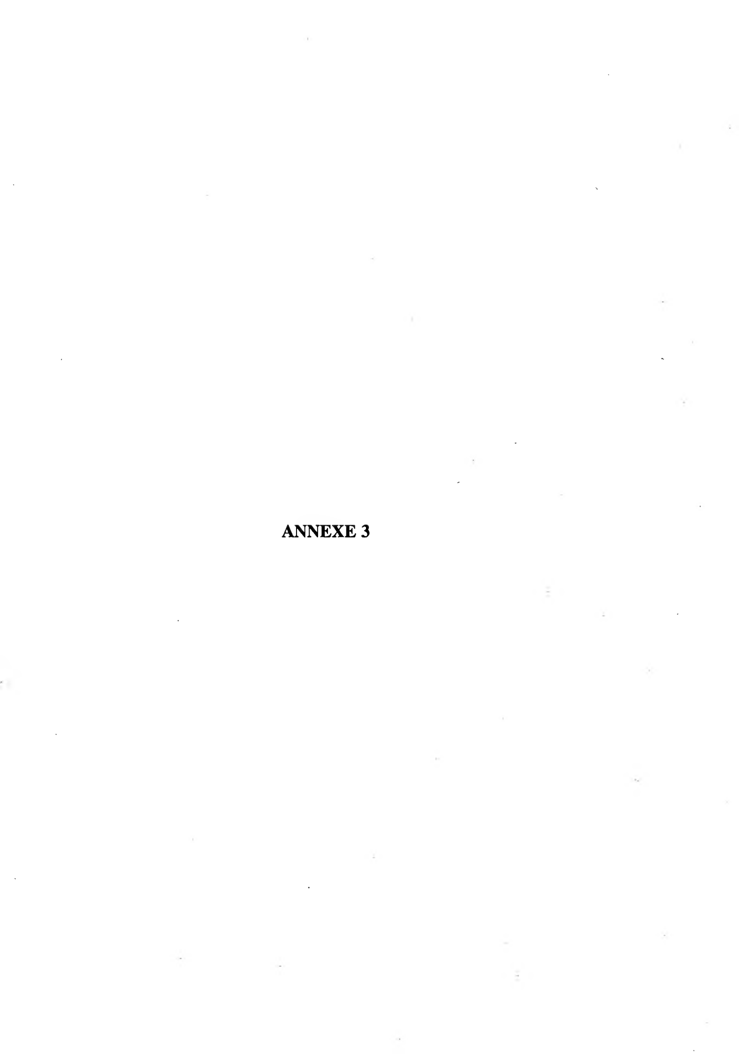
Coverage, Place of Work and Mobility / Couverture, lieu de travail et mobilité
6 focus groups / groupes de discussion
12 in-depth interviews / interviews en profondeur

Topic / Sujet :

Race, Ethnicity and Aboriginal / Race, ethnicité et autochtone
21 focus groups / groupes de discussion
15 in-depth interviews / interviews en profondeur

Topic / Sujet :

Questionnaire design and layout: 2A and NCT questionnaires / Conception graphique et mise en page: 2A et questionnaires du TRN
2 focus groups / groupes de discussion
80 in-depth interviews / interviews en profondeur
- 40 2A
- 40 NCT / TRN



ANNEXE 3

1996 CENSUS CONTENT DETERMINATION PROJECT / RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS DU RECENSEMENT DE 1996

Written Submissions / Mémoires

Federal Government / Gouvernement fédéral

Agriculture and Agri-Food Canada / Agriculture et Agro-alimentaire Canada
Canada Mortgage and Housing Corporation / Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canadian Advisory Council on the Status of Women / Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme
Citizenship and Immigration / Citoyenneté et Immigration
Industry Canada / Industrie Canada
Elections Canada / Élections Canada
Emergency Preparedness Canada / Protection civile Canada
Finance Canada / Finances Canada
Health Canada / Santé Canada
Human Resources Development / Développement des ressources humaines
Indian Affairs and Northern Development / Affaires indiennes et du Nord canadien
Justice Canada / Justice Canada
National Revenue Canada / Revenu national Canada
Royal Commission on Aboriginal Peoples / Commission royale sur les peuples autochtones
Heritage Canada / Patrimoine canadien
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada / Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Solicitor General Canada / Solliciteur général Canada
Status of Women Canada / Condition féminine Canada
Treasury Board of Canada / Conseil du trésor du Canada
Veterans Affairs Canada / Anciens combattants Canada

Advisory Committees and Interdepartmental Working Groups / Comités consultatifs et Groupes de travail interministériels

Advisory Committee on Demographic Statistics and Studies / Comité consultatif sur la statistique et les études démographiques
Advisory Committee on Health Statistics / Comité consultatif sur la statistique de la santé
Advisory Committee on Social Conditions / Comité consultatif sur la condition sociale

Provincial Governments / Gouvernements provinciaux

Newfoundland / Terre-Neuve

Intergovernmental Affairs Secretariat
Newfoundland and Labrador Hydro
Newfoundland and Labrador Housing Corporation
Women's Policy Office

Prince Edward Island / Île-du-Prince-Édouard

Department of Finance
Department of Health and Social Services

Nova Scotia / Nouvelle-Écosse

Department of Housing and Consumer Affairs
Department of Economic Development
Department of Labour
Department of Community Services

New Brunswick / Nouveau-Brunswick

Advisory Council on the Status of Women
Department of Advanced Education and Labour
Department of Municipalities, Culture and Housing
Department of Planning and Evaluation
Geographic Information Corporation
New Brunswick Statistics Agency

Quebec / Québec

Bureau de la statistique du Québec
Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration
Ministère des Transports
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu
Hôpital général de Montréal - Département de santé communautaire
Hydro Québec
Société d'habitation du Québec

Ontario

Ministry of Health
Ministry of Housing
Ministry of Treasury and Economics
Grey Bruce Regional Health Centre
Laurentian Hospital
North York Branson Hospital
Providence Manor
Riverdale Hospital
Royal Ottawa Hospital
Royal Victoria Hospital of Barrie
St. Joseph's Health Centre
St. Mary's of the Lake Hospital
Toronto Grace Hospital

Manitoba

Manitoba Bureau of Statistics
Manitoba Housing

Saskatchewan

Saskatchewan Bureau of Statistics
Saskatchewan Municipal Government

Alberta

Alberta Municipal Affairs

British Columbia / Colombie-Britannique

British Columbia Housing Management Commission
Ministry of Finance and Corporate Relations
Ministry of Municipal Affairs, Recreation and Housing

Regional and Municipal Governments / Gouvernements régionaux et municipaux

Battle River Regional Planning Commission
City of Burlington
City of Calgary Corporate Resources Department
City of Edmonton Planning and Development
City of Halifax Planning Department
City of Regina Urban Planning Department
City of Scarborough Corporate Services Department
City of Toronto Department of Public Health
City of Toronto Planning and Development Department
City of Richmond, British Columbia
City of Vancouver Planning Department
Corporation of Delta, British Columbia
County of Oxford Department of Planning and Development
Greater Vancouver Regional District
Metro Toronto Community Services Department
Municipality of Metropolitan Toronto
OC Transpo
Regional Municipality of Ottawa-Carleton
Société de transports de la Rive-Sud de Montréal (STRSM)
Ville de Laval
Ville de Montréal - Service des affaires institutionnelles
Ville de Montréal - Service de l'habitation et du développement urbain

Private Industry / Industrie privée

Four Directions Consulting Group
Johnstone Training and Consultation
Netmedia Enterprises

Education / Éducation

Florida State University
Université d'Ottawa
Université Laval
University of Manitoba
Université de Montréal
Université du Québec
University of Saskatchewan
University of Alberta
University of Toronto
University of Western Ontario
York University

Ethnocultural, Visible Minorities, Labour, Special Interest, Social Service and Religious Organizations / Groupes ethniques, minorités visibles, travailleurs, groupes d'intérêts spéciaux, organisations de services sociaux et organisations religieuses

British Columbia Humanist Association
Canadian Alliance for Home Managers
Canadian Arab Federation
Canadian Council of Churches
Canadian Ethnocultural Council
Canadian Federation of Independent Businesses
Canadian Institute of Planners
Canadian Public Works Association
Canadian Urban Transit Association
Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches
Church of Jesus-Christ of the Latter-Day Saints
Conseil de la jeunesse provinciale de la Nouvelle-Écosse
Deutschkanadischer Kongress
Fédération de l'habitation coopérative du Canada
Fédération des coopératives d'habitation de l'Île de Montréal
Greek Orthodox Diocese of Toronto
Humanist Association of Canada
Institute of Transportation Engineers
International Institute for Applied Systems Analysis - IIASA
Jeunesse acadienne
Mothers are Women
Ontario Council of Agencies Serving Immigrants, OCASI
The December 9 Coalition
Transportation Association of Canada, TAC
Ukranian Orthodox Church of Canada
Urban and Regional Information Systems Association URISA
Who Owns Women's Work

Private citizens / Particuliers

Ms. Maria K. Abbott
Ms. Claudia A. Bain
Ms. Jessica Clarke
Ms. Lori A. Fontaine
Mr. Bruce Gillon
Ms. Marilyn Holden
Ms. Maureen Irwin
Mr. Robert W. Kraft
D. Lane
H. Martin
Ms. Katrin Nagelschmitz
Ms. Betty Neustaeter
Mr. Stephen C. Ottridge
H. A. Pearson

Ms. Diana Pilkington
Ms. Michelle Poirier
Ms. Lorraine Rae
Ms. Marion Reith
Ms. Florence Roberts
Ms. Linda Siegel
Ms. Tanya Kern
Mr. Samuel Wagar
Mr. Anthony Walsh
Ms. Sandy Webster-Stolte

res régionaux de consultation

ntres régionaux de consultation de Statistique Canada offrent une gamme complète des produits et services du recensement. ouve une bibliothèque et un comptoir de vente où les utilisateurs peuvent consulter ou acheter les différents produits, dont les ations, les disquettes de micro-ordinateurs, les microfiches et les cartes.

sonnel des centres régionaux de consultation fournit des services de consultation et de recherche en plus du service vente, y compris des séminaires et des ateliers sur l'utilisation des données de Statistique Canada.

e centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes d'extraction des données informatisés CANSIM et T de Statistique Canada. Un service de renseignements téléphonique est également disponible; ce service est gratuit pour les eurs se trouvant à l'extérieur des secteurs d'appels locaux. Téléphonez, écrivez, télécopiez ou visitez le centre régional de tation le plus près pour de plus amples renseignements.

n de l'Atlantique

t les provinces suivantes :
Neuve et Labrador,
lle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard
veau-Brunswick.

es consultatifs
que Canada
ble Viking, 3e étage
n Crosbie
n's (Terre-Neuve)
?2

sans frais : 1-800-565-7192
pieur : (709) 772-6433

es consultatifs
que Canada
American Life Centre
ue Market
(Nouvelle-Écosse)
13

sans frais : 1-800-565-7192
ocal : (902) 426-5331
pieur : (902) 426-9538

n du Québec

s consultatifs
que Canada
ul. René-Lévesque ouest
exe Guy-Favreau
412 (Tour Est)
al (Québec)
X4

ans frais : 1-800-361-2831
ocal : (514) 283-5725
pieur : (514) 283-9350

Région de la Capitale nationale

Centre de consultation statistique (RCN)
Statistique Canada
Rez-de-chaussée, immeuble R.-H.-Coats
Avenue Holland
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Si vous demeurez à l'extérieur de la zone de communication locale, veuillez composer le numéro sans frais pour votre région.

Appel local : (613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

Région de l'Ontario

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Arthur Meighen, 10e étage
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

Appel sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Région du Pacifique

Dessert la province de la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon.

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Sinclair, bureau 300
757, rue Hastings ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9

Appel sans frais : 1-800-663-1551
Appel local : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région des Prairies

Dessert les provinces suivantes :
Manitoba, Saskatchewan, Alberta
et les Territoires du Nord-Ouest.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble MacDonald, bureau 300
344, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3L9

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Services consultatifs
Statistique Canada
Tour Avord, 9e étage
2002, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Services consultatifs
Statistique Canada
First Street Plaza, bureau 401
138 – 4e Avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 4Z6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Services consultatifs
Statistique Canada
Park Square, 8e étage
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

ils de télécommunications pour les malentendants : 1-800-363-7629

o sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis) : 1-800-267-6677